

OCTOBRE 2024

REVUE OFFICIELLE
DU CONGRÈS DES
MAIRES DE L'ISÈRE

MAG Congrès

TABLE RONDE

**L'évolution démographique :
un risque ou une opportunité
pour le bloc communal ?**



Association des
Maires de l'Isère



VOIR LOIN, AGIR CONCRÈTEMENT



LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, 1^{ER} PARTENAIRE DES COMMUNES

VOIR LOIN
5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
guident les politiques départementales pour faire face aux transitions.

- LUTTER CONTRE LES GAZ À EFFET DE SERRE
- CONSERVER LES ESPACES NATURELS
- PRÉSERVER LES RESSOURCES
- ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS SOCIÉTALES

AGIR CONCRÈTEMENT
6 DOMAINES D'INTERVENTION
avec des actions et dispositifs déjà en place et d'autres en développement.

- UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION LOCALES ET DE QUALITÉ
- DES TERRITOIRES ET DES RESSOURCES DURABLES
- DES CONSOMMATIONS ET USAGES RESPONSABLES
- UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE
- L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI
- LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

À DÉCOUVRIR SUR ISERE.FR

www.isere.fr

Département de l'Isère - DdE - Service Communication et Événementiel - B. Moulinet

Sommaire Mag'Congrès

Le Congrès

Programme détaillé	9
Crolles, dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir	10
Le Grésivaudan, un territoire aux multiples facettes	18
Dossier de la table-ronde - L'évolution démographique : un risque ou une opportunité pour le bloc communal ?	65
Liste des exposants	111
Liste des annonceurs	120

L'A.M.I.

Les instances dirigeantes	26
Activités de l'A.M.I. oct. 2023 - oct. 2024	29
Les Trophées de l'A.M.I. "Isère Terre d'inspiration"	83

Formation

Modalités et programme	38
L'activité en 2023	40
Prise de parole en public : formez-vous pour convaincre !	42
La gestion des dépôts sauvages	44
Espaces verts de nos communes :	
associer biodiversité et embellissement	46
Formations sur mesure pour les intercommunalités	48
Les Trophées de la formation de l'A.M.I.	50

Santé-Social

Grenoble, Meylan, Saint-Égrève et Saint-Marcellin : des "Villes Amies des Enfants", partenaires de l'UNICEF	52
Petits Plats Portés, un service qui répond à de nouveaux besoins	60
Le Service Public de la Petite Enfance	74
Du nouveau pour la prévoyance !	94
Revalorisons nos Secrétaires généraux de mairie !	98

Finances

Le Compte Financier Unique (CFU)	54
La synthèse de la qualité des comptes	54
L'offre de services de la DGFIP	55
L'analyse financière au service d'un pilotage global des politiques publiques	92
La démographie, quels enjeux financiers pour le bloc communal ?	96
La Caisse d'Épargne Rhône Alpes au cœur de l'action territoriale	102

Aménagement-Urbanisme

Le bail réel solidaire (BRS), le nouvel outil des bailleurs sociaux de l'Isère au service des territoires	56
Trajectoire ZAN : la nécessité de se préparer à l'objectif 2050	70
Loi ZAN : le notariat au soutien des élus	76
SFR renforce son engagement en Isère	90

Juridique

Accompagnement des collectivités locales dans la gestion de leurs ressources humaines	62
L'autorisation préalable de mise en location d'un logement ..	80

Chiffres clés de l'Isère

Le département de l'Isère	106
Les élus isérois	108

Élections

Les nouveaux députés	100
----------------------------	-----

Transition écologique et énergétique

Energ'Isère : un outil au service des collectivités	78
Trop d'eau, pas assez d'eau, les entreprises se préparent ! ...	104

Revue annuelle éditée par AMI Développement • 1 place Pasteur • 38000 Grenoble • Tél. 04 38 02 29 29 ou 04 38 02 29 36

Directeur de la publication : Daniel Vitte Responsables de publication : Geneviève Billet et Elisabeth Gagnaire Publicité : Cindy Machet
Conception, réalisation : Rose Leo Couverture : Adobe Stock Impression : Imprimerie du Pont de Claix - Imprimé sur papier PEFC

Nos partenaires





ÉNERGI[DIEN] L'ÉNERGIE DU QUOTIDIEN



L'énergie est le moteur de notre engagement.

Pluralis s'engage au quotidien par sa démarche sociétale et l'implication forte de ses équipes dans la vie des quartiers. Nos collaborateurs participent régulièrement à des actions collectives, des événements citoyens ou des initiatives de solidarité, afin de favoriser le lien social, le vivre-ensemble et l'habitat responsable.

ENERGIE

Nos actions de proximité en 2024

- Inauguration de la fresque PVBC Life by PLURALIS.
- Présentation du dispositif d'apiculture urbaine PLURALIS au Maire de Voiron et ses équipes.
- Inauguration de la résidence inclusive "La Sensitivé" à Valence.
- Visite du chantier de rénovation zéro énergie, résidence "Les Écans" à Pont-de-Claix.



BUREAU
PROCIVIS
ALPES-CORSE

www.pluralis-habitat.fr

VOTRE BAILLEUR SOCIAL LOCAL DEPUIS 1921

Le mot du Président de l'A.M.I.

Crolles et Le Grésivaudan



Préparant notre Congrès, j'ai puisé quelques informations sur la ville qui nous accueille.

« Crolles est la principale agglomération de la vallée du Grésivaudan, positionnée entre le massif calcaire de la Chartreuse et la chaîne granitique de Belledonne. Historiquement, le noyau de l'ancien village a été construit au pied des coteaux de la Chartreuse. Ce qui allait devenir la petite agglomération crolloise se présentait, dès la mise en place des premières installations humaines, comme un espace favorable à l'aménagement de surfaces agricoles et à la construction de voies de grandes circulations. Jusqu'à la révolution industrielle, l'économie crolloise fut surtout basée sur l'agriculture, l'exploitation forestière et l'élevage, mais la commune, depuis la seconde moitié du 20^e siècle, présente un fort potentiel industriel et commercial ; les principaux domaines d'activité sont l'électronique, l'informatique, les télécommunications et le paramédical. La commune de Crolles, qui peut être qualifiée de véritable ville à la campagne, se positionne au pied d'un des plus

emblématiques sommets du massif de la Chartreuse : la Dent de Crolles ».

Merci à Philippe Lorimier, premier magistrat crollois, et à Henri Baile, Président de la plus peuplée des communautés de communes iséroises, Le Grésivaudan, d'accueillir le 66^e Congrès de l'Association des Maires de l'Isère. Et infiniment merci à leurs collaboratrices et collaborateurs avec qui nous avons particulièrement apprécié de préparer, durant des mois, notre illustre manifestation.

Avant l'ouverture de nos travaux, nous avons pu parcourir un riche salon, superbement accueillis par des dizaines d'exposants dont je tiens à saluer le bel engagement en direction des collectivités locales.

Une année a passé depuis notre précédente rencontre, à Beaurepaire. La vie de votre association, vous la découvrirez au sein du présent Mag'Congrès, marquée par une totale disponibilité de notre équipe, et avec des résultats budgétaires satisfaisants. J'ai une pensée émue pour nos collègues disparus durant ces douze mois. Et je souligne à nouveau le pourcentage exceptionnel de maires ayant quitté leur fonction depuis le début du mandat municipal, les 12 % ont été dépassés. Je souhaite également redire, en ces temps politiques incertains, combien le bloc local constitue le point de repère de nos concitoyens, ne baissons pas les bras, le vivre ensemble est notre défi !

Notre table-ronde, temps fort particulièrement attendu, nous invitera à aborder un thème prégnant pour les

collectivités locales dans les années à venir : "L'évolution démographique, risque ou opportunité pour le bloc communal ?" Elle sera animée par deux Grands témoins d'envergure nationale : Jérôme Fourquet, analyste politique, et Julien Damon, sociologue. Je n'oublie pas l'initiative inédite concoctée par l'Association des Maires de l'Isère : "Les Trophées de l'A.M.I., Isère Terre d'inspiration". Nous avons pris en compte une demande régulièrement exprimée par les élus : partager davantage des réalisations pionnières. L'appel à candidatures a été transmis en mai aux communes et communautés iséroises. Sur dix-huit dossiers, le jury composé de membres du Bureau et de collaboratrices de l'A.M.I. a choisi trois nominés : Nivolas-Vermelle, St-Jean le Vieux, Val de Virieu. Ces communes bénéficient d'un espace d'exposition lors du présent Congrès, et leurs dossiers respectifs sont présentés dans ce support. Nous procéderons à la proclamation des résultats et à la remise des trophées lors de ce Congrès, sur le stand de l'A.M.I. à 14 heures.

Merci à nos partenaires Premium, à l'équipe de l'A.M.I., à notre délégué à l'organisation du Congrès, Fabien Durand, à notre grand complice, responsable de la logistique, Antoine Rutigliano, ainsi qu'aux policiers municipaux et aux gendarmes.

Je vous souhaite un très riche 66^e Congrès !

Daniel Vitte



L'ACTION DES COMMUNES À L'HONNEUR AVEC TE38



Pour célébrer ses 30 ans, TE38 met en avant les collectivités engagées à ses côtés pour un avenir plus durable. Ensemble, nous agissons concrètement pour favoriser la transition énergétique, réduire les consommations énergétiques sur l'éclairage public et les bâtiments publics, et promouvoir une mobilité plus durable.

Découvrez le label « Terre d'Innovation »

Ce label national distingue les communes engagées dans un développement territorial tourné vers la transition énergétique. Le 19 septembre dernier, dix communes membres de TE38 en Isère ont été récompensées pour leurs contributions exceptionnelles.

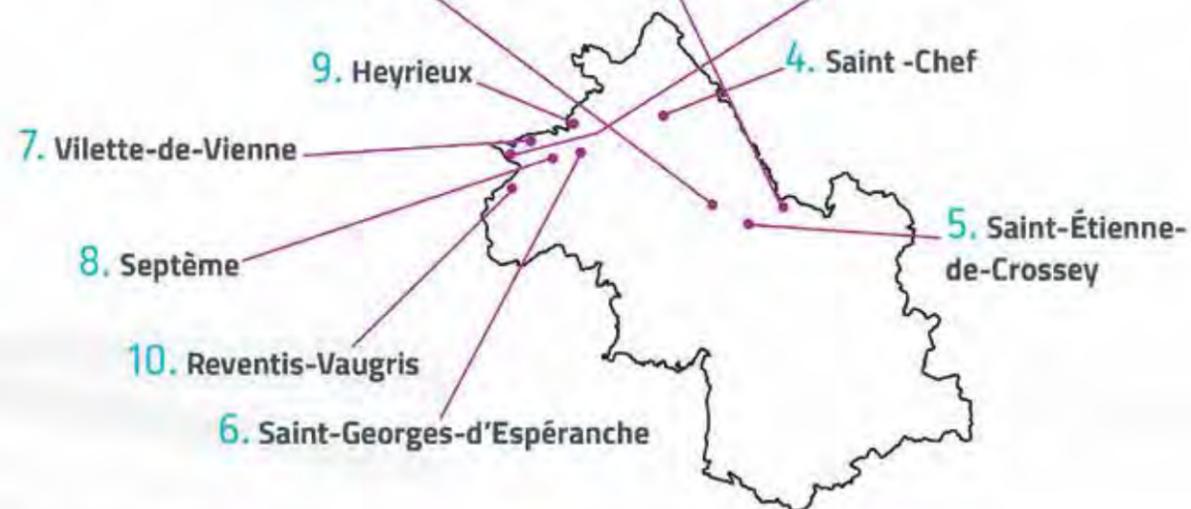
Voici leurs actions inspirantes :

- Mise en place d'un éclairage public performant et économe
- Installation de bornes publiques de recharge pour les véhicules électriques (eborn)
- Enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité pour sécuriser et embellir le cadre de vie
- Engagement dans la sobriété et l'efficacité énergétique des bâtiments
- Participation à des achats mutualisés d'électricité/gaz



Célébrons ensemble ces succès et construisons un avenir durable !

1. Charavines 2. Entre-deux-Guiers 3. Seyssuel



Pour plus d'information, visitez www.terre-innovation.fr et notre site internet, www.te38.fr

Le mot du Préfet de l'Isère

Un État pragmatique et de proximité

Il n'est pas d'image plus parlante pour le citoyen, ni plus incarnée que le couple Maire-Préfet. Au-delà de la "simple" mise en œuvre quotidienne des politiques publiques, cette alliance est indispensable à la bonne marche de notre administration.

Les récentes échéances démocratiques pour lesquelles les services de l'État et les 512 communes se sont mobilisés parfois dans l'urgence, en sont le témoignage éloquent. À ce titre, nous pouvons nous satisfaire qu'elles se soient déroulées dans de bonnes conditions, en dépit des exigences temporelles et matérielles. Ce partenariat est également essentiel lors de la gestion de crises. Le premier semestre 2024 comptabilise déjà près de 30 jours d'armement du centre opérationnel départemental et il n'est pas une commune qui n'ait pas mis en place une cellule de crise à son niveau. À cet égard, la crue du Vénéon en juin dernier, ou plus récemment l'éboulement de La Rivière, les inondations de certaines communes du Nord-Isère, illustrent l'importance cruciale de la nécessaire collaboration du bloc communal avec les services de l'État. Je renouvelle toute ma gratitude pour le professionnalisme et la disponibilité dont chacun a su faire preuve chaque fois que cela a été nécessaire. C'est d'abord là que nos concitoyens attendent de nous une collaboration sans faille.

De façon plus continue, l'État soutient les initiatives locales par ses financements via la DETR, la DSIL, la déclinaison locale de plans nationaux, mais également au travers d'un soutien en ingénierie territoriale : un chargé de mission Villages d'avenir permet désormais d'accompagner les projets des élus en

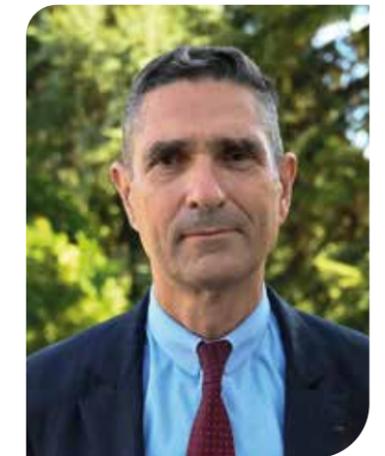
les orientant vers les différents dispositifs d'aides étatiques. Il faut, en effet, souligner le travail commun réalisé en matière d'aménagement du territoire grâce aux différents programmes développés par l'ANCT, parmi lesquels le dispositif Petites Villes de Demain bénéficiant aujourd'hui à 14 communes iséroises. Le fonds vert en Isère qui a permis de multiplier par trois le co-investissement de l'État a également accompagné les projets des collectivités, contribuant à la transition écologique.

Le thème du congrès de cette année interroge opportunément la délicate question démographique de l'Isère. Si les tendances démographiques observées récemment se prolongeaient, la population de l'Isère augmenterait globalement de + 0,16 % par an, d'ici 2070.

Mais cette tendance n'est pas homogène ; reprenant la formule de l'INSEE, notre département est "à trois visages" : un territoire soumis à deux influences métropolitaines et un territoire rural marqué au sud-est. Une évolution démographique à la baisse est observée dans certaines zones rurales. Elles suscitent du coup, pour les élus locaux, une nouvelle façon de repenser de manière profonde leur territoire, que ce soit à l'échelle d'une commune, d'une intercommunalité, ou au-delà. D'autres territoires sont plus attractifs, et les dynamiques de populations sont aussi perçues comme des gageures face aux enjeux spatiaux, aux exigences de sobriété foncières, de la maîtrise d'un développement économique. Et si ces divergences conduisent inévitablement à des inégalités entre les territoires, elles sont aussi prises en compte par l'État. C'est pour cette

raison, que j'ai donné pour instruction aux services de l'État de poursuivre cet effort de pragmatisme, voire de l'accentuer, afin de trouver des solutions de proximité, non dogmatiques, pour penser et construire des solutions au niveau local, jusqu'au dernier kilomètre.

Enfin, je voudrais conclure à la manière de Jean Bodin « *il n'est de richesse que d'hommes* ». Le véritable moteur du territoire et notre atout, ce n'est pas seulement la jeunesse : étudiants ou jeunes actifs, contribuent de façon essentielle à l'effervescence du territoire. Mais ce sont aussi, les personnes d'un âge plus avancé, qui doivent se reconnaître davantage dans les politiques publiques que nous développons. Le maire est le premier relais de cette préoccupation, car il est en contact permanent avec les personnes les plus vulnérables. Les enjeux démographiques de demain ne sauront être appréhendés qu'à la faveur d'un dialogue constant entre les générations.



Louis Laugier

Le Département, premier partenaire des communes et des intercommunalités



Jean-Pierre Barbier

Bonjour à toutes et à tous,

les contraintes d'édition de ce Mag'Congrès m'obligent à écrire ces quelques lignes en plein cœur de l'été où le contexte politique, social et économique de notre pays demeure hélas très incertain.

La dissolution de l'Assemblée Nationale et les dernières élections législatives n'ont pas encore permis de déterminer la composition de notre prochain gouvernement. Cette conjoncture me contraint donc aujourd'hui à faire preuve de réserve.

Néanmoins, j'aurai, comme à chaque Congrès depuis 2015, le plaisir de m'adresser à vous le 12 octobre prochain en espérant que la France ait un nouveau gouvernement soucieux de renforcer les leviers d'actions de nos collectivités territoriales. J'espère vous retrouver nombreux à ce rendez-vous.

Dans cette période particulièrement inédite pour notre pays, je tiens toutefois à vous rappeler que le Département représente, plus que jamais, un pôle de stabilité pour l'ensemble de nos concitoyens.

Premier partenaire des communes et des intercommunalités, le Département demeure le garant des solidarités territoriales et continuera de se tenir à vos côtés, quelles que soient les circonstances.

Fidèlement

VA Y AVOIR DU SPOT



RCS PARIS 608 4/2

Les électriciens d'Enedis branchent les grands événements au réseau électrique pour limiter l'usage de groupes électrogènes diesel et réduire de 90 % leurs émissions de CO₂ liées à l'énergie*.

ENEDIS

Bienvenue dans la nouvelle France électrique.

On recrute, rejoignez-nous.

*En France métropolitaine, en 2022, un événement branché au réseau d'électricité permet de réduire de 90 % les émissions de CO₂ liées aux besoins en énergie électrique par rapport à un événement fonctionnant sur des groupes électrogènes diesel d'une puissance inférieure ou égale à 1000 kW. Méthode de calculs certifiées par le cabinet Carbone 4. Plus d'informations sur [enedis.fr/branchonslesevenements](https://www.enedis.fr/branchonslesevenements). L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Crolles, le 12 octobre 2024 - Programme détaillé

8:00

ACCUEIL DES CONGRESSISTES

Accueil sur les stands avec petits déjeuners offerts par les exposants
Inauguration & visite officielle de l'exposition

9:00

OUVERTURE DU CONGRÈS

Ouverture par Daniel Vitte, président de l'A.M.I.
Discours d'accueil : Philippe Lorimier, maire de Crolles
et Henri Baile, président de la CC Le Grésivaudan

PARTIE STATUTAIRE & AG DE L'A.M.I.

Rapport moral, rapport financier, certification des comptes et vote des délibérations

REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR SUIVIE DE LA VISITE DES STANDS

11:00

TABLE RONDE

"L'évolution démographique : un risque ou une opportunité pour le bloc communal ?"

Intervention de deux Grands témoins :

Jérôme Fourquet, analyste politique et Julien Damon, sociologue

ELEGIA

Partenaire de la table ronde

12:30

DISCOURS DE CLÔTURE

Jean-Pierre Barbier, président du Conseil départemental de l'Isère
et Louis Laugier, préfet de l'Isère

13:30

APÉRITIF DÉJEUNATOIRE ET ACCUEIL SUR LES STANDS

14:00

REMISE DES TROPHÉES DE L'A.M.I. "ISÈRE TERRE D'INSPIRATION"

Sur le stand de l'A.M.I.

FIN DU CONGRÈS À 15:00

Faisons
rayonner
nos territoires.

solarhona
UNE SOCIÉTÉ **CNR**

Solarhona, filiale de CNR, est spécialiste du développement de projets photovoltaïques (sur toitures, ombrières de parking, petites centrales au sol). Sa raison d'être : accompagner les collectivités locales, les entreprises et les acteurs du monde agricole dans leur transition énergétique.

www.solarhona.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Crolles

dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir

Crolles au cœur du Grésivaudan... Située à 20 km au Nord-Est de Grenoble et à 40 km de Chambéry, Crolles est implantée sur la rive droite de l'Isère, au cœur de la vallée du Grésivaudan. Resserrée sur les coteaux de la Chartreuse, orientée Sud-Est, face à la chaîne de Belledonne, Crolles bénéficie d'un cadre exceptionnel. La ville compte 8 569 habitants (Insee 2020).

VILLE D'HISTOIRE

L'abbaye des Ayes et son moulin, le château de Montfort ainsi que le château de Crolles sont les principaux éléments du patrimoine local, auxquels il faut ajouter de nombreux bassins, des lavoirs, des fontaines et autres vestiges du passé aujourd'hui restaurés.

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

La commune de Crolles a la particularité de compter plus d'emplois que d'habitants sur son territoire. Son dynamisme repose sur la diversité de son tissu économique. Elle accueille plus de 400 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, dont des grands noms de l'industrie et des nanotechnologies comme STMicroelectronics ou Petzl...

Le marché, installé chaque dimanche matin sur la place de la Mairie, est la promesse d'un rendez-vous plein de saveurs avec de nombreux commerçants locaux, auxquels s'ajoutent des artisans-créateurs une fois par mois. Sans oublier l'écocentre à Crolles et l'arrivée de 2 grandes enseignes dans le jardinage et l'équipement de sport.

Crolles a également su préserver sa zone agricole. Les espaces naturels (511 ha) et agricoles (476 ha) de Crolles constituent les deux tiers du territoire. Avec une dizaine d'exploitations ayant leur siège social sur la commune, l'agriculture constitue un secteur économique à part entière.

La Ville de Crolles a toujours affiché sa volonté de préserver et soutenir l'activité agricole, et d'accompagner les nouveaux projets. Elle a notamment créé une réserve foncière agricole (AFA) de 70 hectares en 2017.



UNE CLASSE "CULTURE ET PATRIMOINE" AU CHÂTEAU DE CROLLES



Une ville où il fait bon vivre !

VILLE NATURE ET DURABLE

La commune se distingue par la volonté d'un développement durable, porté par une économie diversifiée, une exigence de solidarité sociale et intergénérationnelle ainsi qu'une forte dimension environnementale. Concernant les déplacements, de nombreux chemins piétons et autres "franges vertes" relient les différents quartiers aux équipements de la commune. Aussi, le réseau de pistes et aménagements cyclables s'étend sur plus de 15 km de voirie. Pour la balade, la plaine agricole et les berges de l'Isère offrent également des itinéraires agréables.

LE PARC JEAN-CLAUDE PATUREL

Inauguré en 2011, le parc Jean-Claude Paturel, labellisé refuge LPO, offre plus de 13 hectares de nature au cœur de la ville. Résultat d'une concertation novatrice avec les habitants, le parc a connu une extension d'un hectare cette année sur le thème "Jardins climatiques, un voyage

au bout du monde". Un espace botanique comprenant une grande diversité d'arbres et de plantes, un labyrinthe végétal, une pergola propice à la détente, un ruisseau, des zones de brumisation...

LE MARAIS DE MONTFORT

Espace naturel sensible, le marais de Montfort est l'un des derniers marais tourbeux de la vallée de l'Isère. Des espèces végétales patrimoniales, des amphibiens remarquables, un castor, ainsi que trois espèces de papillons rares et en voie de disparition trouvent refuge dans ce marais. Des étangs de pêche y ont été aménagés.

LES SENTIERS DES COTEAUX

De Montfort à Bernin, les sentiers aménagés et entretenus des coteaux de Crolles sont propices aux balades familiales, à la pratique du jogging ou du VTT. Le plateau des Petites Roches, porte du Parc naturel régional de la Chartreuse est accessible en 2 heures de marche.

Une ville animée

LE SPORT ET LA CULTURE

Plus d'une centaine d'associations et des milliers de pratiquants fréquentent les équipements communaux : quatre gymnases, un centre nautique intercommunal, une médiathèque intercommunale, des cours de tennis, des terrains de football, un city-stade, deux dojos, une aire extérieure de fitness, un parcours de santé, des terrains de boules lyonnaises, un boulodrome couvert, un skatepark, un terrain de basket 3x3... Crolles possède le label "Ville active et sportive" avec 3 lauriers ! À Crolles, la culture n'est pas en reste. La ville possède un espace pour les jeunes (le Projo), une MJC et un équipement culturel, l'Espace Paul Jargot (scène ressources en Isère) avec un auditorium de 400 places permettant d'accueillir une riche programmation artistique.

DES ANIMATIONS VARIÉES

De nombreux rendez-vous culturels et festifs sont organisés tout au long de l'année à Crolles, par la Ville et ses partenaires : spectacles, fête des jeux, "Faites du sport", forum des associations, les marchés thématiques (de créateurs, des brasseurs, de Noël), le Tremplin Jeunes talents, les soirées Mix'n'style, la fête de la musique, les soirées d'été...

LE PARC JEAN-CLAUDE PATUREL ACCUEILLE DES AIRES DE JEUX, DES JARDINS PARTAGÉS, UN VERGER, DES ESPACES BOISÉS, UNE AIRE DE PIQUE-NIQUE, DES CHEMINEMENTS DOUX POUR LES PIÉTONS, LES CYCLISTES, LES JOGGEURS...



Suite p. 14

ANNECY | GRENOBLE | AIX-LES-BAINS | MONTAGNE

PYRAMIDES D'ARGENT
DE LA FPI 2023

EDIFIM

Le bonheur à tous les étages

Retrouvez votre logement neuf sur edifim.fr

Edifim Immobilier - Agence Immobilière - 100 rue de la République - 38000 Grenoble - France - Tél : 04 77 44 11 22

Résidence Clos Garden | Claix - Lauréat des Pyramides d'Argent 2023

Promotion Immobilière



La ville vue par le Maire Philippe Lorimier

Bienvenue à Crolles ! Le dynamisme actuel et la variété des initiatives de la commune donnent un véritable élan au territoire crollois. Cet élan, nous le partageons avec tous les acteurs du quotidien et nos partenaires locaux afin que la ville soit agréable à vivre, moderne, animée, citoyenne, participative, solidaire et bien sûr tournée vers demain. À Crolles, nous continuons d'imaginer notre avenir en construisant des projets partagés et durables.



PHILIPPE LORIMIER, MAIRE DE CROLLES

L'ÉDUCATION DES PLUS JEUNES

L'éducation des plus jeunes est pour nous une priorité. Nous devons être à leur écoute, leur donner le goût de l'apprentissage, leur transmettre des valeurs essentielles comme le respect d'autrui et l'intérêt général. Pour apprendre, il faut pouvoir le faire dans des bâtiments scolaires de qualité, nous continuons donc d'œuvrer pour donner aux élèves les meilleures conditions possibles avec de nombreux travaux de réhabilitation visant le confort, la sécurité, l'amélioration thermique, les économies d'énergie et la durabilité. Nous sommes aussi moteurs pour former les citoyens de demain, donner envie à notre jeunesse d'exprimer son talent, de s'investir dans la vie locale par différents moyens comme le dispositif "Jeunes citoyens crollois" qui fait participer activement les 10-15 ans à la vie de la collectivité. En plaçant l'éducation des enfants au cœur de nos préoccupations, il faut souligner le projet "On s'amuzik", en lien avec l'Ensemble musical crollois. Programme unique soutenu par l'Éducation nationale à destination de tous les élèves, ce cursus favorise la découverte de la musique et la pratique d'instruments, du CP au CM2.

LE GOÛT DE L'INNOVATION

L'amélioration de la qualité de l'air et le développement des déplacements doux sont des priorités à Crolles. La Ville a décidé de mettre en place un nouveau dispositif : l'opération "Je change de logement, je change de mobilité" a pour objectif d'offrir un pack de transport gratuit avec location de vélo à assistance électrique et un abonnement aux transports TouGo par famille pour 4 mois. Ce dispositif s'adresse aux habitants venant

d'emménager dans un logement neuf. Il est cofinancé par la Ville, les promoteurs privés ou sociaux, en partenariat avec le SMMAG (Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise). Toujours dans le volet innovation, il faut également mettre en lumière le projet d'aire de jeux inclusive qui a vu le jour au cœur du parc Jean-Claude Paturel. Il s'agit d'un espace de loisirs qui s'adresse à tous les enfants, porteur ou non d'un handicap. En valorisant le vivre-ensemble, notre ambition est de proposer aux familles du territoire et aux structures spécialisées un nouveau site pour se détendre, un espace accessible et ludique pour tous.

UN ESPRIT DE SOLIDARITÉ

Axe majeur de la commune, la solidarité s'exprime sous de nombreuses formes. Nous portons ainsi une attention particulière au bien-être des seniors en proposant des services, aides à domicile ou encore des activités et animations variées. Autre exemple, le partenariat de l'Espace Paul Jargot avec l'association 2 kg de culture permet de mettre en place des billetteries solidaires afin de fournir des denrées alimentaires aux personnes qui en ont besoin. En parallèle, la Ville et le CCAS poursuivent des aides alimentaires et financières avec notamment l'opération "Paniers solidaires" afin de faciliter l'accès à une alimentation saine pour les familles crolloises. Ce dispositif propose à des ménages des produits bio ou locaux à prix réduit. Cette initiative permet de soutenir l'agriculture locale et donne la possibilité à tous d'accéder à une nourriture de qualité, à des tarifs accessibles.



LE "BIEN-MANGER"

À Crolles, le "bien vivre" et le "bien manger" sont au même niveau de priorité. Le fil conducteur de notre cuisine centrale, c'est le bon goût des produits de saison, frais et locaux. Cette qualité dans l'assiette et ce "retour à la terre" supposent de privilégier les circuits-courts, le bio et les ingrédients labellisés. L'année dernière, Crolles a dépassé les objectifs de la loi Egalim avec 62 % de produits durables et de qualité, dont 54 % de bio. Notre implication en matière de restauration collective et d'éducation à l'alimentation est déjà reconnue avec le label Ecocert et notre engagement porte sur une cuisine savoureuse et respectueuse de l'environnement.

LA NATURE EN VILLE

Nous agissons au quotidien pour une ville durable, avec de nombreuses actions en faveur de l'environnement : poursuite de l'extinction de l'éclairage nocturne et passage aux luminaires à Led et à détection sur la commune, extension sur 1 hectare du parc Jean-Claude Paturel ou encore déminéralisation d'espaces publics.. Notre territoire s'adapte et se transforme pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants et amener plus de nature en ville. Nous agissons avec des opérations de re-végétalisation et une politique forte de plantations d'arbres. Depuis 2021, 535 arbres ont été plantés à Crolles. Il est primordial de poursuivre nos efforts

Suite p. 16

MIDALI FRÈRES

UNE EXPERTISE LOCALE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS DEPUIS 1937

- RESEAUX HUMIDES
- RESEAUX SECS
- TERRASSEMENT
- GÉNIE CIVIL & MAÇONNERIE
- SUPPORT & SERVICES
- VALORISATION DES MATÉRIEAUX
- AFFERMAGE DES RÉSEAUX D'EAU & D'ASSAINISSEMENT

MASE

AMÉLIORER LA PERFORMANCE RSE

04 76 71 05 21

www.midali.fr



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS DE QUALITÉ POUR TOUS
DANS UN CADRE PRIVILÉGIÉ

en faveur de l'arborisation de notre territoire afin de lutter contre les îlots de chaleur. Cette vaste démarche prend différentes formes et se concrétise dans les cours des écoles et dans nos divers aménagements à l'exemple du rond-point du Rafour ou encore sur l'avenue Ambroise Croizat, dans une logique de renforcement des plantations sur le long terme.

**UNE VILLE PARTICIPATIVE,
OUVERTE AU MONDE**

Avec le lancement de notre Budget participatif, une initiative reconnue à l'échelle nationale, tous les Crollois ont été invités en 2023 à formuler des "projets citoyens" pour la commune. 3 projets ont été récompensés dont un terrain de basket 3x3, déjà plébiscité par les jeunes. Une enveloppe de 100 000 € est prévue pour la 2^e édition qui vient d'être lancée. L'ouverture au monde s'illustre avec notre travail de coopération internationale avec la Colombie. La Ville de Crolles poursuit de belles opérations avec la Ville de Zapatoaca et l'étend aux

communes voisines (Aratoca, Barichara et Los Santos) avec le nouveau projet "Chicamocha en commun", cofinancé par l'Agence de l'eau et l'Agence française de développement dans le cadre du dispositif Ficol (Facilité de financement des collectivités territoriales). L'objectif est d'accompagner ce territoire dans l'émergence d'une gouvernance partagée pour le développement d'un tourisme durable et l'amélioration de la gestion de l'eau. Crolles est la plus petite commune de France à porter un projet ce type.

DES AMÉNAGEMENTS

L'accès au logement pour tous est une préoccupation constante des équipes municipales qui se sont succédé à Crolles. Bien que nous ne soyons pas soumis à la construction de logements sociaux, la Ville continuera d'assurer dans son PLU, en cours de révision, la construction de 30 % de logements sociaux, dès que le projet dépasse 10 logements. J'ai coutume de dire que nous avons tous droit au beau et au bien. C'est aussi dans cette logique que notre PLU donnera encore plus de

place aux espaces naturels et agricoles, tout en offrant à tous la possibilité de se loger afin que Crolles reste une commune solidaire. Notons qu'un beau projet de déconstruction-reconstruction du quartier du Gas avec Alpes Isère habitat a permis la livraison récente de 46 logements sociaux et 20 logements en bail réel solidaire, nouveau dispositif d'accession à la propriété. En lien avec le Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère), nous restons également mobilisés pour de grandes opérations d'aménagement des torrents du Craponoz et de Montfort afin de protéger les habitants et les biens.

BIENVENUE À CROLLES !

Fidèle à son esprit d'ouverture et d'innovation, la Ville de Crolles est heureuse et fière d'accueillir la 66^e édition du Congrès des Maires de l'Isère, en espérant que cet événement soit riche d'échanges, de rencontres et de partage.

**[epfl...
dauphiné**

la vie des territoires, l'avis des projets.

**Un projet qui nécessite l'acquisition
et la requalification de foncier ?**



Production
de logements



Revitalisation
des centralités



Développement
économique



Désartificialisation
et sécurisation

Notre équipe d'experts vous accompagne.



contact@epfl-dauphine.fr | 04 85 98 91 00



Le Grésivaudan un territoire aux multiples facettes

Le mot du Président

Chers collègues,
c'est avec fierté que l'ensemble des élus communautaires et moi-même vous accueillons au sein du congrès annuel de l'Association des Maires de l'Isère, qui se tient cette année à Crolles, au cœur du Grésivaudan.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion privilégiée de réfléchir ensemble à la meilleure manière d'affronter les défis qui se présentent à nous, et cette édition 2024 s'annonce particulièrement riche en promesse d'échanges.

La communauté de communes Le Grésivaudan, que j'ai l'honneur de présider, se trouve aujourd'hui à un tournant décisif de son histoire. Après des années de croissance et de développement, issu des fusions d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale et de prises de compétences nouvelles, notre territoire est entré dans sa phase de maturité. Entre plaine et montagnes, notre communauté de communes s'est construite autour des valeurs de coopération et de solidarité, renforçant ainsi les liens entre les 43 maires du territoire et donnant tout son sens au bloc communal.

Notre Projet de Territoire datait de 2018. Il s'était révélé obsolète au regard des mutations profondes de notre société et face aux défis environnementaux que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence. Il était donc impératif de le revisiter afin qu'il puisse servir nos besoins futurs en termes de développement et répondre à l'attente de nos concitoyens. Une version amendée, adoptée par notre conseil communautaire du 23 septembre 2024, met en exergue les transitions écologiques, économiques ou sociales qui sont la matrice de nos politiques publiques.

Nous abordons des thèmes aussi fondamentaux que ceux de la transition énergétique, des mobilités durables, de l'économie circulaire, et de l'adaptation au changement climatique...

Le congrès de cette année est donc l'occasion pour chacune et chacun des participants de pouvoir le découvrir. Pour ma part, j'aurai plaisir à entendre vos commentaires, confronter nos points de vue et m'enrichir de vos expériences.

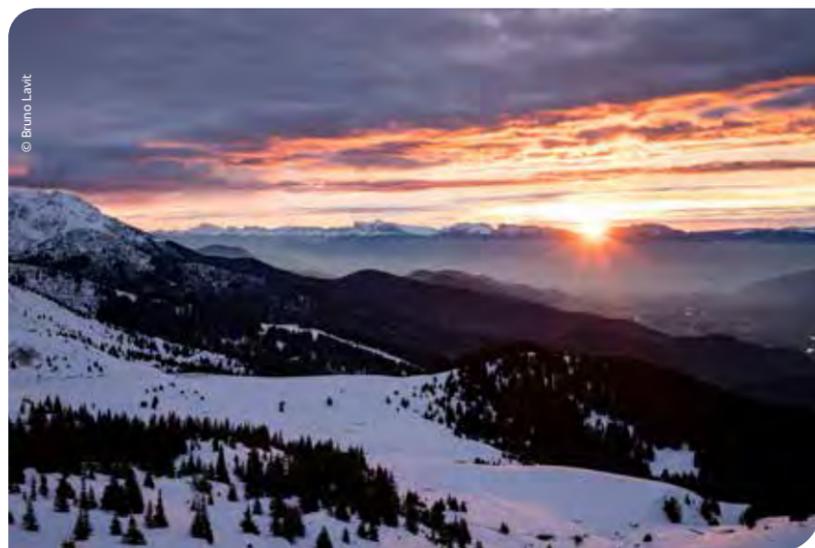
Au-delà des tables rondes et des séances de travail, ce congrès est aussi un moment de partage et de convivialité. Vous aurez l'opportunité de découvrir la richesse de nos paysages, de rencontrer des acteurs locaux qui font du Grésivaudan un territoire dynamique.

Je souhaite à toutes et à tous un excellent congrès et un agréable séjour en Grésivaudan.



HENRI BAILE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Une vaste plaine nourricière qui le traverse en son cœur, deux massifs montagneux qui le bordent avec majesté sur ses ailes, de fiers villages à tous les étages, de grands axes de communication qui encouragent les échanges, des pôles économiques qui attirent des talents du monde entier. Tel est le Grésivaudan, un territoire "mosaïque" qui offre un cadre de vie et un environnement de travail d'une qualité rare.



Entre beauté des paysages et richesse du patrimoine, vivacité culturelle, dynamisme économique et innovation technologique, le Grésivaudan concentre un grand nombre d'atouts reçus en héritage et d'autres développés au fil des époques comme autant de marqueurs contemporains de son identité et de son attractivité.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Le Grésivaudan est la plus grande communauté de communes de France en nombre d'habitants : 105 483 habitants au 1^{er} janvier 2023. En France seulement 2 communautés de communes dont Le Grésivaudan dépassent la barre des 100 000 habitants et 8 communautés de

communes affichent plus de 80 000 habitants. Ainsi la communauté de communes Le Grésivaudan est plutôt comparable à une communauté d'agglomération sans pour autant en avoir le statut, ne comptant pas sur son territoire une commune de 15 000 habitants ou plus (Crolles avec 8 513 habitants est la plus peuplée des 43 communes du territoire).

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Si elle est un atout indéniable, la juxtaposition de zones urbaines majeures et d'espaces naturels attractifs expose le patrimoine naturel et culturel à des contraintes multiples. Le Grésivaudan se doit donc d'anticiper en permanence pour préserver la qualité environnementale, la densité de la

biodiversité, la durabilité des forêts et l'intégrité des sites historiques qui font sa richesse, tout en assurant l'accès libre aux espaces de nature et de loisirs pour le grand public.

De même, l'intercommunalité reste vigilante pour faire face aux tensions sur le foncier agricole, support d'une activité économique locale et nourricière. Il en va de même pour les phénomènes climatiques exceptionnels amenés à s'intensifier, les pics de pollution à se multiplier et la crise énergétique à perdurer. C'est pourquoi la communauté de communes met en œuvre des politiques assurant la sécurité et la santé des biens et des personnes de son territoire.

Lieu de vie, de travail et destination touristique et de loisirs prisée, le territoire fait l'objet d'une pression croissante sur ses ressources naturelles, patrimoniales et ses infrastructures. Les enjeux de leur préservation et d'une gestion appropriée ne font que s'accroître. Ils soulèvent le besoin d'un accompagnement adéquat et de fait, l'intercommunalité mène des politiques dédiées et des actions de sensibilisation adaptées.

Suite p. 22

2024 : cap sur les engagements qualité

Engagement envers les locataires.

Assurer un environnement de vie sûr, confortable et harmonieux.

Nous tissons des liens authentiques avec nos locataires, à l'écoute de leurs préoccupations. Notre nouvelle organisation engage nos équipes à résoudre leurs problèmes efficacement, pour assurer un environnement de vie sûr, confortable et harmonieux.

Engagement envers les équipes.

De nouvelles façons de penser et d'agir.

Le nouveau Département Qualité de Vie au Travail démontre un engagement fort en faveur du bien-être des employés, de leur intégration et de la cohésion des équipes, à travers une approche de travail participative et collaborative visant à favoriser une bonne transversalité entre les différents pôles, départements et services.

Engagement territorial.

Contribuer au bien-être social et environnemental du territoire.

La démarche d'amélioration continue d'Actis vise à répondre de manière efficace aux défis du territoire métropolitain, y compris les objectifs du Programme Local de l'Habitat, aux besoins des collectivités et aux enjeux de transitions sociales, environnementales et énergétiques.

**LE GRÉSIVAUDAN
EN CHIFFRES**

676 km²

43 communes

Nombre
d'habitants :

105 483

Surfaces agricoles :

11 400 ha soit

17 % du territoire

Forêts :

42 000 ha soit + de

53% du territoire

Point culminant :

le Pic de Belledonne

à 2977 m

Sentiers de

randonnée :

900 km

6 stations de

montagne aux

activités 4 saisons :

Chamrousse,

Les 7 Laux, L'espace

nordique du Barioz

et l'espace alpin

du Grand Plan,

Le Collet, Saint-

Hilaire du Touvet,

L'Espace ludique

du Col de Marcieu

2 stations

thermales :

Saint-Martin d'Uriage

et Alleverd-Les-Bains



ST MICROELECTRONICS

UN ADN ÉCONOMIQUE

Un passé industriel florissant. Une diversification réussie. L'identité économique du Grésivaudan est profondément enracinée dans son histoire industrielle qui s'est écrite avec la houille blanche, l'eau et le bois, qui ont laissé une empreinte durable dans le tissu économique local. Pour autant, une importante diversification économique s'est opérée ces dernières décennies : industries agroalimentaires, secteur des technologies de l'information, filière de la micro-électronique.

Cette diversification est le reflet de la capacité du territoire à s'adapter aux évolutions économiques et technologiques. La filière microélectronique a tout particulièrement pris de l'ampleur ces dernières années avec l'implantation d'un important tissu d'entreprises autour de deux grands noms que sont ST MICROELECTRONICS et SOITEC. Aujourd'hui, cette filière génère une grande partie des emplois locaux sur le territoire.

Primaire, secondaire, tertiaire... les trois secteurs sont au cœur du projet économique. Si l'industrie constitue un pan central de l'économie du Grésivaudan, le territoire accueille également un réseau dense et dynamique de petites et moyennes entreprises de services, essentielles à sa vitalité économique. Cœur battant du territoire, le commerce est le garant de la qualité de vie et du dynamisme des villes et villages. Pour permettre à ces acteurs indispensables de s'épanouir, l'intercommunalité est engagée aux côtés des communes via plusieurs dispositifs de soutien, comme l'Opération de Revitalisation du Territoire, différents fonds de concours...

Quant à l'agriculture, certes moins dominante qu'auparavant, elle n'en demeure pas moins un pilier économique essentiel. Les 400 agriculteurs en activité et les 13 000 hectares de surfaces agricoles utiles constituent le socle d'un engagement fort autour des circuits courts et de la résilience alimentaire.

En la matière, la communauté de communes œuvre pour doter le territoire d'une agriculture nourricière locale et durable. Dans le même esprit, les 42 000 hectares de forêt du Grésivaudan sont aussi à mettre en avant, car ils sont le berceau de multiples usages, tant économiques que récréatifs, sans oublier leur fonction environnementale centrale : réservoir de biodiversité, continuité écologique, puits de carbone...

Autre source de dynamisme économique et non des moindres, le secteur touristique. Grâce à un environnement propice aux activités de plein air, à la présence de stations de montagne et à l'activité thermique unique en Isère, le tourisme est une source de retombées économiques importantes pour le territoire, mais aussi d'emplois non délocalisables permettant de maintenir les populations en secteurs ruraux et montagnards. L'intercommunalité compte trois stations communautaires : Le Collet, les 7 Laux et l'espace ludique du Col de Marcieu. Sur le territoire se trouvent également les stations de Chamrousse, du Barioz et de Saint-Hilaire que la collectivité accompagne via le subventionnement de projets structurants. Au travers de son schéma des Activités de Pleine Nature de Belledonne, Le Grésivaudan mène une politique volontariste de diversification touristique. Pour ce faire, le territoire peut compter sur son office de tourisme communautaire.

L'ÉCONOMIE EN CHIFFRES

- 49 Zones d'Activités économiques
- Commerce : 3 000 emplois
- Industrie : 11 400 emplois
- Agriculture : 400 agriculteurs

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
UNE OPPORTUNITÉ POUR L'AVENIR
ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE**

Si le dynamisme des zones d'activités économiques est un enjeu majeur pour assurer la prospérité du territoire, la préservation de l'environnement l'est tout autant. Concilier ces enjeux est devenu une absolue nécessité et une priorité pour Le Grésivaudan. En définissant des politiques et règles visant à réduire les émissions polluantes, mieux gérer mais surtout moins produire de déchets, en maîtrisant les consommations d'eau, en développant la production d'énergies renouvelables, il sera possible de façonner des zones d'activités économiques qui continueront de contribuer durablement au dynamisme du territoire. L'optimisation du foncier, compte tenu de sa rareté et l'indispensable partage des usages sont également devenus incontournables. À ce titre, l'intercommunalité travaille sur la création de parkings en ouvrage (de type silo) et sur la verticalisation des bâtiments industriels, afin de permettre aux entreprises de conserver l'essentiel du foncier pour leurs activités. Toutes les nouvelles zones d'activités seront dotées de règlements d'aménagement exigeants en matière environnementale.

La conjonction de ces défis, associée à la nécessité de continuer d'accueillir des entreprises et donc de créer des emplois, au vieillissement de la population, à l'attrait du parc de logements, rend impératif des arbitrages en matière d'usages du foncier. La mise en place de mesures et d'outils de régulation et de planification territoriale s'impose. Ces indicateurs et dispositifs doivent permettre une gestion collective équilibrée des tensions entre croissance démographique, développement urbain, attrait touristique, dynamisme économique et préservation des ressources et du foncier.

LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Le cadre national fixe un objectif de réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990. La mise en œuvre de la transition énergétique passera par la transformation des sources d'énergies, le développement des énergies renouvelables et la réduction des consommations énergétiques. Si l'atténuation des émissions s'avère cruciale pour mettre en œuvre la transition écologique, elle restera incomplète sans l'engagement de politiques d'adaptation aux changements climatiques. Des transformations sont déjà à l'œuvre et irréversibles. Il est donc nécessaire de faire évoluer dès à présent certaines pratiques et d'adapter les modes de vies.



Territoire de montagne, Le Grésivaudan est d'ores et déjà confronté aux différents changements climatiques. Ainsi, l'élévation des températures impacte l'activité des stations de montagne en réduisant leurs niveaux d'enneigement et en contraignant leurs périodes d'ouverture. Elle pose également de nouvelles contraintes sur les pratiques agricoles d'élevage et de culture. Les épisodes de canicule qui se sont succédés ces dernières années et les carences en eau dont souffrent plusieurs régions en France ont fait de l'eau un sujet très médiatisé. Le territoire

Suite p. 24

du Grésivaudan bénéficie d'une richesse en eau assez exceptionnelle qui permet à long terme de ne pas avoir à arbitrer les usages. La collectivité n'en demeure pas moins vigilante et veille au quotidien à la préservation de cette ressource.

Aujourd'hui, si l'usage industriel de la ressource en eau représente une part importante des consommations à l'échelle du territoire, la communauté de communes fait de l'eau domestique sa priorité et ne cesse d'encourager et d'accompagner entreprises et usagers à plus de sobriété. Par ailleurs, les changements climatiques multiplient les risques : inondations, sécheresses, incendies, éboulements, etc. Ces événements souvent extrêmes mettent la résilience de tous à rude épreuve et obligent à plus d'anticipation.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES POLITIQUES DU GRÉSIVAUDAN

La communauté de communes n'a pas attendu pour agir et bâtir des stratégies d'intervention prenant la mesure des enjeux environnementaux. Ces derniers supposent une approche transversale et une planification à court, moyen et long termes, ainsi qu'une collaboration bien orchestrée entre l'ensemble des acteurs (collectivités, monde économique, société civile, habitants). À travers ses grands domaines de compétences, la communauté de communes dispose de moyens et agit aux côtés de ses partenaires, sur l'ensemble des thématiques concernées par ces transitions.

Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Élaboré dans la 1^{re} version en 2014, il est en cours de mise à jour. C'est l'expression de la vision globale du Grésivaudan pour un territoire durable et résilient. Le PCAET identifie 5 enjeux de transition



UN RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES QUI ENCOURAGE L'USAGE DES MOBILITÉS DOUCES

écologique sur le territoire :

- atténuer l'impact des activités de transport, résidentielles et économiques sur le climat ;
- adapter les activités économiques (tourisme, agriculture et forêts), les habitats et les milieux naturels aux modifications climatiques ;
- améliorer la qualité de l'air sur le territoire ;
- préserver et renforcer les capacités de séquestration carbone des espaces agricoles et forestiers ;
- réduire la dépendance aux énergies fossiles par la sobriété énergétique et le développement d'énergies renouvelables locales.

La communauté de communes, dans le cadre de son PCAET s'est fixée 3 grandes orientations

1_ Un territoire à énergie positive à horizon 2050 pour une souveraineté énergétique locale

Cela passe par la sobriété énergétique dans les bâtiments privés et les activités industrielles, et le développement des énergies renouvelables.

Les objectifs :

- réduire de 21 % la consommation énergétique du territoire et de 25 % par habitant ;
 - doubler (+90 %) la production énergétique renouvelable.
- #### 2_ Un développement territorial sobre, résilient, qui s'inscrit vers une neutralité carbone
- Il s'agit là de la sobriété foncière, la préservation des ressources, le recours aux mobilités décarbonées.
- Les objectifs :
- réduire de 30 % les émissions de GES du territoire et de 34 % par habitant ;
 - augmenter de 10 % les potentiels de séquestration carbone.

3_ Une communauté de communes animatrice de la transition écologique et visant l'exemplarité

Cela s'illustre par la sobriété énergétique dans les bâtiments publics, une mobilisation transversale et pérenne des acteurs (entreprises, associations, communes, habitants...).

Imaprim, partenaire des collectivités

Imaprim construit en centre-ville et centre-bourg des programmes de logements neufs et des produits complémentaires. Née en Savoie en 2006, l'entreprise est présente depuis six ans en Isère, où elle compte déjà une douzaine de projets conduits en concertation avec les élus et les propriétaires fonciers.



MATHIEU MORESTIN, DIRECTEUR AGENCE GRENOBLE

« IMAPRIM se positionne comme partenaire à l'écoute des collectivités territoriales et axe son développement autour de leurs besoins identifiés, expose Mathieu Morestin, directeur de l'agence iséroise IMAPRIM créée en 2018. Je suis convaincu que l'opération immobilière multiproduit de centre-bourg ou centre-ville constitue un vecteur pertinent pour le développement cohérent, concerté et durable des communes. »

- 26 collaborateurs dont 6 à Grenoble
- 1800 logements livrés
- 200 à 250 logements livrés par an
- Président fondateur : Olivier Gallais

À L'ÉCOUTE DES ÉLUS ET AU SERVICE DE LEURS PROJETS

Imaprim se place au même rang qu'un acteur national par ses équipes de spécialistes, mais sa taille humaine et sa connaissance du terrain sont les garants

d'une collaboration étroite et continue avec les communes. Par exemple, à Barby (commune de Grand Chambéry), la réalisation du nouveau centre bourg de la commune a donné lieu à une vingtaine de comités de pilotage entre les élus et Imaprim, permettant ainsi un dialogue continu et constructif. Les réalisations d'Imaprim intègrent des produits complémentaires devenus essentiels : commerces, crèches, centres de santé. Elles prennent en compte l'évolution des besoins en matière de "vivre ensemble", d'accessibilité, de qualité environnementale, de transition énergétique et de mobilité.

QUELQUES EXEMPLES DE RÉPONSES SPÉCIFIQUES

- À Saint-Egrève, le programme Olistic comprendra 3 logements labellisés Habitat Senior Services et accueillera en rez-de-chaussée un centre de santé de 600 m², répondant ainsi à un besoin social et sociétal propre à la commune.
- À Voiron, la société a réalisé deux projets contrastés : Villa Valériane, situé en hyper-centre et le projet Inua, sur le coteau est de la ville. Sur ce deuxième site, Imaprim améliore les mobilités douces et la sécurité des habitants par l'aménagement d'un raccourci piéton qualitatif.
- Au centre-ville de Chambéry, la société a déjà livré deux structures multi-accueil : l'une de 100 berceaux en 2020, et l'autre de 30 berceaux il y a quelques mois dans la résidence ECHO.
- Ce programme mixte de logements et de bureaux, ECHO, où a pris place le nouveau siège social d'Imaprim ce printemps, fut récompensé en 2022 par

une Pyramide de vermeil et d'argent pour son innovation industrielle.

DES CONSTRUCTIONS DURABLES ET INTÉGRÉES

Les projets Imaprim se distinguent par leur qualité constructive et leur intégration architecturale. Ainsi, à Saint-Egrève, un cèdre majestueux est devenu l'emblème du programme Akasha tout en répondant aux exigences du PLUI métropolitain et de son AOP Paysages. .



RÉSIDENCE AKASHA À SAINT-EGRÈVE LIVRÉE EN DÉCEMBRE 2023

L'équipe Imaprim de Grenoble sera présente au Congrès des Maires de l'Isère 2024. Avec enthousiasme, elle invite donc les élus à venir à sa rencontre pour échanger ensemble sur leurs besoins en termes de logements et d'aménagements, afin d'imaginer ensemble la ville de demain.

34 rue Gustave Eiffel - 38000 Grenoble
04 80 92 00 45
www.imaprim-promoteur.com



Les instances dirigeantes de l'A.M.I.

Le Comité directeur est installé depuis le 29 septembre 2020, suite aux élections municipales et communautaires. En 2024 il compte plus de 30 membres, dont un Bureau de 12 membres. Il est composé de maires, adjoints, présidents et vice-présidents de communautés qui représentent les 512 communes et les 18 intercommunalités du département.

Le Bureau



Daniel VITTE
Président de l'A.M.I.
Maire de Montrevel



Martial SIMONDANT
Vice-président en charge
des relations avec les
intercommunalités
Vice-président
de la C.C. Bièvre Isère



Christian REY
Vice-président
en charge de la
formation
Maire de Diémoz



Laurette AIMONETTI
Vice-présidente
en charge des
relations avec l'AMF
Adjointe au Sappey
en Chartreuse



Marie-Claire DÉCHAUX
Trésorière
Adjointe à La Mure



Annie FRAGOLA
Secrétaire
Adjointe à Crolles



Roger MARCEL
Trésorier-adjoint
Maire d'Aoste



Cyrille MADINIER
Membre en charge
des relations avec les
communes rurales
Vice-président
de la C.C. Bièvre Est



Michaël KRAEMER
Membre en charge
des relations avec
les communes
de montagne
Maire de Lans en Vercors



Dominique CLOUZEAU
Membre en charge
des relations avec les
communes nouvelles
Maire du Plateau des
Petites Roches



Fabien DURAND
Membre en charge
du Congrès
départemental
Maire de St Savin



Thierry FEROTIN
Membre
Maire de Biviers

Les autres membres du Comité directeur



Yves ALLARDIN
Adjoint à Voiron



Henri BAILE
Président de la C.C.
Le Grésivaudan



Jean-Yves BRENIER
Président de la C.C.
Les Balcons
du Dauphiné



Cédric CAMP
Maire d'Anthon



Bruno CATTIN
Président de la C.A.
du Pays Voironnais



Christophe CHARLES
Vice-président de
Vienne Condrieu
Agglomération



Roger COHARD
Maire du Cheylas



Céline DESLATTES
Cons. déléguée
à Grenoble



Sylvie DÉZARNAUD
Présidente de la
C.C. Entre Bièvre
et Rhône



Jérôme FAUCCONNIER
Maire d'Avignonnet



Christophe FERRARI
Président de
Grenoble Alpes
Métropole



Pierre GANDIT
Maire de La Garde
en Oisans



Bernard GILLET
Maire de Marnans



**Nelly JANIN
QUERCIA**
Maire de Noyarey



Franck LONGO
Maire de Fontaine



Annick MERLE
Gérante bénévole
d'AMI Développement
Maire de Frontonas



Isabelle PETERS
Adjointe à Grenoble



René PORRETTA
Président de
Collines Isère Nord
Communauté



Sandrine RENAUD
Adjointe à Chasse
sur Rhône



Nadine ROY
Cons. déléguée à
la CA Porte de l'Isère
Maire de Crachier



Jean-Claude SARTER
Vice-président
de la C.C. Cœur
de Chartreuse



Dominique UNI
Vice-présidente de
Saint-Marcellin
Vercors Isère
Communauté



Accession en Bail Réel Solidaire

**GIÈRES
TERRE DE CHÊNE
DU T2 AU T5**

Achetez du neuf
à partir de **149 000 €***

**C'EST POSSIBLE !
POURQUOI PAS
VOUS ?**

Parce que votre situation
est **UNIQUE**,
chez SD'access nous
prenons le temps de
l'étudier **ENSEMBLE** pour
vous proposer la meilleure
solution d'acquisition.

SD'access
L'immobilier pour vous, naturellement !

04 81 97 45 00 | www.sdaccess.fr



Agence Allègre - Tél. 04 76 45 02 57

*Renseignez-vous sur votre éligibilité auprès de nos conseillers.

Activités de l'Association Octobre 2023 - Octobre 2024

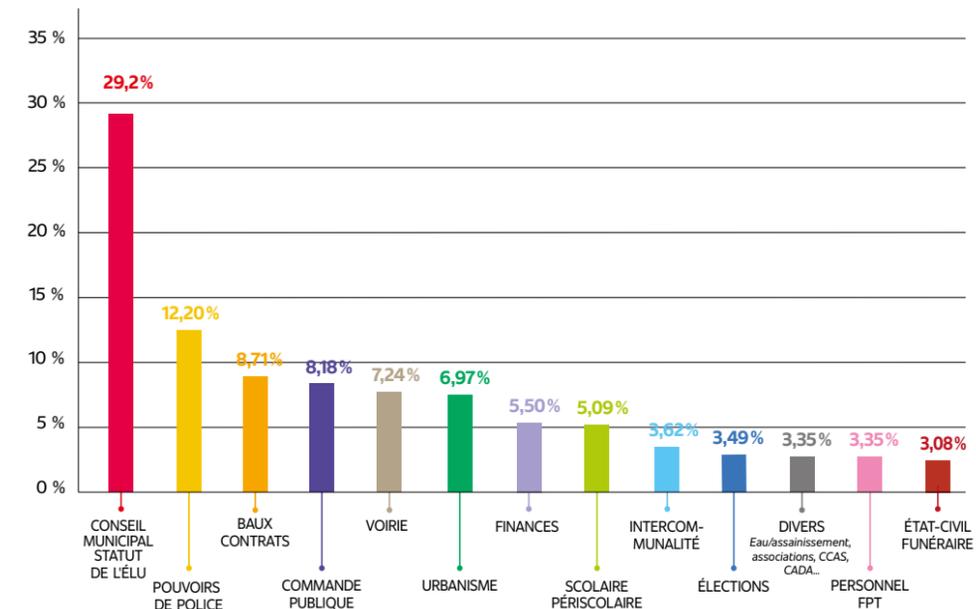
La complexité croissante de la fonction d'élu (et en particulier de maire et de président d'intercommunalité), avec l'évolution du cadre législatif, des transferts de compétences de la commune à l'échelon intercommunal... rendent cette mission délicate, d'autant qu'il est difficile de cumuler toutes les casquettes : juridique, social, urbanisme... L'A.M.I. est un partenaire actif dans les débats qui concernent la vie locale ; elle défend les intérêts de ses adhérents et participe aux réflexions portant sur les mutations des collectivités en Isère. Retour sur une année d'actions pour les collectivités locales...

PRINCIPALES QUESTIONS JURIDIQUES POSÉES À L'A.M.I.

Le nombre de questions reste stable par rapport à l'année dernière avec des thèmes assez récurrents. 746 questions ont été posées sur la période dont la majorité (+ de 29 %) a

porté sur le fonctionnement du Conseil municipal et le statut de l'élu. Plus de 12 % des demandes ont concerné les pouvoirs de police du maire. Viennent ensuite les questions liées aux baux et contrats, la commande publique, la voirie et l'urbanisme (entre 9 et 7 %

chacun). Les finances et le scolaire/périscolaire ont concerné quelque 5 % des demandes chacun. Puis de l'ordre de 3 % pour les questions sur l'intercommunalité, les élections, le personnel (FPT) et l'état civil / funéraire.



Les questions d'ordre juridique, administratif et réglementaire sont traitées en interne. Lorsque cela s'avère nécessaire, des recherches complémentaires sont effectuées auprès des administrations compétentes ou de l'AMF. L'A.M.I. s'est également attaché les services d'un Cabinet d'avocats pour les cas les plus complexes.

RÉUNIONS D'INFORMATION

Elles sont organisées par l'A.M.I. et proposées avec le concours d'intervenants référents dans le domaine présenté. Les élus bénéficient, le plus souvent sur deux heures, de présentations et d'échanges sur des sujets précis. Ces réunions ont été organisées à distance ou en présentiel et ont concerné les thèmes suivants :

1. La réforme des retraites des élus > Le mercredi 13 décembre de 18h30 à 19h30

Ce webinaire a compté 85 élus inscrits. Elisabeth Gagnaire a animé ce webinaire et a présenté les principales incidences depuis le décret n°2023-838 du 30 août 2023. Il permet notamment à tous les élus locaux, s'ils le souhaitent, d'être assujettis aux cotisations de sécurité sociale sur leurs indemnités de fonction, et les années de mandat électoral ouvrent le rachat de trimestres de retraite.

2. La Loi de finances 2024 > Le lundi 29 janvier de 15h à 17h et le mercredi 31 janvier de 16h15 à 18h15

Ces deux visio-conférences ont compté près de 200 inscrits au total. Les intervenants ont été Jean-Pierre Coblentz et Alexis Thielland du Cabinet Stratorial Finances. Les principaux thèmes exposés et échangés ont concerné les dispositions de la Loi de finances pour 2024 et des lois de finances rectificatives adoptées au cours de l'année 2023. Les élus et les services des collectivités ont également eu connaissance de l'ensemble des leviers nécessaires pour le vote des taux d'imposition et l'élaboration du budget, ou de la première décision modificative. Ont été abordés également : le contexte national, les mesures fiscales, les compensations fiscales, la DGF, le FPIC...



3. Taux d'intérêts et financements > Le mercredi 19 mars de 11h à 12h

Ce webinaire a été organisé en partenariat avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes (CERA). À destination des petites collectivités (jusqu'à 2500 habitants), ce webinaire a proposé deux thèmes : un point sur les marchés financiers et leur évolution, et une présentation d'un outil, "Numairic" permettant à une collectivité de réaliser des simulations mais aussi de souscrire en digital son ou ses financements (simulation ou souscription de prêts directement sur internet).

4. La loi de revalorisation du métier de secrétaire de mairie > Le jeudi 21 mars de 12h30 à 13h30 et le jeudi 28 mars de 17h à 18h

Ces webinaires ont été organisés en partenariat avec le CDG 38. Ils ont présenté les impacts de la loi (désignation du secrétaire de mairie, formation obligatoire, promotion hors quota...) et le calendrier de promotion interne 2024.

5. L'installation des professionnels de santé > Le mercredi 15 mai de 18h à 20h

Cette réunion a été organisée en présentiel à l'Espace Jean Doucet, mis à disposition par la commune de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Très attendue du fait du thème qui intéresse et préoccupe nombre d'élus, elle a réuni 130 participants.

Les intervenants ont été :

- Annie Pourtier, Maire du Bouchage, Vice-présidente à la santé au Département de l'Isère,
- Loïc Mollet, Directeur de la délégation départementale de l'Isère de l'ARS,
- Hélène Cardinale, Directrice, et Rémi Blanc, Directeur Santé de la CPAM de l'Isère.



La 1^{re} partie a été consacrée au diagnostic territorial par EPCI en Isère :

- par rapport à la population, offre de soins, densité des médecins et soignants, attractivité des médecins généralistes, perspectives des retraites...
- les nouveaux modes d'organisation : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et Centres de Santé (CDS), les assistants médicaux et les autres formes de délégations de tâches.

La 2^e partie a concerné les leviers existants ou en projet pour développer l'offre de soin :

- les Contrats locaux de Santé : présentation du dispositif et exemples en Isère,
- les accompagnements et aides disponibles : guichet unique, contrat d'aide à l'installation des médecins, contrat de début d'exercice (1 an), Bourse d'étude...
- le dispositif d'aides du Département pour l'installation des professionnels de santé dans les communes en situation de "désert médical".

Suite p. 32



Altice France est acteur incontournable des télécoms en France

A vos côtés en Isère Cyrille-Frantz HONEGGER



Délégué Régional Altice France
04 28 89 93 59
06 14 70 04 27
cyrille-frantz.honegger@sfr.com
452 Cours du 3^{ème} Millénaire
69800 Saint-Priest Cedex

À travers SFR, 2^{ème} opérateur français, Altice France accompagne quotidiennement plus de 27 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de plus de 37 millions de prises éligibles, SFR a été le premier opérateur à lancer la 5G en France et couvre également 99,9 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs.

Altice France est un partenaire engagé auprès des collectivités locales comme en Isère avec son partenariat avec l'Association des Maires de l'Isère depuis 2019.

Altice France via la Fondation SFR, soutient également des actions pour l'insertion des jeunes en difficultés et pour la lutte contre la précarité numérique qui contribue au développement numérique des territoires.

SFR au plus près des territoires, avec un réseau de distribution de proximité qui compte 4 boutiques en Isère. Elles permettent aux Isérois une expérimentation des usages et services proposés par SFR.

Pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter :
[@AlticeFrance](https://twitter.com/AlticeFrance)

LA FORMATION POUR LES ÉLUS

En 2023, le nombre de sessions de formations a progressé par rapport à 2022, grâce à l'augmentation sensible des formations sur-mesure, en "intra". Organisme agréé depuis 2007, l'A.M.I. propose un large choix de formations sur l'ensemble du territoire à destination des élus isérois. Les thématiques évoluent d'une année sur l'autre pour s'adapter aux demandes et aux besoins des élus, via les questionnaires de fin de formation et selon l'actualité nationale et locale. L'A.M.I. s'entoure de formateurs majoritairement locaux, issus des secteurs privés et publics, qui font référence dans leurs domaines, une vingtaine de formateurs sont ainsi intervenus en 2023.

La très grosse majorité des formations est prise en charge dans le budget communal, intercommunal ou départemental et très peu par le DIFE, très difficile d'accès pour les élus via France connect plus.

Au cours de l'année 2023, 57 sessions de formation ont été réalisées et ont compté 358 stagiaires. Le nombre de formations "intra" a plus que doublé passant de 12 à 28.

Les formations ayant rencontré le plus de succès en 2023 concernent les formations relatives à la communication et aux finances.

Les formations classiques apportant des connaissances et compétences juridiques aux élus telles que "Les risques et responsabilités liés au mandat" ou "La

commande publique" sont également toujours demandées par les collectivités.

Synthèse des formations réalisées par l'A.M.I. en 2023

- Communication et techniques relationnelles **35 %**
- Finances locales **12 %**
- Environnement **12 %**
- Droit et Commande publique **10 %**
- Education et jeunesse **9 %**
- Relation avec les administrés **7 %**
- RH et management **5 %**
- Santé et Action sociale **4 %**
- Gestion des risques **4 %**
- Urbanisme, architecture et patrimoine **2 %**

Le classement des thématiques est établi selon le pourcentage de participants

REPRÉSENTATION DANS LES COMMISSIONS

L'A.M.I. désigne régulièrement des élus qui siègent dans quelque 180 commissions, comités ou groupes de travail. Ceux-ci ont un rayonnement essentiellement départemental, mais parfois régional, voire national.

Depuis les élections de 2020, ce sont plus de 140 commissions qui ont été renouvelées / complétées, voire pour certaines créées, parmi lesquelles on

peut citer les plus récentes :

- **le Comité départemental pour l'emploi de l'Isère,**
- **le CoPil France Numérique Ensemble,**
- **le Groupe de travail sur l'évolution des besoins des employeurs et des métiers de Secrétaire de Mairie**

avec le CDG 38,

- le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO),
- la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF),
- la Conférence départementale des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées,
- la Commission départementale de suivi des Etablissements ou service Social ou Médico-Social (ESMS) en difficulté - ARS,
- le Comité Régional pour l'Alimentation (CRALIM),
- la Commission Départementale de vidéoprotection,
- la Commission départementale de la sécurité routière (CDSR),
- la Commission départementale consultative (CDC) des gens du voyage,
- le Schéma/Comité Départemental de services aux familles (SDSF/CDSF),
- la Commission Départementale de l'aide médicale urgente, transports sanitaires et de la permanence des soins (CODAMUPS) - ARS,
- le Comité Local de Cohésion des Territoires (CLT/CLCT) de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT),
- l'Instance Départementale chargée de la Prévention de l'Évitement Scolaire (IDPES),
- les Territoires Numériques Éducatifs (TNE),
- la Commission locale des transports publics particuliers de personnes (CLT3P),
- la Conférence régionale du sport (CRDS) Auvergne Rhône-Alpes...

LE PERSONNEL DE L'A.M.I.



Geneviève BILLET
Direction



Elisabeth GAGNAIRE
Juridique - Adj. Direction



Cindy MACHET
Commercialisation
Communication



Sylviane THEVENET
Comptabilité



Elisa TOIA
Formation - Juridique



Magali DUFEL
Administratif

Suite p. 34

iwoodlove

designers & artisans

iwoodlove vous accompagne dans vos projets d'aménagement et fabrique localement dans son atelier en Isère.



Accueil Vals du Dauphiné



Co-working Balcons du Dauphiné

Espace partagé CCI Nord Isère

Spécialisée dans la conception et la fabrication de mobilier issu de matériaux éco responsables, traitant l'acoustique de vos espaces, l'agence iwoodlove vous guidera dans vos choix pour créer des environnements chaleureux, optimisés, avec un impact carbone positif.

Notre mission est d'aller vers le moins mais mieux, par l'optimisation et le bien-être, dans le respect éthique et environnemental.



www.iwoodlove.com



38110, Saint Clair de la Tour 04.74.88.10.23

AGENDA
2023- 2024
2023
8 novembre

Bureau élargi
à l'A.M.I.

21/23 novembre

Congrès national
de l'AMF à Paris

2024
10 janvier

Bureau élargi
et vœux à la Presse
à l'A.M.I.

6 mars

Bureau élargi
à l'A.M.I.

15 mai

Bureau élargi
à l'A.M.I.

10 juin

AG d'AMI
Développement à
l'A.M.I.

18 juin

22^e Rencontre des
intercommunalités
iséroises à Noyarey

16 juillet

Comité directeur
décentralisé à Diémoz

4 septembre

Comité directeur
à l'A.M.I. et remise
des Trophées de la
Formation 2022-2024

12 octobre

66^e Congrès
départemental à Crolles
(Le Grésivaudan)

PUBLICATIONS DE L' A.M.I.

L' A.M.I. réalise régulièrement des publications dans le cadre de sa mission première d'information à ses adhérents.

• La Lettre aux Élus isérois

Éditée 3 à 4 fois par an, elle informe particulièrement sur les actualités juridiques et réglementaires, et traite également en détail un dossier. Des rubriques concernant les partages d'expériences, les intercommunalités et la formation de l'A.M.I. complètent l'information. Sa diffusion est assurée auprès des élus et des services des collectivités territoriales du département ainsi que des partenaires, en formats papier et numérique.

• Le Mag'Congrès

Il est réalisé par l'A.M.I. et paraît une fois par an, à l'occasion du Congrès départemental. Il présente les prestataires, partenaires des collectivités iséroises et informe les élus et techniciens des collectivités par plus d'une vingtaine d'articles de fond. Il contient également le rapport d'activité de l'association. Il est remis à tous les participants au Congrès départemental et envoyé dans les 512 communes et 18 intercommunalités iséroises.

• Le Répertoire officiel des communes et des communautés de l'Isère

Il présente les services et les élus (avec trombinoscope) de l'exécutif des communes et des intercommunalités, ainsi que les principaux services et élus de l'État, de la Région et du Département. Il a été réédité fin 2023, à mi-mandat.

• La revue trimestrielle "La Mairie Magazine"

Rédigée et éditée par Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, elle a une approche journalistique sur des sujets et dossiers d'actualité. L'éditeur assure la diffusion gratuitement dans chaque commune du département, avec un exemplaire pour chaque élu.

SITE WEB

Nouvelle version augmentée avec notamment les supports des réunions d'information, le calendrier annuel et les fiches de toutes les formations : www.maires-isere.fr

A.M.I. DÉVELOPPEMENT

L'Assemblée générale d'AMI Développement, la structure commerciale de l'A.M.I., s'est tenue le 10 juin 2024 à Grenoble dans les locaux de l'A.M.I., en présence de Maître Mitjans, de la gérante bénévole et des membres du Bureau de l'A.M.I. La Société présente des résultats positifs en 2023 à la suite notamment des résultats du Congrès départemental de Beaurepaire qui a eu lieu le 14 octobre 2023. Les recettes liées à la vente des stands et des annonces publicitaires ont été comptabilisées, ainsi que le tiers des recettes du Répertoire officiel des communes et des communautés qui a été réédité à mi-mandat, fin 2023 pour 3 ans.

AMI Développement gère également les partenariats de l'A.M.I. avec : la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, Groupama Rhône-Alpes, GRDF, ENEDIS, Le Groupe La Poste, Altice-France SFR, TE 38 et Energ'Isère qui ont tous réitéré leur partenariat. Seul EDF a souhaité arrêter son partenariat fin 2023.


ÉVÈNEMENTS & RENCONTRES
Le 65^e Congrès des Maires de l'Isère

L'édition 2023 s'est déroulée à Beaurepaire à l'accueil de la commune et de la CC Entre Bièvre et Rhône (EBER) le samedi 14 octobre de 8h à 15h.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : près de 300 communes et EPCI étaient représentés : 1 100 congressistes, dont 120 invités des plus hautes administrations civiles et militaires, 85 stands tenus par 400 exposants.

Le sujet de la table-ronde sur "Imaginons la commune de demain" a entraîné beaucoup d'échanges.

35 élus ont reçu une médaille d'honneur des mains du nouveau préfet, Louis Laugier, du député, Yannick Neuder, et du président de l'A.M.I., Daniel Vitte (or, argent ou vermeil).



Le Congrès a été clôturé par les discours de Jean-Pierre Barbier, président du Conseil départemental de l'Isère, et du préfet, Louis Laugier.

Un sondage d'image réalisé post Congrès pour la première fois, auprès des exposants et des congressistes cite de façon ouverte les qualificatifs d'adhésion de : rencontre, convivialité, proximité, contact avec les élus, accueil et échanges, qualité de l'organisation...

Des idées nouvelles ont été suggérées, dont certaines ont été retenues à Crolles, commune d'accueil en 2024.

La 22^e Rencontre des intercommunalités iséroises

Elle s'est tenue le mardi 18 juin 2024 à Noyarey dans la salle Poly'sons, mise à disposition par la commune. La Rencontre, pilotée par le Vice-président en charge des intercommunalités, Martial Simondant, avec 110 inscrits a enregistré un bilan très positif tant sur le fond que sur la forme.

Les deux thèmes développés ont induit de nombreux échanges avec les participants, ils ont concerné :

1- Le logement et les collectivités à l'épreuve du ZAN

Après la présentation des tendances du marché immobilier et foncier en Isère, les aides (à la pierre) et les accompagnements (en ingénierie) du Conseil départemental pour les communes ont été exposés.

Les propos ont ensuite concerné la proactivité et la notion d'échelle de temps pour le foncier qui doit être "préparé" en amont plusieurs années avant tout projet, et dans la

Suite p. 36



CDMF - AVOCATS
AFFAIRES PUBLIQUES

Des avocats experts
 au service
 des collectivités locales

7 Place Firmin Gautier • 38000 GRENOBLE • tél. : 04 76 48 89 89 • Fax : 04 76 48 89 99
 Site web : www.cdmf-avocats.fr • Blog : www.cdmf-avocats-affaires-publiques.com

perspective du ZAN (études de marché, PLH, affectations des espaces...). L'objectif étant d'aboutir à une vraie stratégie foncière avec les bonnes opportunités (gisements). S'en est suivi un focus sur les visions selon les territoires en matière de sobriété foncière et l'orientation de l'habitat en fonction de l'évolution démographique et des milieux. Ex : en montagne (RS et RP).

En conclusion, une réalisation pilotée par une foncière à missions (Frey) a été présentée (film).

Intervenants :

- Aurélie Poinard, Chargée de projet au Service Logement du Conseil départemental,
- Christophe Charles, Vice-président du Conseil départemental en charge du logement,

- Vincent Remy, Directeur de l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL),
- Frédéric Pontoire, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de Grenoble (AURG).

2- Notre résilience face aux risques, mieux connaître le risque pour mieux agir

En introduction, le contexte législatif et les outils (PCS/PICS) ont été présentés. Puis l'IRMa a développé les trois étapes de "sa" fusée :

- le maintien opérationnel des PCS
 - le paradigme de l'interopérabilité
 - et l'opérationnalité (méthodologie administrative et technique).
- Puis la CC du Grésivaudan a partagé les étapes d'avancement de son PICS.

Intervenants :

- François Giannocarò, Directeur de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa),
- Joris Benelle, DGS de la CC Le Grésivaudan.



MARTIAL SIMONDANT, VP A.M.I.
NELLY JANIN QUERCIA, MAIRE DE NOYAREY
DANIEL VITTE, PRÉSIDENT A.M.I.

LES TEMPS FORTS LORS DU 105^E CONGRÈS DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

Forte d'une délégation de 275 élus et accompagnants, l'Isère a été, cette année encore, un des départements les plus représentés lors de cette édition 2023 qui s'est tenue du 21 au 23 novembre Porte de Versailles à Paris. L'A.M.I. a organisé plusieurs temps forts pour la délégation iséroise dont :

la signature de la convention avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes et GRDF, la visite du Sénat et une soirée festive en deux temps, la visite des Chefs-d'œuvre du Centre Pompidou avec des guides conférenciers suivie par un dîner cocktail au restaurant "Zango des Halles", privatisé pour l'occasion.



VISITE DU SÉNAT



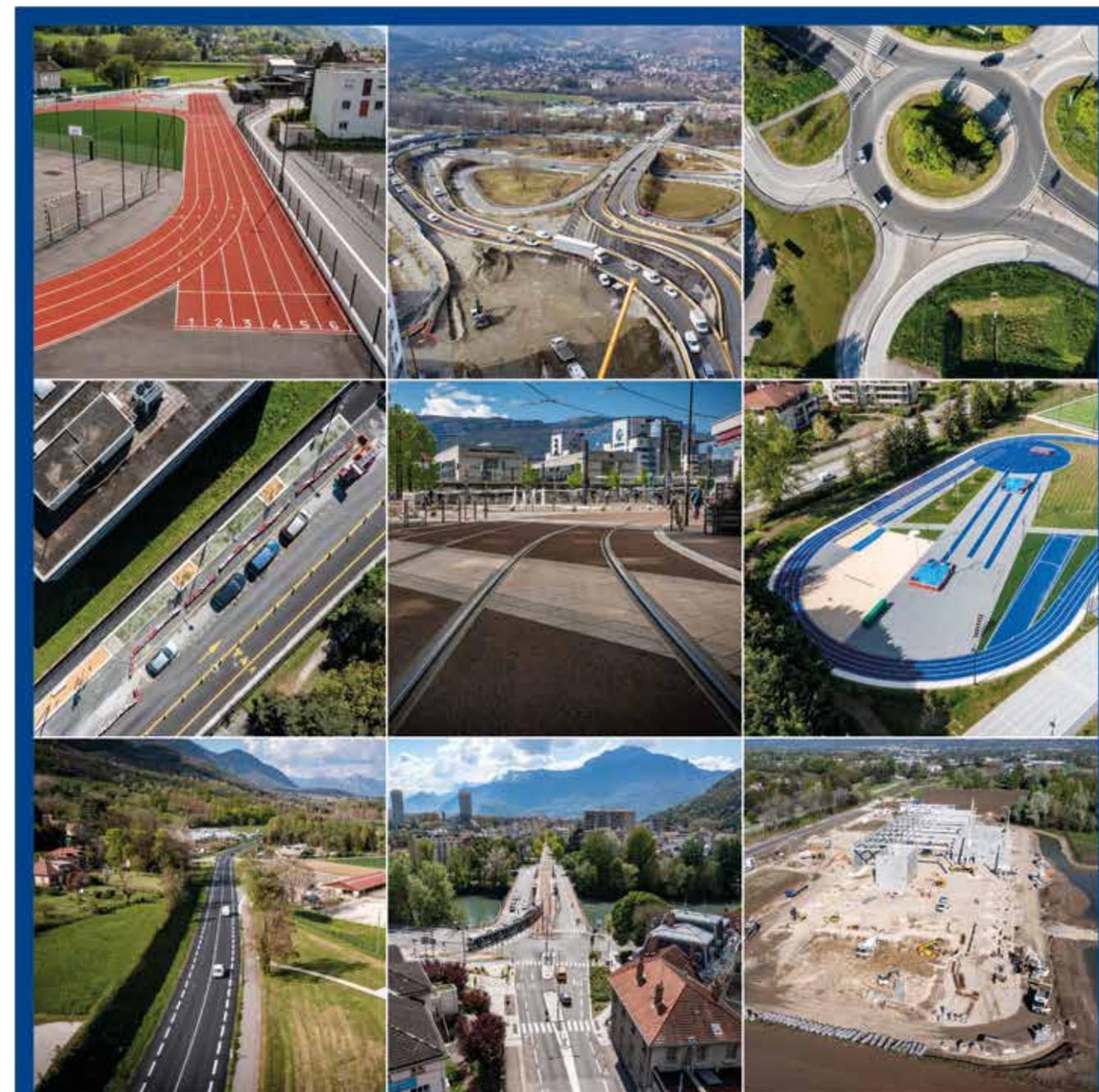
SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES



SOIRÉE FESTIVE PARTENAIRES ENEDIS ET GRDF



LA DÉLÉGATION ISÉROISE PORTE DE VERSAILLES



À VOS CÔTÉS, POUR CONCEVOIR ET CONSTRUIRE LES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS

EUROVIA ALPES - AGENCE DE GRENOBLE
4, rue du Drac - BP 308 - 38434 Echirolles cedex
T/ +33 4 76 75 02 09
euroviagrenoble@eurovia.com





Les formations de l'A.M.I.

L'Association des Maires de l'Isère possède depuis le 17 janvier 2007 l'agrément ministériel (renouvelé fin 2023) nécessaire pour dispenser des formations aux élus locaux. Les thématiques de formation proposées, adaptées à la réalité du terrain, s'appuient sur les compétences de formateurs spécialisés.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- **Avec le financement de votre collectivité :** renvoyez le bulletin d'inscription disponible en ligne sur notre site Internet, avec signature et cachet de la collectivité à administratifs@maires-isere.fr
- **ou avec votre DIFE :** depuis votre compte personnel de formation "Mon compte Elu". Attention, date limite de la confirmation d'inscription de 11 jours ouvrés avant la date de la session. Comptez un délai d'environ 3 semaines avant la formation pour un dossier DIFE.

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE FORMATION SPÉCIFIQUE ?

L'A.M.I. s'adapte à votre demande en organisant des formations sur mesure (intra) à des tarifs modérés pour les communes et les intercommunalités iséroises, grâce à son vivier de formateurs locaux (finances, urbanisme, management, communication...).
 Pour toute demande de renseignements ou de devis, n'hésitez pas à contacter notre chargée de formation, sur formation@maires-isere.fr ou au **04 38 02 29 32 (LD)**.

Retrouvez l'ensemble des sessions de formation sur notre site internet : [www.maires-isere.fr/rubrique "FORMATIONS - Catalogue des formations"](http://www.maires-isere.fr/rubrique%20FORMATIONS%20-%20Catalogue%20des%20formations)

OCTOBRE 2024

Lundi 21 oct. 13h30 à 16h30
L'accueil du nouvel arrivant
 Saint-Sauveur

NOVEMBRE 2024

Mardi 5 nov. 9h30 à 12h30
Énergie dans le logement social : stratégies patrimoniales et choix énergétiques des bailleurs sociaux
 Voiron

Mercredi 6 nov. 14h à 17h
L'instruction des permis de construire
 Grenoble (AMI)

Jeudi 7 nov. 9h à 17h
Connaître et maîtriser les demandes de subvention pour ma collectivité
 La Côte-Saint-André

Mercredi 13 nov. 9h à 17h
Budget, finances locales et intercommunales : théorie
 Poisat

Vendredi 15 nov. 9h à 17h
Piloter une cellule de crise
 La Buisse

Vendredi 22 nov. 9h à 17h
La préparation du budget communal : cas concrets
 St-Marcellin Vercors Isère Communauté

Mercredi 27 nov. 9h à 17h
La commune, l'élu et l'école
 Vizille

Jeudi 28 nov. 9h à 17h
Les pouvoirs de police du maire
 À distance

DÉCEMBRE 2024

Vendredi 6 déc. 14h à 17h
Le droit de préemption urbain
 Veurey-Voroize

Mercredi 11 déc. 14h à 17h
Le rôle du maire employeur
 À distance

Jeudi 12 déc. 12h à 14h
Élus locaux et prévention du suicide : des pistes pour agir
 À distance

Suite p. 40

FORMATIONS pour les élus isérois

À CHAQUE FINANCEMENT SON INSCRIPTION ADAPTÉE

BUDGET DE LA COLLECTIVITÉ

EN FORMAT PAPIER : avec le bulletin d'inscription de l'AMI

- Bulletin d'inscription disponible sur le [site internet de l'AMI](http://site.internet.de.lami), à remplir **avec signature et cachet de la collectivité**
- Envoi du bulletin d'inscription complété à administratifs@maires-isere.fr
- Validation de l'inscription** par retour de mail de l'AMI

L'article L.2123-14 du CGCT impose qu'un montant prévisionnel des dépenses de formation soit inscrit au budget général

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION DE L'ÉLU (DIFE)

EN LIGNE : sur la plateforme nationale *Mon Compte Formation Elu*

400€ / an pour chaque élu
 - Plafond (cumul des crédits) à 800€ -
 Fonds administré par la Caisse des Dépôts.

1. CRÉATION DU COMPTE NUMÉRIQUE (OBLIGATOIRE)

- Création de son Identité Numérique La Poste sur le site FranceConnect+
- Validation de son identifiant en bureau de poste ou avec un facteur sur rdv (Smartphone + Carte Nationale d'Identité)

L'identification depuis Mon Compte Formation Elu est individuelle et confidentielle

OU

- Dossier d'inscription en format papier à télécharger sur FranceConnect+ à remplir et envoyer par voie postale

2. INSCRIPTION

- Recherche des formations souhaitées sur le site Mon Compte Formation Elu
- Demande de devis par l'élu sur Mon Compte Formation Elu
- Validation du dossier par l'AMI sur Mon Compte Formation Elu
- Confirmation de l'inscription par l'élu sur Mon Compte Formation Elu au plus tard 11 jours ouvrés avant la date de début de la formation

⚠️ **Délai minimum de 11 JOURS OUVRES** entre la date de confirmation d'inscription et la date de début de la formation

Devenons l'énergie qui change tout.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE COMMENCE ICI.

Le groupe EDF accompagne chaque territoire dans sa transition écologique avec des solutions adaptées à ses besoins.

En savoir plus sur edf.fr/solutions-collectivites
 L'énergie est notre avenir, économisons-la!

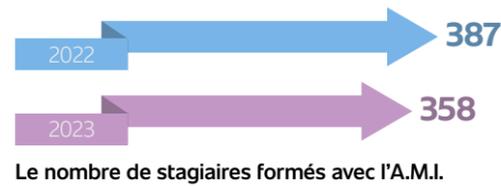
Les formations de l'A.M.I. en chiffres (données 2023)

“ **57 formations**
28 issues du catalogue
29 sur mesure (Intra) ”



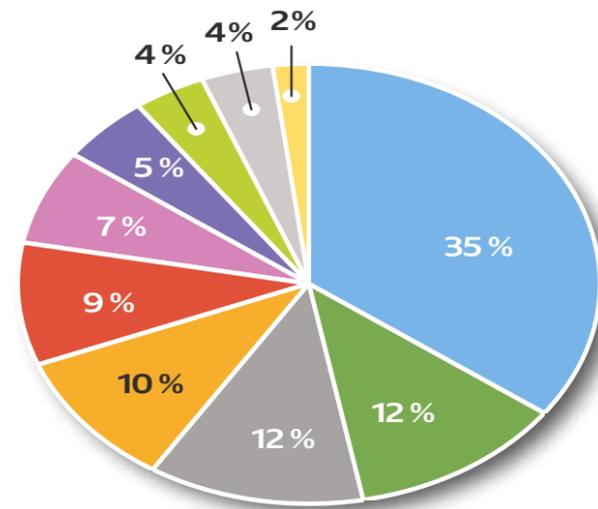
Des formations délocalisées dans 33 communes et intercommunalités iséroises

Un vivier de **60 formateurs expérimentés** a formé **358 stagiaires** en 2023



Thématiques des formations de l'A.M.I. en 2023

- Communication et techniques relationnelles
- Finances locales
- Environnement
- Droit et commande publique
- Education et jeunesse
- Relation avec les administrés
- RH et management
- Santé et action sociale
- Gestion des risques
- Urbanisme, architecture et patrimoine



Suite p. 42

Le futur compte sur nous



Nous imaginons avec vous le futur pour construire l'habitat de demain. Un habitat qui renforce le lien emploi-logement et participe à l'attractivité des territoires isérois par sa qualité d'usage, son accessibilité au plus grand nombre, sa sobriété en consommation d'énergie et d'eau, son respect de l'environnement et sa résilience face aux aléas climatiques.

Prise de parole en public : formez-vous pour convaincre !

La fonction d'élu nécessite de s'exprimer clairement, et avec assurance, pour présenter son projet ou une idée novatrice, animer une réunion, motiver ses interlocuteurs et asseoir son leadership. Il s'agit d'informer, d'influencer, de fédérer et de convaincre son auditoire.

PRÉPAREZ-VOUS COMME UN ATHLÈTE POUR RÉUSSIR !

Prendre la parole en public est souvent une source de stress. Avant même d'entrer sur scène, nous appréhendons les réactions du public, son jugement, voire le rejet de notre groupe social et de devoir nous défendre seul. La formation sur la prise de parole en public permet d'accroître vos compétences en termes de contenu et de forme du discours. Grâce aux outils présentés et mis en application immédiatement, vous apprenez à bâtir une stratégie de communication, à argumenter, à utiliser votre corporel, votre voix, votre regard et le silence pour montrer de l'assurance et convaincre.

ENTRAÎNEZ-VOUS POUR AUGMENTER VOTRE CONFIANCE EN VOUS !

Le travail sur l'argumentation, la voix et le corporel diminue votre stress. Vous ralentissez votre débit, ce qui est confortable pour votre public. Vous supprimez vos tics de langage comme « Euh, donc, finalement... », ce qui clarifie votre discours. Vous travaillez la concision, ce qui est impactant. Cela augmente votre confiance en vous et renforce votre leadership. Des atouts fondamentaux pour convaincre un auditoire !

PAROLE
D'ÉLUE

Chantal MONTALTO

1^{re} adjointe de la commune
de Les Eparres

« Lorsque l'on m'a proposé cette formation, j'étais dubitative, pensant que vu mon expérience et ayant travaillé 42 ans dans une entreprise avec beaucoup de formations, je n'avais plus rien à apprendre.

Et puis, je me suis laissée tenter, pourquoi pas....

Un bon groupe de personnes désireuses d'apprendre. Chacune avec sa réserve et sa timidité pour prendre la parole en groupe. Les différents ateliers nous ont permis d'avancer pas à pas pour acquérir une confiance en nous-mêmes.

En finalité, nous avons observé que chacun avait travaillé sur soi, et en confiance en élocution en groupe.

Pour ma part, j'ai mis l'accent sur un trait de mon caractère qu'il fallait travailler et qui a été mis ensuite en pratique avec succès. »

PAROLE DE
FORMATRICE

Christine ZAMBELLI

Coach et formatrice en management,
communication et connaissance de soi

« 90 % de la réussite d'une prise de parole réside dans sa préparation ! Je combine théorie et entraînement avec des exercices pratiques à partir de votre réalité terrain. En fonction de ce que je perçois de vous, je peux faire un focus sur un point spécifique. Par exemple, sur la méthode des couleurs pour mieux vous connaître, le DESC (Décrire, Exprimer, Spécifier, Conclure) pour savoir comment vous positionner par rapport à votre interlocuteur, la Sophrologie pour gérer votre stress, la



Programmation Neurolinguistique pour passer de l'échec à une stratégie de réussite, augmenter votre confiance en vous et réussir. Certains de ces outils font l'objet de formations plus approfondies. Vous êtes UNIQUE et, passionnée par mon métier, j'aime accompagner chacun de vous vers le succès ! »

Christine ZAMBELLI accompagne depuis 20 ans les collectivités territoriales comme les entreprises privées

Suite p. 44

www.maires-isere.fr

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL,
C'EST MIEUX QUAND ON EN PARLE !

tp terrapublica

AGENCE 100% COMMUNICATION PUBLIQUE

23, rue Cavenne
69 007 LYON
04 28 87 04 00
contact@terrpublica.com
terrpublica.com

La gestion des dépôts sauvages

Les élus sont régulièrement confrontés à des situations aussi diverses que fréquentes en lien avec la gestion des déchets.

Que faire face à l'entreposage sur un terrain, par son propriétaire, d'objets hétéroclites et usagés notamment si le propriétaire indique qu'il entend les réutiliser ?
Comment gérer des dépôts sur un terrain public de déchets potentiellement pollués ?
Qui est responsable de la gestion et de l'élimination de ces dépôts ?
Ces questions à mi-chemin entre la police administrative, le droit de l'environnement et le droit pénal ne sont pas toujours faciles à appréhender.

La formation vise à offrir un mode d'emploi pour aider les élus à se saisir de l'arsenal juridique souvent méconnu mis à leur disposition.

LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

Le Maire dispose de pouvoirs diversifiés aussi bien sur la base de ses pouvoirs de police générale que sur les pouvoirs qu'il tient de polices spéciales (règlement sanitaire départemental, règlement de collecte, code de l'environnement...). À cela s'ajoute un panel de sanctions administratives qu'il est utile de connaître (amende pouvant atteindre 150 000 €, astreinte journalière d'un montant maximum de 1 500 € par jour...).

LA RÉPRESSION PÉNALE

Un volet pénal s'ajoute au volet administratif. L'abandon d'un déchet est généralement susceptible de faire l'objet de plusieurs qualifications pénales avec la possibilité pour un Maire dans de nombreux cas d'établir un avis de contravention sanctionnant immédiatement le fautif.

PAROLE
D'ÉLUE

Isabelle FOURNIER
Maire de St-Victor-
de-Cessieu

« Formation très intéressante avec des cas concrets et des échanges instructifs. Je connais aujourd'hui mon pouvoir ainsi que celui de mes adjoints pour lutter contre les dépôts sauvages dans notre commune. Merci pour cette formation. »

PAROLE DE
FORMATEUR

Me Benjamin DJEFFAL
Avocat Associé
Conseil Affaires Publiques



« J'apprécie particulièrement de donner des formations à des élus car nous sommes face à un public en prise directe avec les réalités. Cela permet de nourrir une formation interactive. En outre, ces temps d'échanges sont aussi instructifs pour le professionnel

que je suis et confirment, qu'en matière de dépôts sauvages, les administrés peuvent parfois faire preuve d'une imagination sans limite. »

Suite p. 46

www.maires-isere.fr

Une nouvelle activité sur la plate-forme MODUS VALORIS :



L'éradication de la Renouée du Japon

L'activité principale de MODUS VALORIS est la valorisation des mâchefers d'incinération de déchets non dangereux en technique routière. Réglementée par l'Arrêté ministériel du 18 novembre 2011, cette activité est réalisée sur une plateforme ICPE (Installation Classée au titre de la Protection de l'Environnement)

Notre savoir-faire conjugue 3 expertises dans le monde des travaux publics, le recyclage et celui des métaux.

Opérationnelle depuis 1997, la plateforme possède un équipement et un savoir-faire de pointe parfaitement compatible avec le traitement des terres infestées par la Renouée du Japon.



MODUS VALORIS

UTILISONS NOTRE MATIÈRE GRISE

SARL MODUS VALORIS | 37 Petite rue de la Plaine - 38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. : 06.83.81.23.46 | Mail : guy.moulin@modus-valoris.fr

Espaces verts de nos communes : comment associer biodiversité et embellissement

ESPACES VERTS ET NATURELS : DES LIEUX À ENJEUX POUR LE CADRE DE VIE ET LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité se définit comme l'ensemble des espèces animales et végétales. Elle se compte en nombre d'espèces différentes : 100 m² de pelouse seront bien moins riches en biodiversité que 1 m² de prairie alpine. Ainsi, la biodiversité dans nos communes est très variable d'un espace à l'autre.

LA BIODIVERSITÉ, NOTION ESSENTIELLE POUR L'HUMAIN

Une forte biodiversité est importante pour l'équilibre global de la planète mais aussi pour celui de notre économie et de nos sociétés. Il est nécessaire de la préserver et de l'augmenter. En effet, la biodiversité est la base de notre alimentation, de la recherche pharmacologique, du cycle de l'eau... En Isère, nous avons une grande biodiversité grâce à nos vastes espaces naturels, à la variété de nos sols, paysages, altitudes et influences climatiques. Mais la pression de l'aménagement urbain peut amener à la disparition de cette biodiversité et à une uniformisation des espaces végétalisés.

NOS ESPACES VERTS, SOUVENT UNIFORMES ET STANDARDISÉS

Les plantes présentes dans nos communes sont souvent les mêmes, ce qui peut rendre nos espaces verts identiques d'une commune à l'autre. De plus, une plante mal adaptée au sol et au climat sera plus sensible aux ravageurs, qui sont davantage présents dans les espaces les moins diversifiés.

LA GESTION DES ESPACES VERTS EST PLUS COMPLEXE QU'IL N'Y PARAÎT

S'ajoute le problème de l'entretien : une mauvaise gestion des plantes peut augmenter le temps d'entretien, la casse de matériel, le coût... Également, un arbre mal taillé se verra fragilisé et deviendra dangereux avec le temps. Un arbuste mal géré fleurira moins et sera plus sensible aux parasites. Certains fleurissements demandent beaucoup de temps, d'engrais et d'eau alors que d'autres solutions existent ! En montrant des façons multiples de fleurir, d'entretenir et d'embellir nos communes, il est possible d'inspirer nos concitoyens pour qu'ils fassent, eux aussi, la part belle à la biodiversité.

PAROLE DE FORMATRICE
« Forte de 15 ans d'expérience au sein de mon bureau d'études à aider les collectivités à tendre vers des pratiques plus durables, j'ai la chance de pouvoir animer des formations avec l'A.M.I. sur la conception et la gestion des espaces verts. Ces courtes formations permettent aux élus d'appréhender les enjeux globaux et de pouvoir mieux dialoguer avec le personnel technique, les entreprises ou les concepteurs et prendre des décisions éclairées.

Entretenir des espaces mal conçus est assez chronophage pour les agents et le résultat est souvent peu concluant. Connaître les principales erreurs de conception permet de créer des espaces plus faciles à entretenir pour les agents de terrain qui peuvent ainsi se concentrer sur l'embellissement de la commune. L'entretien des espaces est plus complexe qu'il n'y paraît de

prime abord et de nombreux enjeux y sont associés : biodiversité, embellissement, temps d'entretien... De la manière de tondre au choix du fleurissement, parfois les idées reçues nous font faire des choix éloignés de notre volonté. Le but de ces formations est de repartir avec de nombreuses idées et outils pour envisager d'autres pistes pour embellir sa commune. »



Sarah Torrecillas
Paysagiste

Suite p. 48

INGENIERIE - CONSEIL EN SITES ET SOLS POLLUÉS

admin@envisol.fr
04 74 83 62 16

GEOPHYSIQUE

Détection pyrotechnique, réseaux et anciennes décharges

5 PÔLES D'EXPERTISES AU SERVICE DES SITES ET SOLS POLLUÉS

ÉCOSYSTÈMES

Transfert des contaminants vers les organismes
Fonctions écosystémiques des sols

FERTILITÉ DES SOLS DÉSIMPERMÉABILISATION RENATURATION

Innovation : mesures sur site valorisation des données

QUANTIFICATION DES HAP DANS LES SOLS

DIAGNOSTIC RAPIDE ET PRÉCIS

EVALUATION ET MAÎTRISE DES RISQUES SANITAIRES

8 IMPLANTATIONS EN FRANCE
2 FILIALES À L'ÉTRANGER

Formation

Qualiopt processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LA CERTIFICATION QUALIOPT A ÉTÉ DÉCERNÉE À UNE ACTION DE FORMATION

Forage

Formations sur mesure pour les intercommunalités

L'Association des Maires de l'Isère peut organiser, à la demande d'une collectivité, des formations sur une thématique précise et dont le programme ainsi que les horaires sont adaptés aux besoins de ses élus. Ces formations sur mesure proposées par l'A.M.I. sont dispensées au sein même de la collectivité. Ainsi une commune ou une intercommunalité peut choisir de réunir ses élus pour une formation collective.

PAROLE DE FORMATEUR
Fédérer autour d'une formation commune au sein de l'intercommunalité

« Je suis intervenu sur des formations intra organisées pour des communautés de communes iséroises sur les thématiques "Budget et finances locales" et "Conseil Municipal d'Enfants". Cette formule permet de créer une dynamique locale autour de la formation proposée. Avec la proximité géographique du lieu de la formation d'abord et aussi parce que ces sessions regroupent des élus de communes voisines, en charge d'une même thématique mais qui n'ont pas tous l'occasion de se connaître. C'est le moment, surtout pour les élus non-communautaires, de rencontrer leurs voisins ».

Des formations intra modulables
 « Avec les formations intra, un aménagement des horaires est possible, notamment en fin de journée si cela est plus pratique pour les élus. ».

Regrouper les participants, mutualiser les moyens
 « Une commune seule a parfois des difficultés à organiser une formation intra : il faut le nombre de participants et les moyens suffisants, ce qui est souvent plus facile avec la communauté de communes. »



Daniel Charbonnel
 Formateur
 Ancien maire

L'EPCI peut s'impliquer dans le cadre de la formation des élus d'une commune membre, même s'ils ne sont pas élus communautaires

Tout d'abord, les communes peuvent transférer la mise en œuvre des dispositions relatives à la formation des élus à leur EPCI, dans le respect des dispositions de l'article L. 2123-14-1 du CGCT.

La mutualisation entre les communes membres et l'EPCI est également possible.

Le conseil communautaire a l'obligation de se prononcer, dans les six mois suivant son renouvellement, sur la possibilité de proposer des outils communs contribuant au développement de la formation des élus des communes membres. Ces outils sont laissés au libre choix de l'EPCI, tout comme leur contenu, mais doivent viser uniquement les formations liées à l'exercice du mandat. Il peut s'agir par exemple de l'élaboration d'un plan de formation, ou des règles permettant d'en assurer le suivi, le financement et l'évaluation. Cette éventuelle mutualisation comprend donc la possibilité pour l'EPCI de participer au financement de formations d'élus des communes membres.

Le choix de l'organe délibérant de l'EPCI relatif à la formation des élus des communes membres s'opère par délibération sur le fondement de l'article L. 2123-14-1 du CGCT.

Suite p. 50

TRAVAUX PUBLICS • ENVIRONNEMENT • T.I.C. • INDUSTRIE • IMMOBILIER



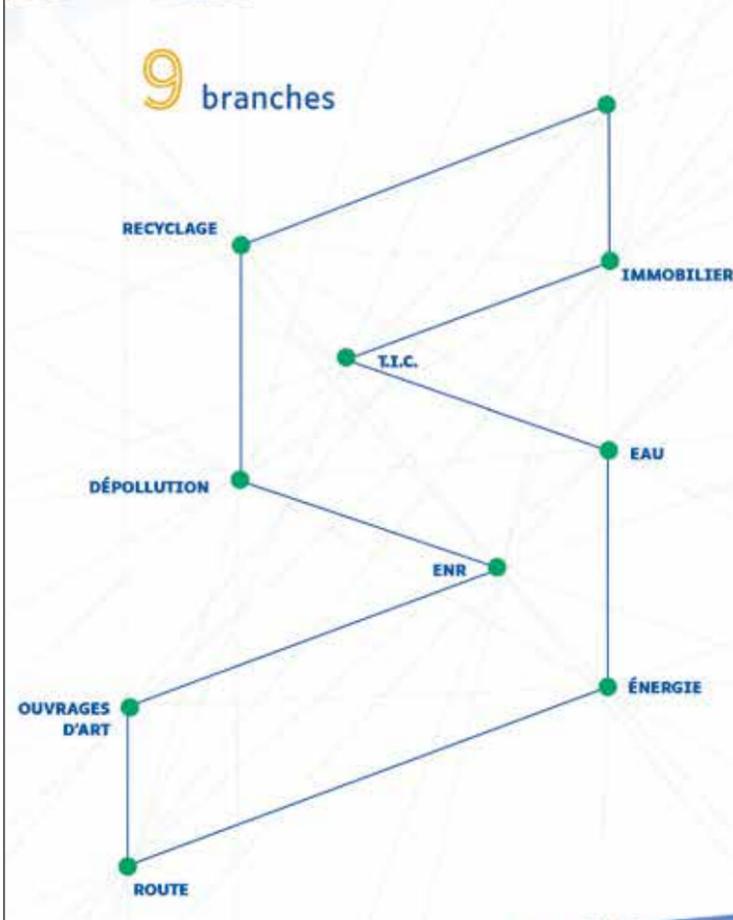
SERFIM
DEPUIS 1875

Nous sommes une entreprise indépendante et familiale. Nous accompagnons l'aménagement durable des territoires au travers des expertises reconnues de nos 2 700 collaboratrices et collaborateurs. Toujours dans la sécurité et le respect de chacun. Nous portons une offre complète, diversifiée et sur mesure, répondant aux défis environnementaux et sociétaux d'un monde qui évolue chaque jour plus vite. Nous revendiquons un esprit entrepreneurial associé à des valeurs humaines fortes.



48 entreprises

9 branches



Dépollution

- Serpollet
- Geoambient
- TERENVIE
- ECOFHAIR

Énergie Solutions

- Serpollet
- Serpollet Savoie Mont-Blanc
- Serpollet Dauphiné
- Enersom
- Bentin
- Enerlec
- Serpollet Centre-Est
- Serpollet Île-de-France
- Serpollet Building Technologies
- Pich'Elec
- Retys
- Serpollet Normandie
- Bentin Engineering
- Serpollet Sud-Est
- Electralpes
- Serpollet Occitanie
- Bentin Occitanie
- Caratelli

T.I.C.

- SERFIM T.I.C.

Eau

- Albertazzi
- SESA
- Nouvetra Île-de-France
- Enertube

Ouvrages d'art

- Nouvetra
- Satif
- Satif OA
- Sereha
- Polen

ENR

- SERFIM ENR

Route

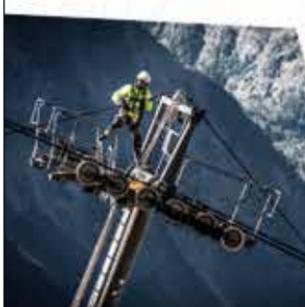
- MGB Travaux Publics
- Routière Chambard
- EOL
- CCC
- FMR

Recyclage

- Nantet
- SERFIM Recyclage
- Eco3bois
- Carrières MBTP
- Pari Plâtre
- Terecoval
- Bioval
- Reval'Green

Immobilier

- SERFIM Immobilier
- Firme Transactions






www.serfim.com

Les Trophées de la formation de l'A.M.I.

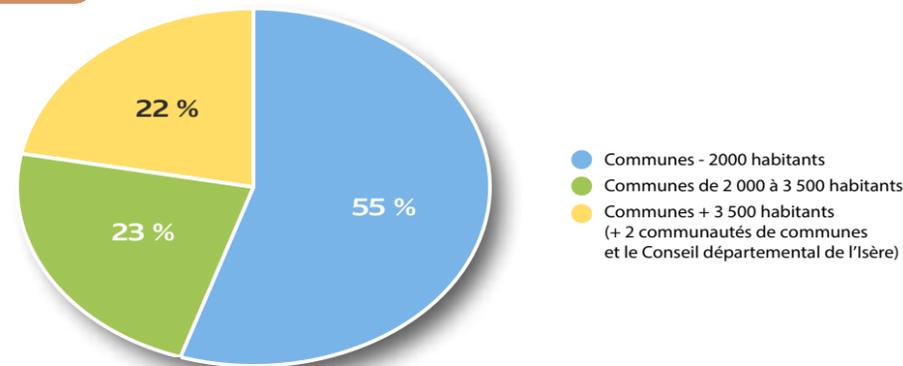
Le mercredi 4 septembre 2024 s'est tenue, dans les locaux de l'Association des Maires de l'Isère, la remise des Trophées de la formation pour les années 2022-2023-2024.

En effet, la fonction d'élu demande de multiples compétences et des connaissances parfois techniques. Participer à des formations sur des thématiques spécifiques et propres aux enjeux locaux permet d'acquérir les clés pour exercer ses fonctions d'élu dans les meilleures conditions. Ainsi, pour mettre à l'honneur les communes et les EPCI ayant le plus participé aux formations des élus avec l'A.M.I., un Trophée a été remis, en présence de la presse, aux trois premiers lauréats de chaque catégorie.



LES FORMATIONS CATALOGUE

Depuis janvier 2022, 205 collectivités différentes se sont formées par le biais des formations inscrites au catalogue de l'A.M.I.



LES FORMATIONS SUR MESURE (INTRA)

Ce sont 22 collectivités qui ont suivi des formations sur mesure avec l'A.M.I. depuis 2022.



Lauréats pour les communes de moins de 2 000 habitants



Les communes ayant suivi le plus de formations sur mesure (intra) depuis 2022



Les EPCI ayant suivi le plus de formations sur mesure (intra) depuis 2022



Grenoble, Meylan, Saint-Égrève et Saint-Marcellin : des “Villes Amies des Enfants”, partenaires de l’UNICEF

Le programme “Villes Amies des Enfants” de l’UNICEF est une initiative qui engage les collectivités à respecter et rendre effectifs les droits des enfants, conformément à la Convention internationale des droits de l’enfant.

En France, 300 villes sont engagées pour le bien-être, l’éducation, la participation et la non-discrimination des enfants pour 2020-2026.

Cet engagement est renouvelé à chaque mandat municipal à travers un plan d’action basé sur 5 engagements et 13 recommandations qui guident ces villes pour intégrer les droits des enfants dans leurs politiques publiques. Les villes sont en effet un échelon essentiel pour agir au plus près des enfants et des jeunes. Les Villes Amies des Enfants sont des villes où les voix, besoins, priorités et droits des enfants sont intégrés aux décisions et politiques publiques. Ces villes se distinguent par leur caractère accueillant, bienveillant, éducatif, dynamique, ludique et inclusif, en s’adaptant à chaque enfant et jeune.

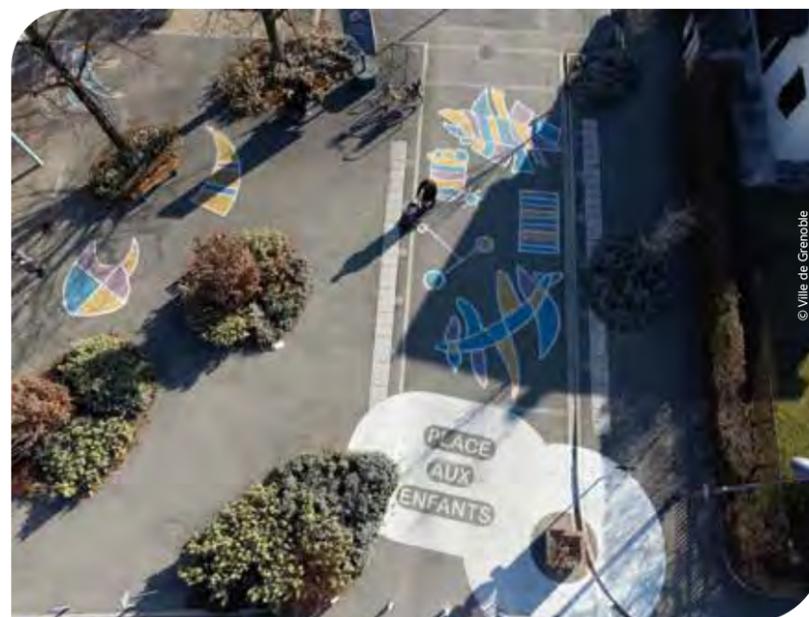
EN ISÈRE, 4 VILLES ILLUSTRONT CET ENGAGEMENT

Grenoble, une Ville Amie des Enfants s’est dotée d’un nouveau projet éducatif

dans lequel la lutte contre les inégalités occupe une place centrale dans un contexte marqué par les défis climatique, économique et sociaux. Ce projet éducatif global doit permettre l’accès pour chaque enfant et jeune à un parcours éducatif de qualité.

Parmi les actions phares de la ville :

- favoriser la participation des 16-18 ans (à travers le budget participatif),
- végétaliser et diversifier les usages des cours d’écoles,



© Ville de Grenoble

- adapter les tarifications des équipements éducatifs, sportifs et culturels pour les rendre accessibles au plus grand nombre d’enfants et de jeunes.

Meylan, Ville Amie des Enfants depuis 2020, porte une démarche ambitieuse en faveur du bien-être et de l’épanouissement des enfants et des

jeunes, qui vise à leur donner les mêmes droits et chances de se développer. De même, elle souhaite promouvoir et valoriser la participation des plus jeunes à travers l’éducation à la citoyenneté. Quelques exemples des actions de la ville :

- proposer une alimentation bio et locale dans les crèches,
- former le personnel pour repérer les

enfants victimes de violence, œuvrer pour que les filles aient le même accès aux loisirs que les garçons.

PLUS DE 3,5 MILLIONS D’ENFANTS EN FRANCE BÉNÉFICIENT D’ACTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME “VILLES AMIES DES ENFANTS”.

Saint-Égrève a également rejoint le réseau des Villes Amies des Enfants en 2020.

La ville place l’enfant et le jeune au centre d’un parcours éducatif cohérent à travers la continuité éducative. La ville a également développé plusieurs outils et instances

pour favoriser la participation et l’implication des enfants et des jeunes dans la vie locale. Parmi les actions portées :

- rénover les cours des écoles en prenant en compte l’avis des enfants,
- promouvoir la pratique de l’école dehors,
- réorganiser le rythme scolaire de l’enfant.

Saint-Marcellin, engagée dans l’initiative Villes Amies des Enfants depuis 2004.

La ville s’est donné pour objectif d’engager des moyens importants pour l’autonomie et la qualité alimentaire pour les enfants, et coordonner les actions de santé mentale auprès des enfants, des jeunes et de leurs familles. La ville est engagée pour :

mettre en place des cycles de formation en commun entre agents de la ville et Éducation Nationale pour lutter contre toutes les formes de violences.

Pour en savoir plus sur le programme “Villes Amies des Enfants” :

<https://www.villeamiedesenfants.fr>



Parentalité, petite enfance, jeunesse, vie sociale, accès aux droits : la Caf à vos côtés !



► Rendez-vous sur caf.fr
Ma Caf (38000) > Partenaires locaux
ou contactez le Département des interventions sociales

interventions-sociales@caf38.caf.fr



Le Compte Financier Unique (CFU)

Vers un objectif de généralisation au 1^{er} janvier 2027 à l'ensemble des collectivités éligibles

Une mise en place progressive sur trois exercices comptables

L'article 205 de la Loi de Finances pour 2024 entérine la généralisation du CFU à l'ensemble des budgets appliquant la M57 ou M4 au plus tard pour les comptes de l'exercice 2026.

Les collectivités et budgets n'ayant pas encore mis en place le CFU pourront le faire sur les comptes 2024, 2025 et au plus tard sur les comptes 2026.

La Loi de Finances 2024 élargit le bénéfice du CFU à d'autres types de collectivités : CCAS / CIAS, caisse des

écoles, ASA et AFR, CNFPT et Centre de Gestion.

Produire le CFU en respectant les deux prérequis mis en œuvre dans le cadre de l'expérimentation

Les entités produisant un CFU devront, au plus tard au 1^{er} janvier du premier exercice concerné par la mise en œuvre du CFU :

- adopter le référentiel M57 pour les budgets à caractère administratif ;
- dématérialiser les documents budgétaires ; l'obligation de transmission

par voie numérique au représentant de l'État du CFU est inscrite dans la loi. À ce titre, la Préfecture assure un accompagnement des collectivités afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche de dématérialisation.

Un formalisme désormais simplifié pour les collectivités

Plus de nécessité de délibérer, mais formalisation d'un écrit adressé par l'ordonnateur au comptable public.

La synthèse de la qualité des comptes : une alternative reconnue à la certification des comptes des collectivités

Initiée en 2020, la synthèse de la qualité des comptes est un examen portant sur la qualité des comptes clos d'une collectivité visant à mettre en exergue les points positifs et les points d'amélioration de tenue de la comptabilité, s'attachant à en expliciter les enjeux et proposant une "démarche de progrès". Elle porte exclusivement sur la qualité comptable et n'aborde ni la gestion, ni les éléments d'analyse financière. Elle s'appuie sur la réalisation d'un document formalisé par le comptable public responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) ou le Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL), et présenté à l'ordonnateur puis à l'assemblée délibérante ou à la commission des finances.

Depuis son lancement, la synthèse fait l'objet de retours positifs tant de la part des ordonnateurs que des équipes de

la DGFIP. La formule, appréciée pour sa souplesse et sa transversalité, permet de renforcer le partenariat entre les acteurs locaux sur les sujets d'amélioration de la qualité des comptes locaux.

La synthèse de la qualité des comptes partage un objectif similaire à l'ensemble de la démarche de la DGFIP à destination des ordonnateurs locaux visant à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités locales et de leurs groupements : référentiel M57, compte financier unique, indicateur de pilotage comptable...

À ce titre, le rapport du Gouvernement portant bilan final de l'expérimentation de la certification des comptes des collectivités territoriales présente la synthèse de la qualité des comptes comme le dispositif alternatif d'amélioration de la qualité comptable

"le plus prometteur" et en propose le déploiement sous le pilotage de la DGFIP.

Dans ce cadre, les CDL ont échangé avec plusieurs collectivités du département en vue de l'élaboration d'une synthèse de la qualité des comptes dans le cadre de la reddition des comptes 2023.

Cette année, 14 nouvelles synthèses ont été réalisées ou sont en cours de finalisation. Début 2025, une nouvelle campagne portant sur les comptes 2024 sera proposée aux collectivités cibles (entre 3 500 et 100 000 habitants).

L'offre de services de la DGFIP

Elle intègre de larges missions de conseil des conseillers aux décideurs locaux (CDL), et peut être formalisée par des conventions de partenariat.

La DGFIP est un partenaire essentiel des collectivités. Elle les accompagne tant dans leurs actes de gestion comptable et financière courante que dans les réformes de modernisation de la gestion publique locale.

Elle dispose à ce titre d'une large offre de services s'appuyant notamment sur la mise en place d'un ou plusieurs conseillers aux décideurs locaux (CDL) déployés au niveau de chaque EPCI du département.

Cadres expérimentés disposant de relations directes avec la Direction départementale des Finances publiques et le service de gestion comptable (SGC), ils assurent des prestations de conseil dans des domaines variés : modernisation comptable, dématérialisation et monétique, accompagnement de projets d'investissements, TVA, fiabilisation des bases de fiscalité directe locale...

Au 31/12/2023, les 26 CDL du département de l'Isère ont assuré un peu plus de 8 800 prestations de conseil. La majorité des prestations porte sur le conseil budgétaire et comptable (44 % en 2023). Le conseil en réingénierie des processus arrive en deuxième position avec 12 % des prestations.

60 % des sollicitations concernent des communes de moins de 3 500 habitants, et 10 % les EPCI.

Les ordonnateurs bénéficiant de ces prestations de conseil, régulièrement interrogés par le biais d'enquêtes de satisfaction, expriment au niveau départemental un taux de satisfaction de plus de 90 %.

Les Finances publiques s'engagent depuis de nombreuses années aux côtés des collectivités locales pour la modernisation et l'optimisation de la fonction financière publique.

À cette fin, les conventions de partenariat élaborées conjointement par l'ordonnateur, le comptable public et le conseiller aux décideurs locaux s'adressent à tous les organismes publics locaux, quelle que soit leur taille. Ce dispositif vise à renforcer la performance administrative des services de l'ordonnateur et du comptable, l'efficacité des circuits comptables et financiers, et la qualité du service rendu aux usagers, en diffusant une offre DGFIP de qualité, innovante et adaptée aux besoins des collectivités locales et établissements publics locaux.

En fonction de sa taille ou de ses enjeux, une collectivité locale ou un établissement public local peut signer avec son comptable public et sa direction locale des Finances publiques deux types de conventions :

- une convention de services comptables et financiers (CSCF), pour les communes, communautés urbaines, d'agglomération, et métropoles de plus de 100 000 habitants, ainsi que les départements et régions ;
 - un engagement partenarial pour tous les autres organismes publics, et notamment les collectivités de moins de 100 000 habitants.
- D'une durée de 3 ans, la convention donne lieu à des fiches actions, articulées généralement autour de plusieurs axes de travail, formalisés dans un plan d'action partagé.



Un engagement partenarial, quel intérêt ?

- Une réponse globale aux besoins spécifiques des organismes publics : le partenariat décline une offre de services, de conseil fiscal, financier et juridique personnalisée.
- Une couverture aussi bien des grands chantiers de modernisation et de réformes financières et comptables (qualité comptable, certification...) que des projets locaux d'investissement.
- L'opportunité d'expérimenter des méthodes de travail innovantes (service facturier, dématérialisation...).
- L'assurance de bénéficier de la mobilisation prioritaire des acteurs experts de la DGFIP au service de vos projets.

Le bail réel solidaire (BRS), le nouvel outil des bailleurs sociaux de l'Isère au service des territoires

Après les premières livraisons en Isère de logements en BRS et à l'heure où beaucoup de projets portés par les bailleurs sociaux de l'Isère sont dans les starting-blocks, il est utile de revenir sur l'intérêt de ce nouveau produit logement qui permet une nouvelle approche dans les territoires à fonciers chers.



CROLLES
OPÉRATION DE 11 LOGEMENTS EN BRS
T2 À PARTIR DE 140 000€
T3 À PARTIR DE 191 000€
T4 À PARTIR 213 000€
T5 À PARTIR 233 000€
REDEVANCE : 1,11€/M²/MOIS

PENSER LE FONCIER AUTREMENT

Le Bail Réel Solidaire (BRS) est une véritable innovation en matière d'accès au logement et de gestion foncière. La promesse est simple : dissocier la propriété du terrain de celle du bâti, pour offrir aux ménages un accès à la propriété à un coût réduit, en-deçà du marché traditionnel. Une approche particulièrement bénéfique pour les ménages modestes qui sont bien

souvent, en raison de leurs ressources, exclus du marché immobilier classique. Véritable outil stratégique pour les communes, le BRS permet de garder le contrôle du foncier tout en orientant le développement urbain de manière plus durable et équilibrée. Il permet de maintenir la diversité sociale dans les quartiers, d'éviter la spéculation immobilière et de garantir une occupation pérenne des logements.

UN PRODUIT DE MIXITÉ COMPLÉMENTAIRE AU LOGEMENT SOCIAL

Le BRS doit être perçu comme un complément indispensable et surtout pas comme un remplaçant du logement social. Il vient enrichir la palette d'outils à disposition des bailleurs sociaux pour maintenir la mixité des statuts

Suite p. 58

Ensemble, transformons vos rêves de propriété en une réalité gagnante

Isère Habitat, votre meilleur équipier pour accéder à la propriété



Découvrez nos 25 résidences

04 38 12 46 10



Suivez nous
sur les réseaux sociaux



isèrehabitat
PROMOTEUR DE VOS SOLUTIONS .coop

Le Bail Réel Solidaire est une solution novatrice pour les communes désireuses de promouvoir l'accès au logement, la mixité sociale et le développement durable de leur territoire.

d'occupation, chaque solution apportant sa contribution spécifique à l'équilibre du parc immobilier local.

En combinant des logements en BRS avec des logements locatifs sociaux, les projets immobiliers favorisent la cohésion sociale et la mixité intergénérationnelle.

UN RÔLE CRUCIAL DANS LES PARCOURS RÉSIDENTIELS

Les accédants à la propriété via le BRS profitent de logements de qualité à des prix encadrés, leur permettant de se projeter à long terme. Cette sécurité résidentielle est un atout majeur pour les familles, les aidant à s'enraciner dans leur territoire et à participer activement à la vie locale. Le BRS permet ainsi par exemple aux locataires du parc social de devenir propriétaires, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisé. L'accession à la

propriété se faisant à moindre coût, les ménages, en grande majorité des primo-accédants, peuvent se constituer un patrimoine ou stabiliser leur situation résidentielle.

UN DISPOSITIF QUI REPOSE SUR L'APPUI DES COLLECTIVITÉS AUX BAILLEURS

Pour favoriser le développement de projets en BRS sur leur territoire, les collectivités doivent intervenir en mettant à disposition des terrains à des conditions avantageuses, en soutenant ce dispositif par l'apport de garanties d'emprunt indispensables à l'équilibre financier des opérations et en fixant des prix plafonds adaptés aux réalités locales, compatibles avec les ressources des ménages visés et avec les montages financiers des bailleurs sociaux.



CLAIX - 3 BRS LIVRÉS DANS UNE OPÉRATION DE 5 LOGEMENTS
T4 À PARTIR DE 242 000€
REDEVANCE : 1,5€/M²/MOIS

GRENOBLE
OPÉRATION DE 19 LOGEMENTS EN BRS
T2 = 109 421 €*
T3 = 166 566 €*
T4 = 200 150 €*
REDEVANCE : 1€/M²/MOIS
* PRIX DE VENTE (MOYENNE)



Chez Vicat, nous croyons en la force de l'innovation. Celle qui, depuis 1817 et l'invention du ciment artificiel par Louis Vicat, améliore le quotidien de chacun. C'est pourquoi, nous poursuivons sans cesse nos efforts de recherche et développement en vue d'imaginer les ciments et bétons de demain pour réduire l'empreinte environnementale de nos activités. Anticipant les demandes de nos clients, nous cultivons notre ancrage territorial et développons un modèle d'économie circulaire pour garantir la durabilité et la recyclabilité de nos matériaux. Car bâtir le vivre ensemble c'est imaginer un avenir qui nous rassemble.

www.vicat.fr



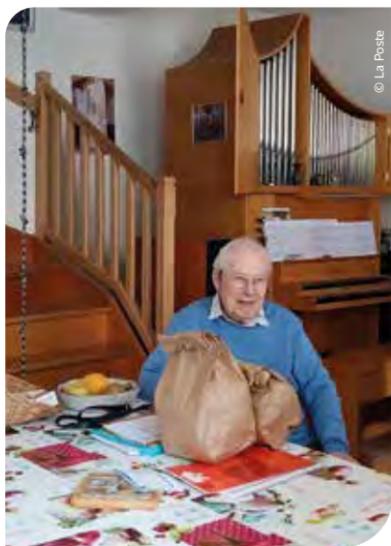
Petits Plats Portés, un service qui répond à de nouveaux besoins

Plus de 1 000 factrices et facteurs isérois sillonnent les routes du département, 6 jours sur 7, pour aller à la rencontre des Français et leur garantir bien plus que la distribution du courrier et de la presse : la proximité humaine.

La proximité est une valeur en croissance depuis des années, et les crises du coronavirus et géopolitique ont renforcé son importance.

Le groupe La Poste, dans son rôle de facilitateur, d'entreprise à mission et de contact, présente partout et pour tous, propose son savoir-faire au service de l'économie locale en développant de nouveaux services.

C'est avec une gamme de services dédiée et réalisée par le facteur que La Poste répond au besoin de proximité, toujours plus prégnant.



Ainsi, depuis 2018, La Poste réalise du portage de repas à domicile pour les personnes âgées et isolées, pour le compte d'hôpitaux, d'acteurs de la restauration collective ou même en direct pour les particuliers. Le portage de repas à la maison facilite le maintien à domicile des personnes âgées tout en assurant un contact quotidien.

Un service quotidien de livraison des repas, par une personne connue et de confiance, le facteur, permet aux seniors de continuer à vivre chez eux, de manger des repas adaptés, sans avoir à faire les courses ni la cuisine. C'est également un moyen de renforcer le lien social, grâce à un moment convivial d'échange humain, et de contribuer à rompre l'isolement. En 2023, les factrices et facteurs isérois ont ainsi livré 100 000 repas aux seniors du département.

UN NOUVEAU SERVICE QUI RÉPOND À DE NOUVEAUX BESOINS

En 2020, la population iséroise comptait 8,7 % de seniors de plus de 75 ans. Cette proportion va doubler d'ici 2050. Il s'agit donc d'un enjeu essentiel pour les collectivités locales comme nous le précise Agnès FIAT, Conseillère municipale déléguée du Bourg-d'Oisans, en charge du Centre Communal d'Action Sociale et des personnes âgées et Vice-présidente chargée de l'animation

des politiques de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé et de l'aide aux aînés à la Communauté de Communes de l'Oisans : « Le CCAS du Bourg-d'Oisans porte depuis 2020 une politique ambitieuse de maintien de ses aînés à domicile et cela passe notamment par le portage des repas. Pour cela, nous avons noué un partenariat avec le groupe La Poste pour la livraison des repas. Ce service effectué par la factrice est très apprécié, cette personne étant bien connue des personnes âgées, elle prend le temps d'échanger afin d'assurer un premier niveau de veille sociale. De plus, le contrat prévoit que la factrice fasse remonter au CCAS toute situation qu'elle jugerait difficile afin que ce dernier puisse intervenir en soutien de la personne. »

Que ce soit en complément de livraisons déjà effectuées par le CCAS ou pour lancer une nouvelle activité, avec un traiteur local sélectionné par la Mairie ou en relais d'une cuisine centrale, La Poste propose des solutions sur mesure, que ce soit en ville ou dans des communes rurales, grâce au facteur. Forte de son maillage territorial, La Poste peut réaliser cette prestation sur l'ensemble du département.

VOTRE PARTENAIRE POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET



FROID - CUISSON - LAVERIE - CLIM



f . in

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



04.74.28.25.45

contact@ets-philippe.fr

ETS PHILIPPE

FROID CUISINE PROFESSIONNELLE CLIMATISATION

Accompagnement des collectivités locales dans la gestion de leurs ressources humaines

Les agents publics constituent les chevilles ouvrières des projets d'utilité publique portés par les collectivités territoriales. Leurs autorités de nominations sont ainsi les garants du respect de leur statut comme de la qualité de leurs conditions de travail. Alors que la complexité des règles du droit de la fonction publique n'est plus à démontrer, cet article se propose de balayer quelques nouveautés ou points d'alerte en la matière.

HARCÈLEMENT MORAL ET ACTION RÉCURSIVE AU BÉNÉFICIAIRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Conseil d'État a récemment consacré la possibilité pour une collectivité locale condamnée pour harcèlement moral d'agir contre l'agent, auteur de tels agissements.

Aussi, « si ces agissements sont imputables en tout ou partie à une faute personnelle d'un autre ou d'autres agents publics, le juge administratif, saisi en ce sens par l'administration, détermine la contribution de cet agent ou de ces agents à la charge de la réparation ». ¹

Ce faisant, le Conseil d'État a entendu fixer le juste équilibre entre la nécessaire garantie d'une pleine indemnisation du préjudice subi par l'agent victime de harcèlement moral et la préservation des deniers publics.

OBLIGATION DE SÉCURITÉ DE RÉSULTAT, SUBSIDIAIRE EFFICACE À UNE DÉNONCIATION DE HARCÈLEMENT MORAL

L'attention des collectivités territoriales est attirée sur l'obligation de sécurité de résultat pesant sur elles en matière de santé et de sécurité au travail par l'effet du renvoi opéré par les dispositions du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 aux dispositions « définies aux livres 1^{er} à V de la quatrième partie du code du travail » relative à la santé et à la sécurité au travail. ² Le Conseil d'État a, en effet, récemment confirmé l'efficacité des demandes indemnitaires fondées sur la dénonciation d'un manquement à cette obligation de sécurité, articulées subsidiairement à une dénonciation de faits de harcèlement moral, en jugeant que le seul motif qu'aucune situation de harcèlement ne soit démontrée ne suffit pas à justifier le rejet de la réclamation fondée sur un manquement à l'obligation de sécurité pesant sur les collectivités. ³

MALADIE PROFESSIONNELLE, ACCIDENT DE SERVICE : LE LIEN PROBABLE SUFFIT

Par deux arrêts, l'un relatif à un accident de travail ⁴, l'autre à une maladie professionnelle ⁵, le Conseil d'État a précisé la nature du lien que se doit de démontrer un agent public entre son accident ou sa maladie et le service. Ainsi, si ce lien se doit d'être direct, il n'a, en revanche, pas nécessairement à être certain. Un lien entre la pathologie ou la lésion seulement probable pourrait ainsi justifier le bénéfice du régime statutaire favorable de l'imputabilité au service.

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE ET DROIT DE SE TAIRE

La Cour administrative d'appel de Paris, tirant les conséquences de la position du Conseil constitutionnel, a récemment admis que l'agent faisant l'objet de poursuites disciplinaires a le droit de garder le silence. Si cette position n'a pas été confirmée par le Conseil d'État qui l'a précédemment cantonnée à la procédure pénale ⁶, les collectivités territoriales devraient toutefois veiller, par prudence, à informer tout agent poursuivi de son droit de se taire, sauf à courir le risque d'une annulation de la sanction adoptée ⁷.

1 - Conseil d'État, 28/06/2019, n° 415863, Publié au recueil Lebon

2 - Conseil d'État, 30/12/2011, n° 330959

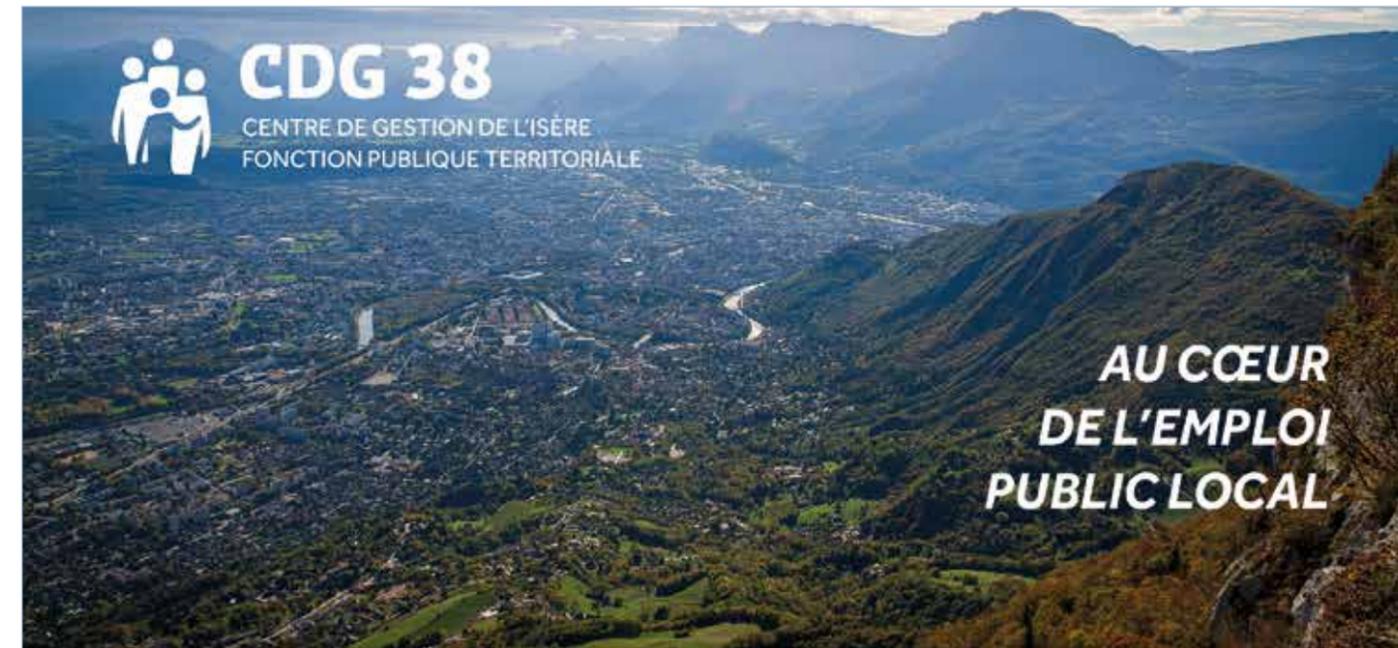
3 - Conseil d'État, 3^e- 8^e chambres réunies, 24/06/2022, n° 444568

4 - CE, 08/03/2023, n° 456390

5 - CE, 08/03/2023, n° 451972

6 - CE, 23/06/2023, n° 473249

7 - CAA de PARIS, 02/04/2024, n° 22PA03578



► Intérim public

Des ressources humaines en proximité

► Maintien dans l'emploi

Sensibiliser les élus et les agents aux enjeux du handicap

► Recrutement

Vous aider à faire le meilleur choix

► Conseil en évolution professionnelle

Évoluer, affiner un projet ou changer de métier

► Paies

Proposer des solutions adaptées

► Retraite

Préparer la fin de fonction des agents

► Médiation

Prévenir les contentieux et régler les litiges à l'amiable

► Dialogue social

Structurer les relations de travail

► Santé au travail

Des équipes pluridisciplinaires au service des agents et des employeurs

► Prévention des risques professionnels

Conseiller les employeurs et les agents

► Archives itinérantes

Optimiser la gestion de l'information

► Mutuelles & assurances statutaires

Des contrats de groupe pour tous

Pour ne rien manquer de l'actualité du CDG38, consulter notre rapport d'activité annuel ou encore s'abonner à notre Lettre d'information: → www.cdg38.fr

04 76 33 20 33

cdg38@cdg38.fr



CDG 38



Assistance aux maîtres d'ouvrage

- Élaboration de l'enveloppe prévisionnelle lors du montage de l'opération
- Vérification du respect des coûts de travaux lors de la remise des esquisses par les maîtres d'œuvre



🌐 www.esb.fr
☎ 04 76 96 68 46



Coeur du Bourg

5 plateaux bruts,
de 61 m² à 131 m²
2 commerces à partir
de 137 m²

Horizon Alpin

32 appartements
Du T2 au T4



L'évolution démographique : un risque ou une opportunité pour le bloc communal ?

L'évolution démographique de la France arrive à un tournant et s'infléchit considérablement du fait de la baisse de la natalité et du vieillissement de sa population. L'évolution sociologique est, quant à elle, notamment marquée par une forte diminution du nombre de personnes par ménage. Ces évolutions interrogent les élus des communes et des intercommunalités pour l'estimation future du niveau des besoins en services et équipements publics, en infrastructures, en logements... Les échanges de la table-ronde du 66^e Congrès des Maires de l'Isère essayeront d'apporter matière à réflexion pour les politiques publiques locales à construire demain.

Évolution et structure de la population française (source INSEE)

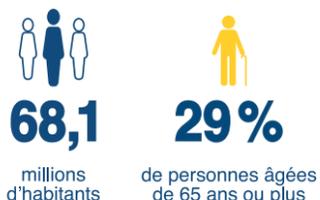
Au 1^{er} janvier 2024, la France compte 68,4 millions d'habitants : 66,1 millions en métropole et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer.

FOCUS DÉPARTEMENTAL ET RÉGIONAL

La Région Auvergne Rhône-Alpes est la région de France la plus peuplée, et de loin, en dehors de l'île de France avec une population totale de près de 8,3 millions d'habitants. Le département de l'Isère est le deuxième département le plus peuplé de la région après le département du Rhône, avec plus de 1,3 million d'habitants.

Au niveau national, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes : 35,2 millions contre 33,1 millions. En outre, la population française vieillit avec l'avancée en âge des baby-boomers : **21,5 % de la population a 65 ans ou plus, et 17 % a moins de 15 ans.** Si les tendances démographiques se maintenaient, la France compterait **68,1 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2070 et la part des 65 ans ou plus atteindrait 29 % en 2070.** La population augmente de 0,3 % en 2023, au même rythme qu'en 2022. De 2014 à 2019, la population augmentait

en moyenne de 0,4 % par an. **En 2023, le solde naturel s'établit à + 47 000.** En 2016, il avait atteint son niveau le plus bas depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et n'avait cessé de baisser depuis lors pour atteindre un point très bas en 2020 du fait de la forte hausse du nombre de décès pendant les deux premières vagues de la pandémie de Covid-19. En 2023, le solde naturel reste affecté par un nombre de décès restant plus élevé qu'avant la crise sanitaire. **Le solde migratoire est quant à lui estimé provisoirement à + 183 000 personnes. Il contribuerait ainsi pour plus des trois quarts à la hausse de la population.**

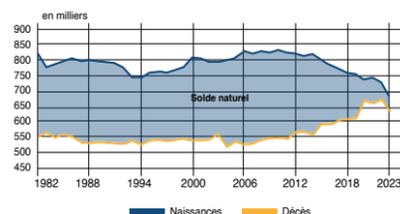


PROJECTION DE POPULATION À L'HORIZON 2070

NAISSANCE FÉCONDITÉ

En 2023, 678 000 bébés sont nés en France, soit 48 000 naissances de moins qu'en 2022. Depuis 2011, les naissances ont été chaque année

NOMBRE DE NAISSANCES, DE DÉCÈS ET SOLDE NATUREL



moins nombreuses, à l'exception d'un rebond en 2021, année marquée par les conséquences de la crise sanitaire. La population féminine de 20 à 40 ans, âges où les femmes sont les plus fécondes, a globalement diminué depuis le milieu des années 1990 et marque un palier depuis 2016. Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité. Les évolutions récentes s'expliquent donc davantage par l'évolution de la fécondité. **En 2023, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme, en baisse, après 1,79 en 2022 et 1,83 en 2021.**

L'âge moyen à l'accouchement continue de croître régulièrement : 31,0 ans en 2023, contre 30,2 ans dix ans plus tôt. Les femmes les plus fécondes sont celles de 25 à 34 ans. Toutefois, le taux de fécondité des femmes de moins de 30 ans baisse depuis les années 2000. Cette diminution s'accroît depuis 2015 et se poursuit en 2021. Le taux de fécondité des femmes de 30 à 34 ans a, quant à lui, baissé plus tardivement et a augmenté en 2021. Le taux de fécondité des femmes âgées de 35 à 39 ans, stable entre 2017 et 2020, augmente lui aussi en 2021.

Les femmes nées en 1953 ont eu en moyenne durant leur vie 2,12 enfants ; les femmes de la génération 1963, 2,07 enfants. Celles nées en 1973 en ont eu moyenne 2,00.

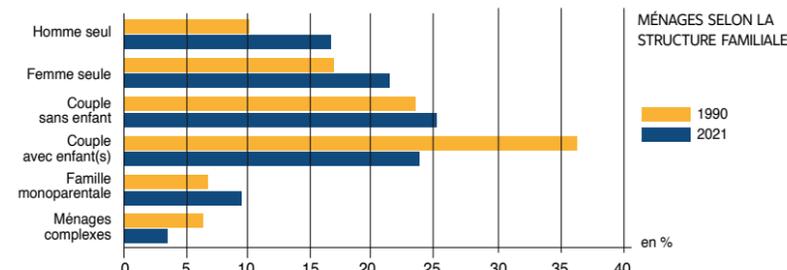
En 2022, les enfants nés d'au moins un parent étranger représentent un quart de l'ensemble des naissances.

RÉPARTITION DE LA POPULATION DE LA RÉGION AURA PAR DÉPARTEMENT EN VIGUEUR AU 01/01/2024

Code du département	Nom du département	Nbre d'arrondissements	Nbre de cantons	Nbre de communes	Population totale
69	Rhône	2	13	267	1 919 547
38	Isère	3	29	512	1 309 888
74	Haute-Savoie	4	17	279	862 452
42	Loire	3	21	323	782 907
01	Ain	4	23	392	678 981
63	Puy-de-Dôme	5	31	464	676 534
26	Drôme	3	19	363	532 390
73	Savoie	3	19	273	454 800
03	Allier	3	19	317	343 485
07	Ardèche	3	17	335	340 043
43	Haute-Loire	3	19	257	233 980
15	Cantal	3	15	246	149 155
					8 284 162

COUPLES – FAMILLES – MÉNAGES

En 2021, la France (hors Mayotte) compte 30,6 millions de ménages. Ils sont constitués en moyenne de 2,16 personnes partageant le même logement. Les ménages sont de plus en plus petits car les unions sont plus fragiles et la population vieillit. Ainsi, en 2021, **38 % des ménages sont constitués d'une seule personne**, contre 27 % en 1990. En 2021, les personnes de moins de 65 ans vivent moins souvent en couple qu'en 1990. À l'inverse, les seniors vivent plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant du fait de l'allongement de l'espérance de vie. Les femmes de 65 ans et plus vivent deux fois plus souvent seules que les hommes du même âge car du fait de la surmortalité masculine et de l'écart d'âge moyen au sein des couples, elles survivent souvent à leur conjoint. **En 2023, 242 000 mariages ont été célébrés, dont 7 000 entre personnes de même sexe.** Ce nombre de mariages se stabilise au niveau de 2022, le plus élevé depuis 2012 (hormis l'année 2020 marquée par la crise sanitaire) alors que la tendance était plutôt à la baisse. En 2022, 210 000 pactes civils de solidarité (Pacs) ont été conclus. En 2021, 67,3 % des enfants mineurs vivent dans une famille "traditionnelle", **22,1 % dans une famille monoparentale** et 10,5 % dans une famille recomposée. **Dans l'ensemble des familles avec enfants mineurs, la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, de 12 % à 25 %.** Celle des familles recomposées est stable depuis 1999.



Suite p. 68

DÉCÈS – MORTALITÉ ESPÉRANCE DE VIE

En 2023, toutes causes de décès confondues, 631 000 personnes sont décédées en France : c'est 36 000 de moins qu'en 2022, un nombre encore supérieur à 2019 (613 000) mais en-deçà du niveau observé entre les années 2020 et 2022, marquées par l'épidémie de Covid-19. Du fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 1,9 % entre 2014 et 2019), mais l'augmentation en 2020 a été sans commune mesure du fait de l'épidémie de Covid-19. **En 2023, l'espérance de vie à la naissance est de 85,7 ans pour les femmes et de 80,0 ans pour les hommes.** Les femmes gagnent 0,6 an d'espérance de vie par rapport à 2022 et les hommes 0,7 an. Du fait de la forte baisse en 2020 (- 0,5 an pour les femmes, - 0,6 an pour les hommes), l'espérance de vie dépasse légèrement son niveau d'avant la pandémie (85,6 ans pour les femmes en 2019 et 79,7 ans pour les hommes). **En 2023, les espérances de vie à 65 ans augmentent** également par rapport à 2022 : 0,6 an pour les femmes, passant de 23,0 ans à 23,6 ans ; et 0,7 an pour les hommes, de 19,1 ans à 19,8 ans. **En 2023, le taux de mortalité infantile s'établit à 4,0 pour mille enfants nés vivants.**

LES GRANDS TÉMOINS DE LA TABLE-RONDE



Jérôme Fourquet est un sondeur, essayiste et analyste politique français. Il est directeur du département "Opinion et

stratégies d'entreprise" de l'Institut français d'opinion publique depuis 2011.

Enseignement :

Science Po Rennes, Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Dernières publications :

- "La France sous nos yeux - Économie, paysages, nouveaux modes de vie" - Octobre 2021 chez Seuil
- "La France d'après - Tableau politique" - Octobre 2023 chez Seuil



Julien Damon est sociologue et professeur associé à Science Po, chroniqueur aux Échos et au Point, il a été le fondateur de

la société d'études et de conseils Éclairs.

Thèmes de recherche :

les politiques publiques sociales : lutte contre l'exclusion, politiques d'action sociale, prise en charge des SDF..

Dernières publications :

- Chronique Futuribles Démographie : des EPHAD ou des crèches ?" - Mars 2024
- "Les batailles de la natalité - Quel réarmement démographique ?" Fin août 2024 aux éditions de l'aube

Avis d'experts

Conclusions de la Note d'éclairage d'août 2023 pour l'Institut Montaigne de Bruno Tertrais, Expert associé en Géopolitique, Relations internationales et Démographie : "Démographie en France : conséquences pour l'action publique pour demain" :

« La population française se transforme et présente une tendance lourde pour les années à venir : plus de personnes âgées, davantage d'immigrés et toujours moins de bébés. Cette note brosse le portrait des Françaises et des Français de demain : une espérance de vie sans incapacité augmentée, un indice conjoncturel de fécondité diminué et des origines de plus en plus diversifiées. **Passée la génération du baby-boom, la France s'apprête à connaître un déclin de sa population que seule l'immigration pourrait combler à court et moyen termes.** Cette compensation, cependant, restera limitée et l'impact du vieillissement sur les politiques publiques (diminution de la productivité, baisse des taux d'intérêt, entre autres) pèsera nécessairement sur les choix politiques et sociétaux qu'auront à arbitrer les décideurs publics dans les mois et années qui viennent. »

Extraits de l'article paru sur le site Futuribles, le 7 mars 2024 "Démographie : des EPHAD ou des crèches ?" de Julien Damon, sociologue (qui sera un des deux Grands témoins de la table-ronde) :

« La dynamique de vieillissement est alimentée par une progression de l'espérance de vie et par une faible fécondité. Alors que les centenaires étaient 1 000 en 1970, ils sont 30 000 en 2020 et pourraient être plus de 200 000 en 2070 (avec 85% de femmes). De leur côté, dans un contexte de baisse significative de la fécondité, les enfants de moins de trois ans sont de moins en moins nombreux. Et les projections n'envisagent pas de reprise significative. Alors, en période de puissantes contraintes budgétaires, des choix forts pèsent sur les politiques publiques. Une question se fait jour : faut-il mettre l'accent sur les services pour les aînés ou pour les tout-petits ? »

Les enfants de moins de trois ans sont la cible de la politique française dite de la petite enfance, avec les crèches, les assistantes maternelles et les modalités d'indemnisation du congé parental. Les centenaires ne sont pas, en tant que catégorie d'âge, une cible explicite de l'action publique. Cependant l'évolution de la population centenaire est une indication possible de l'évolution de la population âgée dépendante et, plus précisément, de la population vivant en EHPAD. En effet, résider en EHPAD avant 80 ans est très rare (dans 4 % des cas). À 90 ans, 20 % des gens vivent en institution. C'est à 100 ans que la vie en maison de

retraite devient plus fréquente que la vie à domicile.

Crèche ou EHPAD est une question clé pour l'avenir des politiques sociales. Ces deux équipements iconiques de politiques sociales prioritaires seront davantage en concurrence sur un plan budgétaire, sur un plan politique et sur le plan des ressources humaines. »

Extraits de la note de 2024 de l'AURG "Projections démographiques : quels apports pour les politiques publiques ?" :

« Combien de personnes vivent sur le territoire et combien seront-elles dans 20 ans ? Quelle est la proportion des enfants de - de 15ans et les personnes de + de 75 ans ? Les équipements du territoire sont-ils adaptés et le seront-ils dans 20 ans ? Devant ces questions ; **l'action publique doit mobiliser de nombreuses données afin d'aider au suivi des politiques publiques et à l'estimation des besoins futurs.**

Il faut pour cela prévoir **les besoins en s'appuyant sur la démographie** pour projeter : le nombre d'élèves par âge et les structures associées (écoles, collèges, lycées) ; l'allongement de l'espérance de vie pour l'accompagnement à domicile et les maisons de retraites ; la diminution des personnes par ménages, pour le nombre de logements...

Les projections démographiques dans l'Y Grenoblois font état de 665 000 habitants en 2040 (648 000 en 2021) avec un taux de +0.1% par an qui est conforme à celui de la France mais en deçà de l'Isère (+0.3 %) et d'AURA (+0.3 %).

En conclusion de cette note, Frédéric Weill, directeur d'étude chez Futuribles posent les questions suivantes :

- La chute récente du taux de natalité en France va-t-elle se poursuivre ?
- Le ralentissement de l'amélioration de l'espérance de vie va-t-il se confirmer ?
- La dynamique économique de l'Isère, ainsi que son attractivité résidentielle vont-elles s'améliorer dans les prochaines années, entraînant une progression de son solde migratoire ?..

Compte tenu des incertitudes sur l'avenir, **il est essentiel d'inscrire toute décision dans la perspective du temps long tout en intégrant l'incertitude comme une donnée fondamentale. Les politiques publiques doivent porter une capacité de transformation sur le temps long, mais aussi être en mesure de s'adapter en continu à un environnement qui change en permanence.** »

Une "Mutuelle Communale" pour vos administrés

En France, environ 10 millions de bénéficiaires de l'Assurance Maladie ont déjà renoncé à se soigner. Dans un contexte d'inflation galopante, impactant le coût de la santé, ce constat est d'autant plus alarmant que ce sont les populations en marge de la vie active, n'étant pas couvertes par les mutuelles d'entreprises, qui en souffrent le plus : les jeunes, les artisans et commerçants, les retraités, ou encore les chômeurs longue durée. Face à ce constat, la Mutuelle Entrenous, implantée en Isère depuis près de 60 ans, a lancé, il y a un an, son propre dispositif de "Mutuelle Communale".

Margaux Maurin, Directrice générale adjointe en charge de la Distribution, de la Communication et de la Relation adhérent, et Hervé Wéry, Directeur général de la Mutuelle Entrenous expliquent tous les contours de ce dispositif social et solidaire.

UNE SOLUTION INNOVANTE POUR FAVORISER L'ACCÈS À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : LA MUTUELLE COMMUNALE

Acteur engagé de l'économie sociale et solidaire, la Mutuelle Entrenous est un organisme à but non lucratif qui met au cœur de ses actions l'accès à une complémentaire santé de qualité pour tous. « Avec notre offre en Mutuelle Communale, les administrés de nos 50 communes partenaires bénéficient de prestations santé adaptées, à des tarifs maîtrisés, tout en profitant de services de proximité » explique Hervé Wéry.

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT

La Mutuelle Communale permet de renforcer le pouvoir d'achat des administrés grâce à des cotisations justes et accessibles. « En facilitant l'accès à des soins de qualité à moindre coût, ce dispositif participe directement à la préservation du pouvoir d'achat des administrés » précise Hervé Wéry.

UN ENGAGEMENT POUR LE LIEN SOCIAL

« Mettre en place une Mutuelle Communale, c'est bien plus que lutter contre le renoncement aux soins. C'est

également une opportunité unique de renforcer le lien social au sein des territoires » rappelle Margaux Maurin. Lors de la mise en place de la Mutuelle Communale avec une commune, les conseillères en protection sociale de la Mutuelle Entrenous assurent des permanences régulières directement au sein des communes partenaires, permettant d'avoir une approche locale, personnalisée et humanisée auprès des administrés. « Les entretiens avec les administrés durent en moyenne 45 minutes afin d'assurer un devoir de conseil irréprochable pour les citoyens tout en prenant le temps nécessaire à la bonne compréhension de l'étude réalisée et des prestations prévues par les garanties » explique Margaux Maurin.

L'IMPLICATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS DE CCAS : UN RÔLE CLÉ

« Nous travaillons en étroite collaboration avec les Maires et les Présidents des Centres Communaux d'Action Sociale, conscients du rôle déterminant qu'ils jouent dans la sensibilisation des administrés, particulièrement dans le domaine de la protection sociale » ajoute Hervé Wéry. Alors que l'Ipsos révèle dans un sondage que près de trois Français sur quatre se disent fortement attachés à la commune, arrivant largement devant les autres collectivités territoriales, les élus municipaux ont un véritable impact sur le quotidien de leurs concitoyens qui leur accordent toute leur confiance.

COMMENT METTRE EN PLACE LA MUTUELLE COMMUNALE ?

La mise en place du dispositif de Mutuelle Communale se fait le plus souvent par le biais d'une convention de partenariat entre la Mairie ou le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Mutuelle Entrenous. Il est également possible de formaliser le partenariat à l'issue d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), sur la base d'un cahier des charges travaillé et proposé par la commune. « Dans la plupart des cas, nous organisons la signature de la convention de gré à gré à l'issue d'une délibération en Conseil Municipal, à l'issue d'un vote favorable d'un Conseil d'Administration du CCAS. Dans le cas d'un AMI, nous signons la convention de partenariat une fois que nous avons été retenus sur la base de notre dossier de réponse » détaille Hervé Wéry.

Avec déjà 50 communes partenaires, dont Chapareillan, Crêts-en-Belledonne, Eybens, Goncelin, La Chapelle de Surieu, Meyrieu-Les Etangs, Miribel-les-Echelles, Montalieu-Vercieu, Poisat, Pontcharra, Renage, Roussillon, Sablons, Sainte-Marie-d'Alloix... la Mutuelle Entrenous a à cœur de développer davantage son dispositif de Mutuelle Communale au sein de toutes les communes iséroises au service de l'accès à la complémentaire santé et du lien social.

Hervé Wéry, Directeur Général
06 78 93 28 07
herverewery@mutuelle-entrenous.fr

Trajectoire ZAN : la nécessité de se préparer à l'objectif 2050

La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, fixe l'objectif d'atteindre le Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié, non de l'artificialisation des sols comme on pourrait le penser, mais de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) à l'horizon 2031. Voici un bref bilan de ses principaux effets pour l'urbanisation de nos territoires.

UNE PRIME AUX MAUVAIS ÉLÈVES PÉNALISANT LES COLLECTIVITÉS VERTUEUSES

Par ce système, l'ouverture à l'urbanisation des ENAF ne devient possible que si la capacité d'aménager et de construire est déjà mobilisée dans les espaces urbanisés, justifiée au moyen d'une étude de densification. Cette condition impose ainsi aux collectivités de mobiliser leurs dents creuses en priorité avant d'envisager des extensions. Or, malheureusement, en fixant un objectif intermédiaire lié à la consommation d'ENAF et non à l'artificialisation des sols, le législateur sanctionne en réalité directement les territoires qui avaient déjà engagé cette démarche vertueuse en mobilisant leurs dents creuses sur la précédente décennie. Ces territoires voient en effet leurs possibilités de construction grandement amputées, et pour certains annihilées. Ajoutons que cet objectif intermédiaire est d'application immédiate et que la consommation d'ENAF intervenue depuis 2021 peut d'ores et déjà avoir excédé le potentiel urbanisable d'une collectivité sans qu'elle ait matériellement eu le temps de s'adapter. Il convient donc de mettre rapidement en place des outils pour mesurer la consommation des ENAF et l'artificialisation des sols intervenues depuis août 2021.

UNE TRAJECTOIRE PROGRESSIVE À DÉCLINER TERRITORIALEMENT DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

Les dispositions de cette loi ne sont pas encore opposables aux révisions actuelles

des plans locaux d'urbanisme (PLU) dès lors qu'il est prévu que cet objectif doit être intégré au PLU lors de la première révision suivant l'intégration de cet objectif par le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), puis par le Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Autrement dit, le SRADDET et le SCoT doivent être modifiés avant le PLU. Le PLU doit intégrer ces éléments au plus tard le 22 février 2028. À défaut, aucune autorisation d'urbanisme ne pourra plus être délivrée dans une zone à urbaniser du PLU.

Actuellement, les délais impartis au SRADDET, à savoir le 22 novembre 2024, et au SCoT, le 22 février 2027, ne sont pas encore échus. Ces documents ont donc la possibilité de territorialiser l'objectif ZAN en permettant aux collectivités vertueuses évoquées ci-dessus d'avoir un objectif moins ambitieux au détriment d'autres territoires moins vertueux. Il est donc crucial pour les communes d'être attentives à l'évolution de ces documents et d'être moteur dans la défense de leur territoire. En l'absence d'intégration de ces objectifs ZAN par ces documents, les collectivités devront intégrer l'objectif de diminution de la consommation d'ENAF de 50 % sans possibilité d'adaptation au contexte local.

Au vu des délais nécessitant la réalisation d'un PLU portant un nouveau parti d'aménagement, il apparaît primordial pour les communes ou l'EPCI compétent d'auditer d'ores et déjà leur document d'urbanisme afin de déterminer s'il

Suite p. 72

BIENVENUE CHEZ PROBESYS

Edition - Intégration - Conseil - Support

Solutions Opensource

WEB

Création de sites web et d'applications métier



Administration systèmes et réseaux

Évolution et maintien au quotidien de votre système d'information



Éditeur de solutions libres



Gestion de tickets



Antispam avec authentification humaine



Annuaire spécialisé

Notre coopérative vous accompagne pour l'ensemble de vos projets



✉ contact@probesys.com

☎ 09.74.76.47.86

🌐 <https://www.probesys.com>

est probable qu'il doive faire l'objet d'une évolution. S'agissant des PLU en cours de révision, il est également recommandé d'intégrer ces objectifs dès maintenant si le territoire en a la capacité.

À ce titre, il est à noter que les services de l'État du département de l'Isère ont tendance à estimer que l'objectif ZAN de 50 % doit être intégré dès maintenant sans attendre qu'il soit territorialisé par le SRADDET ou le SCoT.

DES NOTIONS IMPRÉCISES

Aucune définition précise des ENAF n'a été apportée par le législateur ou le pouvoir réglementaire. Il est uniquement indiqué que « la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers est entendue comme la création ou l'extension effective d'espaces urbanisés sur le territoire concerné. » Quatre fascicules d'application du ZAN ont néanmoins été publiés par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires en décembre 2023. Ces derniers n'ont pas de valeur réglementaire mais donnent une grille d'application qu'il apparaît pertinent de suivre. Il est préconisé de recourir à la méthode du faisceau d'indice pour apprécier la consommation de l'espace sur vos territoires : la quantité et la densité de l'urbanisation, la continuité de l'urbanisation, la structuration par des voies, des réseaux, etc. Il ressort de ces éléments qu'un ENAF peut s'analyser en opposition avec une dent creuse. S'agissant de l'artificialisation des sols, plusieurs décrets ont été publiés le 27 novembre 2023 afin d'en donner une



interdite en 2050. Ainsi, les espaces ruraux, périurbain ou les quartiers résidentiels aisés verront leurs possibilités de densification fortement compromises.

Les propriétaires qui souhaiteraient limiter la densification de leur quartier pourront par exemple y parvenir en plantant des arbres au détriment d'un voisin qui souhaiterait procéder à une division foncière. Néanmoins, la fixation d'un seuil de 50 m² pour le bâti permettra de conserver la possibilité de réaliser des annexes mais devrait également permettre la réalisation de micromaisons, les fameuses "tiny house", ou de petites maisons ayant une surface au sol de 49 m² avec étage. En tout état de cause, la cartographie de l'ensemble du territoire à l'horizon 2031 pour identifier les espaces artificialisés et non artificialisés constitue un travail titanesque.

LES EXCEPTIONS NOTABLES

- La garantie communale d'un hectare de surface minimale de consommation d'ENAF pour les communes couvertes par un document d'urbanisme prescrit, arrêté ou approuvé avant le 22 août 2026.
- Pour les communes nouvelles dont l'arrêté de création a été pris après le 1^{er} janvier 2011, une majoration de la surface minimale de 0,5 hectare est appliquée pour chaque commune déléguée, plafonnée à 2 hectares.
- Les projets d'envergure nationale ou européenne d'intérêt général majeur à hauteur de 12 500 hectares à l'échelle nationale sur la période 2021-2031.

définition. Cette tâche n'a pas été aisée pour le pouvoir réglementaire qui a vu son précédent décret annulé en raison de son imprécision quant à l'échelle à laquelle l'artificialisation des sols doit être appréciée dans les documents de planification et d'urbanisme (*Conseil d'État, 4 oct. 2023, n° 465341*). Ainsi, l'occupation effective est mesurée à l'échelle de polygones dont la surface est définie en fonction de seuils de référence : au moins 50 m² d'emprise au sol pour une surface bâtie et au moins 2 500 m² d'emprise au sol ou de terrain pour les autres catégories de surfaces. Cette analyse est déconnectée du zonage du PLU, de la propriété ou des parcelles. À titre d'exemple, le jardin d'une maison résidentielle, ou un ensemble de jardins se jouxtant, d'une surface de plus de 2 500 m², arboré sur au moins 25 % de cette surface constitue un espace non artificialisé dont l'urbanisation sera

Éclairage public

Fourniture d'énergie

Production d'énergies renouvelables

Mobilité durable

GEG

L'énergie des Alpes

Vous accompagne dans tous les métiers de l'énergie

collectivites.geg.fr - 04 76 84 38 38

Le Service Public de la Petite Enfance

La CAF de l'Isère mobilisée pour accompagner les communes et les regroupements de communes

Inscrit dans la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, le projet Service Public de la Petite Enfance (SPPE) désigne les communes autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant à compter du 1^{er} janvier 2025. Avec pour ambition la création à l'échelon national de 100 000 places supplémentaires d'accueil d'ici 2027 et 200 000 à horizon 2030. Florence Devynck, Directrice de la CAF de l'Isère, répond à nos questions.



FLORENCE DEVYNCK
DIRECTRICE DE LA CAF DE L'ISÈRE

QU'EST CE QUI EST ATTENDU DES COMMUNES DANS LE CADRE DU SPPE ?

En tant qu'autorités organisatrices, les communes exerceront diverses missions liées à l'accueil du jeune enfant qui pourront varier en fonction de leur taille. L'ensemble des communes devra ainsi recenser les besoins des enfants âgés de moins de trois ans et de leur famille, informer et accompagner ces familles ainsi que les futurs parents. Les communes de plus de 3 500 habitants auront à charge de planifier, au vu du recensement des besoins, le développement des modes d'accueil et de soutenir la qualité de ces derniers. Au-delà de 10 000 habitants, elles

devront disposer d'un Relais Petite Enfance (RPE) sur leur territoire et établir un schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil. Les communes pourront par ailleurs transférer leur rôle aux intercommunalités. La population totale de l'ensemble des communes ayant transféré leurs compétences sera alors prise en compte pour définir les missions des intercommunalités.

QUEL RÔLE VONT JOUER LES CAF DANS LE PROJET SPPE ?

La Convention d'objectifs et de gestion 2023-2027, signée entre la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et l'État, a posé un cadre et des objectifs ambitieux sur le sujet de la petite enfance. Concernant la création du Service public de la Petite Enfance, une contribution active est attendue de la part des CAF, d'une part en direction des familles en leur garantissant un accès égal à l'information ainsi qu'à une offre d'orientation, et d'autre part en direction des partenaires locaux, tels que les communes, en menant des actions de financement et d'ingénierie. Ces actions viseront à développer les solutions d'accueil individuel et collectif, à favoriser l'accès réel de tous les enfants, à revoir les modalités de contrôles de modes d'accueil et à garantir une offre de qualité.

AU QUOTIDIEN, COMMENT LA CAF DE L'ISÈRE ACCOMPAGNERA LES COMMUNES ?

Forte de son implantation territoriale, la CAF de l'Isère continuera d'apporter son accompagnement sur le développement de l'offre d'accueil Petite enfance, en lien avec les acteurs locaux et avec l'ambition forte de favoriser l'accès réel de tous les enfants isérois. La CAF de l'Isère accompagne par exemple 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale dans le développement de leur offre d'accueil, au travers d'appels à projets co-portés, de cartographies d'offres ou encore de temps partagés entre élus et techniciens CAF. Notre accompagnement passera aussi par des financements de projets majorés, en alignement avec la trajectoire du fonds national d'action sociale. Nous mettons par ailleurs à disposition le site "monenfant.fr" qui donne aux parents une visibilité complète de l'offre de services et leur apporte une aide dans la recherche d'un mode d'accueil, d'un RPE ou dans l'estimation du coût d'une crèche. Enfin, nous avons envoyé à tous les signataires du Schéma départemental des services aux familles un diagnostic sur l'offre d'accueil jeune enfant en Isère réalisé dans le cadre de ce schéma.

Ce diagnostic est accessible dans l'espace Professionnels du site caf.fr > Ma Caf (38).

**ma montagne,
AUTREMENT
plus responsable.**

Pionnier du transport par câble, POMA engage LIFE R'way, une démarche innovante avec une sélection de produits à FAIBLE IMPACT ENVIRONNEMENTAL. Dès aujourd'hui, imaginons ensemble une mobilité toujours plus durable, pour connecter les hommes et les territoires en harmonie avec notre environnement.

Loi ZAN : le notariat au soutien des élus

Déclinaison de la loi Climat et Résilience, la loi ZAN, votée en 2023, vise à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans l'objectif de zéro artificialisation nette des sols pour 2050. Un dossier dense, lourd et complexe pour les communes, qui pourront compter sur l'appui des notaires, comme le confirme Christian Novel, Président de la Chambre interdépartementale des notaires du Dauphiné.

La loi ZAN est entrée dans sa 1^{re} phase jusqu'à 2031, l'ambition est de diminuer de 50 % la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Comment est-ce accueilli par les élus ?

Christian Novel : Il y a un consensus général des élus et des acteurs de l'aménagement du territoire pour atteindre cet objectif. Ce qui pose difficulté, c'est sa mise en œuvre pratique, car elle impacte les nécessités de développement de plusieurs secteurs, comme l'économie ou la construction de logements. En tous cas, cela va demander de revoir la manière dont on urbanisait et développait les territoires.

C'est-à-dire ?

CN : Toute cette réforme est basée sur le principe d'éviter l'artificialisation des sols. Cela va nécessiter de développer des outils, où le notariat aura son expertise à apporter aux élus, afin de trouver des solutions. Par exemple, à l'avenir on va privilégier la transformation de bâtiments en logements ou encore la surélévation de copropriétés, des dossiers complexes, qui toucheront le droit civil ou de la construction. On peut également parler des reconversions de friches économiques et industrielles, pour les territoires qui en possèdent. Encore une fois, l'intervention du notariat sera intéressante, car il va y avoir un gros travail de mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux, d'ici 2027.

Le marché de l'immobilier est encore en souffrance, cette loi ZAN ne va-t-elle pas freiner les nouvelles constructions ?

CN : C'est un des problèmes soulevés par les élus. La zéro artificialisation nette ne fait pas de différence dans le quantitatif de terrains dédiés à l'habitation ou aux activités économiques, tout doit être compensé. Concrètement, la commune qui créera une zone d'activité économique se fermera la porte à du logement, ou inversement. Des arbitrages devront être menés, dans une période, où l'on manque de logements et où la construction est en retard.

Quelles peuvent être les solutions ?

CN : Il faudra concevoir les opérations différemment, avec, sans doute, la reconversion de bâtiments ou la mobilisation de logements vacants, qui peut-être une vraie solution. Sur cette question, des audits juridiques devront être effectués pour identifier les difficultés. Un travail coopératif peut être envisagé, car nos notaires, de par leur proximité avec les clients et la connaissance des dossiers, peuvent œuvrer à la mise en relation et l'analyse de situations.

Y-a-t-il urgence pour nos élus ?

CN : 2027 arrive vite. Ils devront identifier les secteurs où des opérations de reconversions pourront être menées. Tout cela sera complexe et lourd, et

nécessitera la coordination de nombreux acteurs. Trois années, pour préparer les documents d'urbanisme, mais aussi respecter les délais, les concertations et faire face aux recours, ne seront pas de trop.

La loi ZAN a été abordée à l'occasion du Congrès des notaires en septembre 2024 à Bordeaux, avec pour thématique : « Vers une urbanisation durable, accompagner les projets face aux défis environnementaux ».



CHRISTIAN NOVEL : « LE NOTARIAT AURA SON EXPERTISE À APPORTER AUX ÉLUS »

Découvrez les marques de la CCI Nord Isère

- La place de marché pour soutenir les commerçants dans leur transformation digitale, et promouvoir le commerce de proximité.

En bas de ma rue

- Former les jeunes, les dirigeants, les salariés et les particuliers, et valoriser les compétences du territoire.

oCCigène

- Connaître votre appareil commercial local, ses forces et faiblesses, identifier les axes de stratégie à mettre en œuvre pour définir votre politique d'urbanisme.

Diagnostic de potentiel commercial

- Appréhender au mieux la situation du commerce de proximité de votre commune, anticiper ses évolutions et mettre en place une stratégie de préemption commerciale.

Préempco

- Un parcours de visite d'entreprises et de rencontres avec les nouveaux entrepreneurs dans les différents territoires du Nord Isère.

Itinéraire CCI

2, place Saint-Pierre - CS 50209 38217 Vienne cedex
5 rue Condorcet - CS 20312 38093 Villefontaine cedex

T. 04 74 95 24 00 www.ccinordisere.fr

Port de Vienne-Sud Salaise / Sablons :
256, avenue du port - 38150 Salaise-sur-Sanne
T. 04 74 86 79 80



Diagnostic de potentiel commercial

Préempco



ITINÉRAIRE CCI
Rencontres nous

Energ'Isère : un outil au service des collectivités

À l'initiative du syndicat d'énergie TE38, la Société d'Économie Mixte (SEM) Energ'Isère a vu le jour pour accompagner les collectivités de l'Isère dans l'aménagement énergétique de leur territoire. Avec TE38 comme actionnaire majoritaire à 85 %, aux côtés de la SEM Soleil et du CASRA, Energ'Isère s'impose comme un acteur clé de l'Isère avec 16 MWh de projets en exploitation. Cette société se veut être un outil opérationnel au service des collectivités locales, soutenant la transition énergétique par la réalisation de projets durables et en accord avec les besoins des territoires.



OMBR'ISÈRE : UNE RÉPONSE À LA DEMANDE CROISSANTE DES COLLECTIVITÉS

La société de projets Ombri'sère, fruit d'un partenariat avec See You Sun, a pour vocation de développer des ombrières photovoltaïques sur le territoire de l'Isère en tiers-investissement. Ce modèle économique permet de répondre à la sollicitation croissante des collectivités pour le développement d'infrastructures photovoltaïques. Les constructions sont confiées à des entreprises locales pour les lots maçonnerie et électricité, soulignant ainsi l'engagement de la société en faveur de l'économie régionale.

DES PROJETS CONCRETS

À ce jour, la société de projets Ombri'sère possède 5 centrales photovoltaïques en exploitation et 40 en cours de développement. Les installations photovoltaïques sont principalement installées sur des ombrières de parkings ou de terrains sportifs, et occasionnellement en toiture de bâtiments. Un exemple emblématique est le parking relais du RIVAL à La Côte Saint-André. Cet équipement multifonctionnel, inauguré en mai 2024, offre 50 places de stationnement gratuites protégées par des ombrières photovoltaïques. Le site est équipé de bornes de recharge, d'un vélobox sécurisé, et est desservi par une ligne de bus, facilitant ainsi les mobilités alternatives.

VERS UNE IMPLICATION ACCRUE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

À l'image d'Ombri'sère, la SEM Energ'Isère constitue des grappes de projets qui permettent de développer des installations de petite et moyenne tailles. Sur un même territoire, quand le nombre de projets est suffisant, Energ'Isère propose un modèle adaptable permettant l'inclusion des Communautés de Communes ou d'Agglomération au capital, comme illustré par la société de projets Plan'et Soleil (composée d'Energ'Isère, See You Sun, la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné et la centrale villageoise Nid'Energies). Ce mode de gouvernance renforce l'impact économique local et encourage une plus grande participation des acteurs locaux dans la transition énergétique. En misant sur des projets tels que ceux développés par Energ'Isère, les collectivités de l'Isère se positionnent dès lors en pionnières d'un futur énergétique responsable, territorial et résilient.

UN MODÈLE POUR L'AVENIR

La SEM Energ'Isère offre une solution concrète aux besoins des collectivités pour répondre aux défis énergétiques et environnementaux auxquels elles doivent faire face. Les objectifs ambitieux de la transition énergétique ne pourraient être atteints qu'en incluant les territoires sur lesquels les installations de production d'énergie renouvelable s'implantent. L'adhésion des riverains est également une condition essentielle à leur développement, afin que ces installations deviennent une composante naturelle du paysage urbain.

Rénovez vos bâtiments publics avec TE38

Avec TE38, bénéficiez d'un accompagnement de A à Z pour la rénovation de vos bâtiments !

Conseil en Énergie

TE38 vous accompagne pour améliorer la performance énergétique de vos bâtiments publics via :

- une analyse et un suivi personnalisé des consommations
- des préconisations pour vos travaux de rénovation énergétique

ISERENOV' par TE38

TE38 vous propose un dispositif de financement de vos travaux d'amélioration énergétique de votre patrimoine bâti.

TE38 finance jusqu'à 48 000€ par an et par collectivité.

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

TE38 vous accompagne dans la valorisation de vos CEE via :

- la mutualisation des CEE
- la gestion de la procédure d'instruction des dossiers



04 76 03 19 20



contact@te38.fr



www.te38.fr



L'autorisation préalable de mise en location d'un logement : un "permis de louer"

Afin d'améliorer la lutte contre l'habitat indigne, l'EPCI compétent en matière d'habitat, ou à défaut la commune, peut mettre en place un régime d'autorisation préalable de mise en location d'un logement, sur des zones qu'il a préalablement délimitées.

Issue de dispositions de la loi ALUR du 24 mars 2014, puis de la loi ELAN du 23 novembre 2018, cette autorisation a évolué avec la loi du 9 avril 2024 visant à l'accélération et à la simplification de la rénovation de l'habitat dégradé.

La loi du 31 mai 1990 précise que « Constituent un habitat indigne les locaux ou les installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes, pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ».

QUELS SONT LES LOGEMENTS CONCERNÉS ?

Dans les zones délimitées, sont concernés tous les logements privés faisant l'objet d'une nouvelle mise en location, à usage d'habitation principale, vides ou meublés. La reconduction, le renouvellement du contrat de location ou la conclusion d'un avenant avec le même locataire ne sont pas impactés. Sont exclus du dispositif : les logements mis en location par un bailleur social, ceux ayant fait l'objet d'une convention APL, les logements touristiques. L'autorisation préalable de mise en location ne peut être délivrée lorsque l'immeuble dans lequel est situé le logement fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril.

LE MÉCANISME DE L'AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION

C'est l'organe délibérant de l'EPCI compétent en matière d'habitat ou, à défaut, le conseil municipal, qui peut définir des secteurs géographiques, voire des catégories de logements ou ensembles immobiliers au sein de secteurs géographiques, présentant une proportion importante d'habitat dégradé. Cette délimitation s'opère en cohérence avec le programme local de l'habitat en vigueur, s'il existe, et le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.

La délibération précise :

- les caractéristiques des logements soumis à autorisation préalable, pour chacune des zones ;
- la date d'entrée en vigueur du dispositif (qui ne peut être inférieure à 6 mois à compter de la publication de la délibération) ;
- le lieu et les modalités de dépôt de la déclaration (transmission électronique possible).

Elle est transmise à la CAF et à la MSA.

À la demande d'une ou plusieurs communes membres de l'EPCI compétent en matière d'habitat, ce dernier peut leur déléguer la mise en œuvre et le suivi, sur leurs territoires respectifs, de cette autorisation préalable de mise en location. Le maire délégataire adresse à l'EPCI un rapport annuel sur l'exercice de cette délégation.

Le bailleur doit faire sa demande d'autorisation via le Cerfa n° 15652*01. À défaut de réponse dans le délai d'un mois, l'autorisation préalable de mise en location est acquise. Une décision tacite n'a pas d'incidence sur le caractère indigne du logement, qui pourra faire l'objet de nouveaux contrôles.

En cas de mutation du logement, une autorisation en cours de validité peut être transférée au nouveau propriétaire. Dans tous les cas, l'autorisation devient caduque si elle n'est pas suivie d'une mise en location dans un délai de 2 ans suivant sa délivrance.

La décision de rejet de la demande d'autorisation préalable peut être refusée ou soumise à conditions. Toute décision de rejet doit être motivée,

puis transmise à la CAF et la MSA, aux services fiscaux, au comité du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, et inscrite à l'observatoire des logements indignes. Si l'autorisation est soumise à conditions, elle doit préciser la nature des travaux ou aménagements prescrits. Lorsqu'un logement est mis en location sans que son propriétaire ait respecté le dispositif, il encourt le paiement d'une amende comprise entre 5 000 € et 15 000 €. L'absence d'autorisation préalable est sans effet sur le bail dont bénéficie le locataire.

Art. L 635-1 à L 635-11 et R 635-1 à R 635-5 du Code de la construction et de l'habitation

AMF - Cahier du réseau n° 25, juin 2023 : "Le maire, le président d'intercommunalité et la lutte contre l'habitat indigne", sur www.maires-isere.fr



EPORA Établissement public foncier
Au cœur de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

L'EPORA, agit au cœur de la Région AURA depuis 1998, pour accompagner les mutations urbaines et économiques des territoires en développant des solutions foncières nécessaires aux projets d'aménagement des collectivités locales.



@acom RHONE-ALPES

UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
AU COEUR DE VOTRE POLITIQUE SOCIALE

- MAÎTRISEZ le budget de votre commune
- ANTICIPEZ l'impact du glissement vieillesse technicité
- DÉVELOPPEZ une véritable politique RH

@com Rhône-Alpes
7, Allée du Pérou
38610 GIERES

04 76 03 78 00

guillaume.mallassi@acomaudit.com

www.acomaudit.com

**FIER DE
LOGER
200 000
ISÉROIS**

#LeLogementSocialIsère

absise | les bailleurs sociaux
de l'Isère

Pour tout savoir sur le logement social en Isère, retrouvez le replay de nos webinaires sur notre site **absise.fr**

**CRÉATEUR
DE
4 000
EMPLOIS
PAR AN**

#LeLogementSocialIsère

**ENGAGÉ
POUR LA
PRÉSERVATION
DE
L'ENVIRONNEMENT**

#LeLogementSocialIsère

**NOS INNOVATIONS,
VOS ÉCONOMIES,
VOTRE
CONFORT**

#LeLogementSocialIsère

**NOS LOYERS
MODÉRÉS
POUR SOUTENIR
VOTRE
POUVOIR
D'ACHAT**

#LeLogementSocialIsère

Les Trophées de l'A.M.I.

Les Trophées de l'A.M.I. "Isère Terre d'inspiration"

L'Association des Maires de l'Isère organise, pour la première fois en 2024, les Trophées de l'A.M.I. "Isère Terre d'inspiration", concours à rayonnement départemental. Ce concours est ouvert à toutes les communes, métropole, communautés d'agglomération et communautés de communes de l'Isère. Valoriser les initiatives locales, tel est le pari de l'A.M.I.

OBJECTIFS DES TROPHÉES DE L'A.M.I.

- Distinguer les collectivités iséroises ayant récemment conduit une action, démarche ou réalisation remarquable et inspirante, aboutie depuis le début du mandat actuel,
- présenter une démarche qui contribue au développement économique, social, culturel, environnemental, sanitaire et technologique... et à la dynamisation du territoire isérois,
- mettre en valeur le partage d'expériences et de bonnes pratiques.

CALENDRIER DE LA 1^{RE} ÉDITION

- Ouverture du concours : **16 mai 2024**
- Date limite de candidature : **28 juin 2024**
- Réunion du jury (composé de membres du Bureau de l'AMI et de collaboratrices) : **10 juillet 2024**
- Cérémonie de remise des Trophées : **samedi 12 octobre 2024**, à 14h à Crolles, lors du 66^e Congrès des Maires de l'Isère, sur le stand de l'A.M.I.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Dix-huit dossiers ont été réceptionnés, variés dans leurs thématiques et souvent très documentés, un réel succès pour cette première édition.

Après étude des candidatures, le jury a désigné trois nominés. Il s'agit, par ordre alphabétique, de Nivolas-Vermelle, Saint-Jean-le-Vieux et Val-de-Virieu.

Leur classement sera dévoilé lors de la remise des Trophées au Congrès des Maires de l'Isère.

Chaque lauréat reçoit un trophée unique et le premier du classement se voit remettre un trophée spécial (remis en jeu chaque année). Les gagnants se verront également attribuer

une dotation spécifique.

Un espace d'exposition commun leur est dédié lors du Congrès, afin que chaque nominé puisse présenter son projet et échanger avec les congressistes (voir plan du salon).

Vous pouvez, en avant-première, découvrir les 3 dossiers dans les pages qui suivent.

La presse est conviée à la cérémonie de remise des trophées. Cet événement sera à retrouver sur notre site www.maires-isere.fr et sur nos réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn). Nous espérons que vous serez nombreux à candidater pour l'édition 2025 !

Pour en savoir plus sur les Trophées de l'A.M.I. ami@maires-isere.fr



Suite p. 84



Nivolas-Vermelle, Terre d'accueil culturelle

Située dans l'agglomération berjallienne, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI), Nivolas-Vermelle est une commune de 2 700 habitants.



La programmation culturelle du territoire est prospère et celle de Nivolas-Vermelle a voulu répondre à deux objectifs :

- donner de la visibilité aux pratiques amateurs, à la recherche de lieux pour présenter leur travail, tout en conservant la richesse de programmation d'artistes professionnels,
- permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture.

Pour répondre au premier objectif, le choix a été fait de soutenir et d'aider au développement des pratiques amateurs tant dans le domaine du spectacle vivant que celui des arts plastiques. Depuis deux ans, lors des Journées Européennes du Patrimoine, en partenariat avec les associations culturelles locales et sur accord des propriétaires privés d'un patrimoine remarquable. Un itinéraire culturel a été créé sur chacun des cinq sites répertoriés, avec spectacle vivant ou exposition d'artistes amateurs ou émergents.

Est également accueilli le festival "Jeunes en scène", qui valorise le travail des ateliers théâtre enfants et adolescents. Cette année, le Conseil Municipal Jeunes a organisé une soirée "Nos jeunes ont du talent" qui met à l'honneur la pratique artistique des adolescents.

La bibliothèque municipale accueille des expositions variées. Chaque année, une exposition de peinture permet d'accueillir 75 peintres amateurs avec plus de 500 personnes qui fréquentent le lieu sur trois jours.

Les "soirées de Nivolas" sont aussi l'opportunité de voir des spectacles vivants amateurs de qualité.

Est aussi soutenue la programmation des "Saisons de Vermelle", de l'association pour la protection de l'église de Vermelle.

Une programmation cinéma et documentaires est proposée avec débats d'actualité et intervenants locaux.

Et, action innovante, la commune a aidé à la structuration et accompagne une radio web amateur, Play It Radio, animée par des jeunes de la commune et hébergée dans des locaux communaux.

S'agissant du second objectif, nombre d'actions sont menées : pérennisation d'un parcours pédestre culturel ; abonnements aux soirées de Nivolas-Vermelle à des tarifs avantageux ; voyage annuel dans un musée ou sur un site patrimonial ; pour les enfants accueillis au périscolaire, mise en place d'un parcours artistique pris en charge par la commune ; partenariats avec le conservatoire Hector Berlioz, l'association "A la page BD", des clubs de photos, gratuité des séances de cinéma...

Contact : **Graziella BERTOLA-BOUDINAUD**
1^{re} adjointe chargée de l'action culturelle
g.bertola-boudinaud@nivolas-vermelle.fr



UNE MULTITUDE DE RENDEZ-VOUS POUR TOUS, DANS UN ESPRIT DE MÉDIATION CULTURELLE, RÉPERTORIÉE DANS UNE REMARQUABLE BROCHURE ANNUELLE D'UNE VINGTAINNE DE PAGES.

Suite p. 86

www.maires-isere.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Une Région bien gérée, c'est une Région qui peut investir pour l'avenir de ses territoires

UN INVESTISSEMENT SANS PRÉCÉDENT DE **395 M€ POUR L'ISÈRE**

Le Contrat de Plan État-Région 2021-2027, doté de 4,4 milliards d'euros sur 7 ans, est financé à parts égales par l'État et la Région.

Grâce à sa bonne gestion, la Région Auvergne-Rhône-Alpes peut investir pour les habitants sans augmenter les impôts. Cela permet par exemple de financer des travaux de la section Sud de la voiroute des 5 lacs dans le cadre du Contrat de plan État-Région.

auvergnerhonealpes.fr

La Région qui agit

Imaginons ensemble les territoires de demain !

VEOLIA



St-Jean-le-Vieux : le café associatif, un lieu de convivialité pour plus de lien social



Située sur les contreforts du massif de Belledonne, St-Jean-le-Vieux s'étend entre des altitudes de 327 à 1186 m. Avec presque 300 habitants, elle est l'une des plus petites communes du balcon, non loin de l'agglomération grenobloise. C'est une commune rurale, qui n'a plus d'école depuis 1969 et dont le seul café avait fermé ses portes en 1994.

Depuis cette fermeture, un lieu de vie central faisait défaut pour que les habitants puissent se retrouver malgré la configuration en hameaux. Mais dès 2016, le maire, Franck REBUFFET-GIRAUD, a mobilisé ses équipes municipales dans un vaste projet "Cœur de village". L'objectif : créer un espace pouvant accueillir à la fois la vie administrative, festive et quotidienne du village en rénovant la salle des fêtes et en y intégrant la nouvelle mairie, une cuisine professionnelle et un espace dédié au futur café. Cet ensemble a coûté 1,4 million d'euros, financé à 37 % par la commune et à 63 % par l'État, la Région

Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de communes Le Grésivaudan. Les travaux ont été achevés au 1^{er} trimestre 2023. **Ce complexe mairie, salle des fêtes, café associatif est un chantier unique pour une commune de 300 habitants !** Son inauguration officielle, le 7 octobre 2023, a été un moment important et mémorable, avec plus de 150 personnes présentes. Le choix de la municipalité a été de co-construire le projet du café avec les habitants. Une réunion publique a permis d'identifier leurs attentes, et un collectif de citoyens, très investi, s'est rapidement constitué.

Depuis son ouverture le 17 février 2024, 30 bénévoles s'occupent de faire vivre ce lieu, devenu incontournable sur le territoire. En parallèle, la commune, grâce au concours de la Communauté de communes Le Grésivaudan, y a installé un point lecture : 500 ouvrages adultes et enfants sont disponibles à l'emprunt. Le café a démarré en douceur, en ouvrant tout d'abord le samedi matin, aux mêmes horaires que le point lecture. Emprunts de livres, café, jus de fruit

et apéritifs s'enchaînent. Allier culture et convivialité semble décidément une bonne recette ! Depuis le 17 mai 2024, le café, avec sa licence IV, ouvre en plus le vendredi et le samedi soir de 18h à 22h, ainsi que le dimanche matin de 9h à 12h. C'est l'association de bénévoles, chacun avec ses expériences, qui a permis l'aboutissement de ce projet municipal. Merci à eux.

Aujourd'hui, le café est un succès. Les habitants, y compris des villages voisins, viennent facilement s'y retrouver pour partager un moment de convivialité. La programmation pour la rentrée 2024 intègre une animation mensuelle et une alternance de soirées conférences, de soirées festives et de soirées jeux. Le but étant de proposer des animations intergénérationnelles, adaptées à tous. Les Saint-Jantets et Saint-Jantetes se réjouissent de ces débuts prometteurs, et sont motivés pour développer ce café associatif et le faire perdurer.

Contact : **Franck REBUFFET-GIRAUD**
Maire
mairie@saintjeanlevieux.fr

Suite p. 88

www.maires-isere.fr

de SERVIR CHACUN à AMÉLIORER DEMAIN

DES AVANTAGES EXCLUSIFS POUR LES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

BANQUE POPULAIRE +X
AUVERGNE RHÔNE ALPES

casden La banque coopérative de la fonction publique
BANQUE POPULAIRE

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L562-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 805 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 016 - Siège social : 4 boulevard Eugène Denelle - 69003 LYON CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 116 rue Jean WIGNER 77420 Champs sur Marne - SIREN n° 794 275 778 - RCS MEAUX - Immatriculation ORIAS n° 07 027 138. Crédit photo : Adobe Stock - ROSA PARIS

Dauphiné Poids Lourds

Nivolas-Vermelle 04 74 97 41 44
Saint-Égrève 04 76 75 07 54

Mercedes-Benz logo | Group Haulier logo (depuis 1892)



Val-de-Virieu : l'embauche d'un assistant médical

Val-de-Virieu est une commune nouvelle résultant de la fusion, au 1^{er} janvier 2019, des communes de Virieu et de Panissage. Sa population s'élève, au 1^{er} janvier 2024, à 1 535 habitants. Située dans la région naturelle des Terres froides dans le Nord-Isère, au cœur du val de Virieu drainé par la Bourbre, la commune est membre de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné.



STEVE ALLEVRET
ASSISTANT MÉDICAL

Avec plus d'une cinquantaine de commerçants, artisans et professions libérales, avec les écoles, la maison médicale ou encore la gare SNCF, la commune propose la plupart des services de la vie quotidienne. Mais, en 2022, la maison médicale subit le départ d'un de ses deux médecins généralistes, amenant la commune et le médecin toujours présent à réfléchir à une nouvelle organisation, les recherches pour trouver un remplaçant restant vaines. C'est ainsi que la municipalité décide de la création d'un poste d'assistant médical pour épauler le médecin dans son quotidien. Ses missions sont de réaliser des actes médicaux simples (prise en charge du patient, prise de la tension...) et d'assurer l'ensemble des tâches

administratives du cabinet. Propriétaire des locaux, la commune réalise des travaux pour créer un nouveau bureau dédié à l'assistant médical, pour un environnement de travail serein. Un aide-soignant expérimenté a été ainsi recruté en décembre 2022. Ce poste est financé en partie par la commune. En effet, le médecin a fait les démarches nécessaires pour que la CPAM finance 1/3 de ce temps plein, la commune finançant le reste. Forte de cette nouvelle organisation, la commune a continué à rechercher un second médecin, avec l'aide du Conseil départemental. Résultat : neuf mois après le recrutement de l'assistant médical, un nouveau médecin a intégré la maison médicale. Il a financé, avec l'aide de la CPAM, 50 % du temps plein

de l'assistant. Désormais, le poste de l'assistant médical est financé à 83 % par la CPAM et 17 % par la commune, soit un coût annuel de fonctionnement à la charge de la commune de 6 552 euros.

L'embauche de l'assistant médical a donc permis de décharger le praticien de certaines de ses tâches, augmentant ainsi la patientèle et permettant, par la suite, l'embauche d'un second médecin. Cette nouvelle organisation est très appréciée des Vallésiens, Vallésiennes et des médecins. Cet investissement est "gagnant" pour la dynamique de la commune !

Contact : **Michel MOREL**, Maire
michel.morel@valdevirieu.fr

VOS AMÉNAGEMENTS POUR DEMAIN

GROUPE RÉGUILLON

Au service des territoires :
La force de PME aux métiers complémentaires

Logos: GUILLAUD-TP, Genevray, MTPe, Démarche RSE, DUMONT CLEAN SERVICES, GGM, RÉGUILLON

www.groupe-reguillon.fr

DECORTES
Constructions Modulaires

Neuf / Réemploi / Occasion

Une entreprise de GSCM

ÉCOLES / PETITE ENFANCE / RÉFECTOIRES / VESTIAIRES

LA RAPIDITÉ
LA QUALITÉ
LA MAÎTRISE DES COÛTS
LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

ET AUSSI : MAISONS DE SANTÉ / BUREAUX / BIBLIOTHÈQUES / COMMERCES / ABRIS VÉLOS

PONT-ÉVÊQUE (38) 04.74.57.29.90 decortes.fr

SFR renforce son engagement en Isère

Avec des améliorations constantes de son réseau Très Haut Débit Mobile, l'élargissement de sa couverture Fibre Optique et des initiatives en faveur d'un numérique responsable, SFR est au plus près des territoires.

LA 5G DE SFR EST DISPONIBLE DANS 288 COMMUNES ISÉROISES

SFR étend son réseau 5G en Isère avec plus 80 % de population couverte. Grâce à cette technologie, les habitants peuvent profiter d'une connectivité améliorée, permettant des débits et une réactivité supérieurs. SFR, premier opérateur à avoir lancé la 5G en France, couvre aujourd'hui 76 % de la population française.



QU'EST-CE QUE LA 5G ?

La 5G, ou cinquième génération de réseau mobile, offre des performances supérieures à celles de la 4G. Elle permet non seulement une meilleure connectivité pour les téléphones compatibles, mais aussi une gestion optimisée des réseaux 4G, évitant la saturation dans les zones denses. La 5G ouvre également la voie à de nouvelles applications pour les objets connectés, rendant l'Internet plus rapide et plus réactif dans les transports, les zones urbaines et rurales.

UNE COUVERTE ÉLARGIE EN FIBRE OPTIQUE

Dans le département de l'Isère, SFR continue d'étendre son réseau de fibre optique. SFR offre désormais des services Très Haut Débit fixe dans 386 communes, avec plus de 642 200 logements ou locaux professionnels éligibles à la fibre optique.

Cela permet aux résidents de bénéficier de débits 50 fois plus rapides que l'ADSL et de choisir parmi diverses offres adaptées, incluant des options avec ou sans décodeur TV et des équipements High Tech.

UN RÉSEAU DE BOUTIQUES PROCHES DE VOUS

SFR au plus près des territoires, avec un réseau de distribution de proximité qui compte près de 600 boutiques en France dont 4 en Isère. Elles offrent aux Isérois une expérimentation des usages et services proposés par SFR.

SFR BUSINESS : PROXIMITÉ AVEC LES PROFESSIONNELS

SFR Business, le deuxième opérateur du marché français, distribue désormais ses offres dans près de 600 boutiques SFR, permettant aux artisans, commerçants, auto-entrepreneurs et TPE d'accélérer leur transformation numérique. Les offres incluent des services tels que la continuité de service Internet avec secours 4G, des solutions de cybersécurité, des débits Internet Fibre jusqu'à 8 Gb/s, et des services collaboratifs pour le travail hybride.

ENGAGEMENT POUR UN NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Altice France, la maison-mère de SFR, s'engage pour un numérique responsable avec des initiatives telles que la mise en veille des décodeurs TV et des fréquences 4G la nuit, le déploiement de relais de transmission mobiles alimentés par l'énergie solaire ainsi que la mise en place d'espaces de recyclage dans toutes les boutiques. SFR propose également des protections de mobiles innovantes qui contribuent à prolonger la durée de vie des appareils, à réduire les déchets plastiques. SFR commercialise également son premier smartphone éco-conçu, l'Altice E25, fabriqué avec 50 % de plastique recyclé et doté d'une garantie de trois ans.

Avec ces initiatives, SFR continue de se positionner comme un acteur majeur de la transition numérique en France, apportant des solutions innovantes et responsables à ses clients.

Premier acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale

Accompagne les **PARTICULIERS** et les **COLLECTIVITÉS** à travers **LA MISE EN PLACE DE POLITIQUES TERRITORIALES SUR LES PROBLÉMATIQUES HABITAT :**

MODESTES ET TRÈS MODESTES

PERSONNES ÂGÉES ET/OU HANDICAPÉES

PROJETS COLLECTIFS TERRITORIAUX

ENERGIE, AUTONOMIE, INSALUBRITÉ

EN 2023 : - 1 100 MÉNAGES accompagnés, - 1 000 LOGEMENTS gérés, - 48 PROJETS DE TERRITOIRE (PIG, OPAH, conventions...).

SOLIHA ISÈRE SAVOIE
 37 Rue de la Liberté 38600 Fontaine
 04 76 47 82 45 / soliha3873@soliha.fr
www.iseresavoie.soliha.fr

VOTRE ACTEUR ASSOCIATIF DÉDIÉ À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT !

L'abri au cœur de vos aménagements

Préaux et Aires de jeux, Abris de sport, Lieux de vie

+33 (0)4 74 78 03 87 texabri.com

L'analyse financière au service d'un pilotage global des politiques publiques

L'analyse financière a pour objectif d'éclairer les élus sur la situation financière de leur collectivité et sur les capacités dont elle dispose pour faire face à ses besoins (continuité et développement des services, investissements...) en fonction des contraintes (prise en charge des impacts de certaines réformes, inflation...).

L'analyse de la capacité financière d'une collectivité repose principalement sur son autofinancement et le niveau de son endettement. Deux grands ratios sont considérés comme centraux dans l'analyse financière :

- le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) ;
- le ratio de capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute).

L'AUTOFINANCEMENT, LA PREMIÈRE SOURCE D'INVESTISSEMENT

La capacité d'investissement dépend directement du niveau de l'autofinancement. En effet, celui-ci permet de prendre en charge le remboursement du capital des emprunts et une fraction des investissements. L'évolution de l'épargne brute (recettes réelles - dépenses réelles de fonctionnement) doit être au cœur de l'attention. S'agissant du taux d'épargne brute, il est recommandé un niveau minimal de 10 % : d'une part pour se protéger des effets de ciseaux sur la section de fonctionnement liés aux aléas sur les charges et les recettes, et d'autre part pour se trouver en capacité de rembourser sa dette et de poursuivre l'investissement.

LA DETTE, UN COMPLÈMENT DE FINANCEMENT QUI DOIT ÊTRE MESURÉ

Les collectivités étant des investisseurs permanents (réalisation de nouveaux équipements et/ou renouvellement des équipements existants), l'emprunt constitue un complément de financement normal. L'évolution de la dette doit toutefois être mise sous surveillance pour permettre à la commune de faire face à ses engagements en évitant la nécessité d'adopter des mesures d'ajustement trop brutales. L'évolution de la dette doit être pilotée de manière précise. L'agrégat à utiliser est la variation de dette utilisée (variation de dette nette de la variation de fonds de roulement). Le ratio de capacité de désendettement permet de mesurer

la capacité de la collectivité à faire face à son endettement. Concrètement, ce ratio traduit le nombre d'années nécessaires pour un remboursement intégral de la dette en y consacrant l'intégralité de l'épargne. Un ratio supérieur à 12 années implique généralement une forte limitation de la capacité à investir. Le constat sera bien sûr à nuancer en fonction du niveau du fonds de roulement. En pratique, la part de fonds de roulement excédant l'encaisse, permettant de faire face tout au long de l'année au décalage entre l'encaissement des titres de recettes et le paiement des mandats (entre 30 et 90 jours de dépenses), doit être déduite du stock de dette figurant au dénominateur du ratio de capacité de désendettement pour rendre significatif ce dernier.

LE PILOTAGE DES RATIOS

Les ratios doivent s'apprécier dans le cadre d'une stratégie globale et de manière dynamique en ne se limitant pas au constat portant sur une seule année qui ne saurait être significative. Ils sont surtout utiles pour établir les marges de manœuvre disponibles dans le cadre d'une analyse financière. Par ailleurs, si les niveaux limites évoqués en supra sont des points de repère utiles, ils ne sauraient être considérés en tant qu'objectifs systématiques. Les objectifs peuvent notamment être fixés en fonction de la situation de départ de l'analyse prospective.

À titre d'exemple, si le taux d'épargne actuel est inférieur à 10 %, il ne peut qu'être recommandé de recouvrer ce niveau minimal. Si le ratio actuel est supérieur à 20 %, la commune peut supporter une détérioration sans aller au-delà de 15 % pour conserver une aisance en termes de pilotage. S'agissant du ratio de capacité de désendettement, une situation de départ supérieure à 12 années peut inviter à fixer un objectif de limitation à 10 années alors qu'un niveau de départ de 4 ans peut permettre d'envisager une dégradation jusqu'à 8 ans.

SLS ACTIPARC SILLON ALPIN, pépinière d'entrepreneurs à énergies positives

SLS ACTIPARC, située entre Chambéry et Grenoble dans la vallée du Grésivaudan, est une société engagée socialement auprès d'associations sportives et culturelles.



Plus de 50 sociétés y ont été installées, créant ainsi 350 emplois. D'ici 3 ans, 500 emplois supplémentaires seront créés, dont 200 emplois en réinsertion, avec un investissement qui passera de 30 millions à 100 millions d'euros.

En tant qu'entreprise handi-engagée membre du CLUB DES PARTENAIRES H+SPORT, SLS soutient l'environnement par sa production d'énergie verte et l'hébergement de ruches sur son site.

Produisant 1,6 GWh tout en consommant 1,2 GWh d'énergie, SLS ACTIPARC utilise des panneaux solaires, une éolienne, et prévoit des projets futurs tels qu'un champ photovoltaïque, le recyclage de batteries et la production d'hydrogène vert. L'entreprise ambitionne d'atteindre une production annuelle de 15 GWh d'électricité verte.

SLS ACTIPARC propose des surfaces modulables dans un emplacement stratégique avec des équipements industriels avancés et des services personnalisés, tels qu'une salle de sport,

des vélos électriques et des bornes de recharge pour véhicules écologiques. Les options de location incluent des bureaux de 12m² à 25m², des locaux industriels de 100m² à 6000m² et des conteneurs de 15m², avec des aménagements sur-mesure.

SLS ACTIPARC est une communauté dynamique qui favorise l'innovation et la collaboration dans une démarche de réindustrialisation verte et sociale.



266 av de Savoie - 38570 Le Cheylas
www.sls-actiparc.com

DES AVOCATS
AU SERVICE
DES ACTEURS PUBLICS

CONSEIL AFFAIRES PUBLICS

Du nouveau pour la prévoyance !

La protection offerte par la prévoyance est fondamentale pour les agents, qui peuvent rapidement se retrouver en demi-traitement en cas de maladie ou d'accident. Elle concerne tous les âges et tous les métiers.

La protection sociale complémentaire des agents publics comprend deux pans :

- la mutuelle santé,
- la prévoyance, souvent appelée "garantie maintien de salaire", qui couvre les risques maladie, invalidité et décès.

En juillet 2023, les représentants nationaux des employeurs territoriaux (AMF, AMRF, APVF, association des Départements...) et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, FA...) ont signé un accord national visant à rendre obligatoire l'adhésion à un contrat de prévoyance, et à imposer une participation de l'employeur à hauteur de 50 % de la cotisation payée par l'agent. Cet accord n'est pas encore effectif puisque non traduit par des lois et décrets.

À partir du 1^{er} janvier 2025, l'employeur devra participer à hauteur de 7 € minimum par mois au financement de la prévoyance des agents.

Le CDG38 préconise de tendre vers une participation de 26 € mensuelle, qui représente la moitié de la cotisation mensuelle moyenne d'un agent.

Dans ce contexte, le CDG38 propose à effet du 1^{er} janvier 2025 un nouveau contrat collectif à adhésion facultative, basé sur les garanties définies dans l'accord national. Le prestataire retenu est Collecteam / ALLIANZ Vie.

Le CDG38 et ce prestataire organisent de nombreuses réunions d'information sur les prestations offertes et les conditions tarifaires.

Vous retrouverez toutes les dates et informations sur le nouveau site internet à l'adresse suivante :

<https://www.cdg38.fr/gerer-les-rh/action-sociale/mutuelle/>

Mutuelle de France Unie - Pôle Fonction Publique
Fraternelle des Territoriaux



Vos agents, notre savoir-faire

Experts de la protection sociale des agents territoriaux depuis 1936, nous restons fidèles à nos valeurs de solidarité et proximité.

**À VOS CÔTÉS
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉFORME
DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - PRÉVENTION

www.fraternelledesterritoriaux.fr
contact@fraternelle.fr
 04 76 63 35 10



Groupe
Entis

la mutuelle
prévoyance

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité et inscrite à l'INSEE sous le n°776531642

VENTE DE MOBILIER COLLECTIVITES / MOBILIER URBAIN / VIE EN MAIRIE / EVENEMENTS EN INTERIEUR - EXTERIEUR...



collequip
Équipement des collectivités

555 rue Mistral 13701 Meyzieu
 Tél : 04 72 65 11 23 - contact@collequip.com



Retrouvez-nous sur
www.collequip.com



La démographie, quels enjeux financiers pour le bloc communal ?

L'incidence financière des évolutions démographiques est difficile à appréhender pour les élus locaux compte tenu de la diversité de ses impacts et de son caractère cyclique. Si l'objectif est le maintien de l'équilibre financier à court, moyen et long termes, la question se posera des sensibilités respectives des dépenses et des recettes à une croissance de la population.

La croissance démographique requiert une adaptation des services rendus à la population. Celle-ci génère des dépenses supplémentaires en fonctionnement et en investissement, amplifiées en cas de franchissement éventuels de seuils liés à la saturation des équipements existants (à titre d'exemple, la nécessaire création d'une nouvelle école) et de sous dimensionnement des services administratifs (direction générale, services comptabilité/RH...).

En contrepartie, la commune peut compter sur un accroissement de ses recettes de fonctionnement qui sera plus ou moins dynamique selon la typologie et la densité des constructions. À titre d'exemple, les logements sociaux bénéficient d'exonérations de taxe foncière, les villas cossues sont caractérisées par de fortes valeurs locatives mais peuvent s'avérer moins rentables rapportées au m² que les immeubles dotés de plusieurs étages. Une planification financière rigoureuse incluant les aléas devra encadrer le développement démographique en intégrant l'ensemble des flux envisagés, qu'il s'agisse de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Pour autant, l'analyse des effets d'une évolution démographique ne peut s'appréhender utilement que sur un plan intercommunal.

En effet, toute croissance démographique peut générer des externalités (positives ou négatives) sur les autres communes en raison des niveaux différenciés d'équipement et d'attractivité des communes. À titre d'exemple, la croissance démographique d'une commune périphérique peut être la contrepartie de la décroissance de la commune centre dont certains équipements entrent en phase de sous-utilisation.

D'une manière générale, l'approche sur une plus longue durée doit prendre en considération des cycles d'utilisation des équipements. Un cycle d'accueil de familles comprenant de jeunes enfants peut être poursuivi, une décennie plus tard, par une surcapacité des établissements scolaires

et de besoins d'accompagnement du vieillissement de la population installée sur la longue durée.

Ces constats requièrent une planification des besoins d'équipements et de services à l'échelle des territoires intercommunaux et des décisions adaptées en termes de prise en charge des effets des évolutions démographiques (à la hausse et à la baisse) qui caractérisent les différentes composantes du territoire. Cette approche intercommunale peut se décliner par des prises de compétences sur les équipements les plus sensibles aux aléas des cycles de développement ou par des systèmes de soutien adaptés aux communes sièges des équipements.



ALP ETUDES
Ingénierie et Paysage

ALP ETUDES s'engage en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises avec le lancement de notre bilan carbone. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de réduire notre empreinte. Nous avons choisi d'améliorer notre impact environnemental en questionnant nos pratiques mais également nos conceptions de projets contribuant ainsi à un avenir plus durable.

Modes doux
VÉLOS
Cour d'école désimperméabilisée
Atelier Fresque du Climat dans nos locaux grenoblois

RSE

- Ville & Nature
- Infrastructure & Mobilité
- Eau & Environnement
- Energie & Télécommunication
- Sports & Loisirs

www.alpetudes.fr

38430 Moirans - Tél. 04 76 35 39 58 - 38000 Grenoble
73000 Chambéry - Tél. 04 79 63 73 90
38250 La Mure - Tél. 04 58 17 49 11

L'ECHO-BAC C'EST QUOI ?

Découvrez notre solution clé en main pour un fleurissement et une gestion de l'eau responsables.

- 70% D'économie de temps d'arrosage
- 80% D'économie d'eau
- 100% Adaptable à vos bacs

Echo-vert

Scannez pour nous contacter

ECHO VERT RHÔNE-ALPES
7 RUE AUGUSTIN FRENEL - 38000 CHASSIEU
04 78 69 10 13 - 06 23 65 34 71

CITEOS

Contacts

VIENNE
vienn@citeos.com
04 74 57 78 99

GRENOBLE
grenoble@citeos.com
04 76 53 08 52

- Performance énergétique
- Mobilité décarbonée
- Espace urbain protégé et valorisé

Depuis 20 ans, les équipes Citeos sont présentes au cœur des villes et créent des solutions innovantes, respectueuses de l'environnement, adaptées aux usages et attentes en matière de performance énergétique, de mobilité décarbonée, de valorisation et de protection de l'espace urbain.

VINCI

blain
PROMOTION

Des valeurs concrètes.

- ↓ Promoteur local et familial depuis 50 ans
- ↓ Exigence de qualité
- ↓ Structure à taille humaine
- ↓ Utiliser et préserver l'espace

"10 collaborateurs couvrant l'ensemble des métiers de l'immobilier"

blain.immo
18 Avenue Félix Viallet, 38000 GRENOBLE

Revalorisons nos Secrétaires généraux de mairie !

Forte de ses 512 communes, l'Isère en compte 358 avec moins de 2 000 habitants ainsi que 77 entre 2 000 et 3 500 habitants. Cela représente autant de possibilités pour les maires d'employer une secrétaire de mairie.

« Une », car le métier est occupé à plus de 90 % par des femmes, âgées en moyenne de 45 ans, en catégorie C pour plus des 2/3, et sur un temps complet pour une courte majorité.

LA LOI DE REVALORISATION DU MÉTIER DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Dans un contexte de tension au niveau de l'emploi et de complexification croissante de la gestion locale, la loi de revalorisation du métier de secrétaire de mairie, issue d'une proposition sénatoriale, est parue le 30 décembre 2023, suivi de ses décrets d'application le 16 juillet 2024.

Elle prévoit notamment :

- l'obligation de désigner un Secrétaire général de mairie d'ici à 2028 (sauf pour les communes entre 2 000 et 3 500 habitants optant pour le recrutement d'un DGS sur emploi fonctionnel), a minima en catégorie B pour le seuil inférieur à 2 000, et sinon en catégorie A ;
- l'extension des possibilités de recours à des agents contractuels ;
- une promotion interne dérogatoire et transitoire hors quota pour l'avancement de la catégorie C à B, sous conditions d'ancienneté ;
- une promotion interne hors quota après formation qualifiante et réussite à un examen professionnel ;
- un avantage spécifique d'ancienneté pour l'avancement d'échelon ;

- une formation initiale obligatoire la première année de la prise de fonction.

LES ENJEUX DE RECRUTEMENT ET DE GESTION RH

Cette loi a aussi consacré le centre de gestion de la fonction publique territoriale comme chef de file de l'animation des réseaux de secrétaires de mairie.

En Isère, le CDG est déjà à vos côtés pour répondre aux enjeux de recrutement et de gestion RH au sein des collectivités :

- au printemps 2024, la 11^e session de formation à destination de personnes en recherche d'emploi ou reconversion, organisée à La Côte-Saint-André, s'est achevée après 5 semaines de formation théorique et 5 semaines de stages pratiques ; la majorité des stagiaires a enchaîné par une expérience d'intérim public territorial puis un recrutement direct en collectivité. Cette formation est organisée en partenariat avec le CNFPT, France Travail et Cap Emploi. Elle sera reconduite en 2025 ;
- soutien financier à la nouvelle Association Départementale des Secrétaires de Mairie de l'Isère (ADSM38) - adsm.isere@gmail.com ;
- promotion interne de 13 secrétaires générales de mairie en juillet 2024. Elle sera suivie d'une promotion interne dérogatoire et transitoire à l'automne pour les secrétaires remplissant les conditions prévues par les décrets ;

- évolution des supports d'information et de communication (nouveau site internet, plateforme collaborative en projet) et des formats de rencontres (sur le terrain comme avec les rencontres RH territorialisées, webinaires dédiés...).

L'Isère est aussi un territoire qui expérimente.

Preuve en est : les initiatives qui se multiplient dans les intercommunalités, comme en Oisans avec un secrétariat mutualisé, dans le Grésivaudan avec une cellule d'ingénierie et d'expertise pour les secrétaires de mairie, ou encore un secrétariat itinérant dans les balcons du Dauphiné.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à cdg38@cdg38.fr



COS³⁸
 Vous rendre heureux en étant utile.

Le COS 38, Comité des œuvres sociales de l'Isère, est le « Comité d'entreprises mutualisé » des collectivités iséroises. Offrez à vos agents tous les avantages dont ils ont besoin : PRÊTS, LOISIRS, CULTURE, VACANCES, COUPS DE POUCE, SOLIDARITÉ... Ensemble, contribuons à un cadre de travail, qui crée du lien, où les gens se sentent bien. Déjà 424 collectivités adhérentes nous font confiance. Et vous ?



Le COS 38, j'adore.
 Le COS 38, j'adhère.

En faisant du COS 38 votre partenaire CE, vous remplissez vos exigences légales (Loi du 2 février 2007). Profitez-en !

cos38.com



UNE GAMME DE SOLUTIONS ALTERNATIVES 100% ÉLECTRIQUES



POUR LA MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS

- Petits utilitaires électriques Kleuster
- Voitures sans permis avec Ligier Pro, Sevic et Citroen AMI
- Vélos 100% électriques avec Uniques

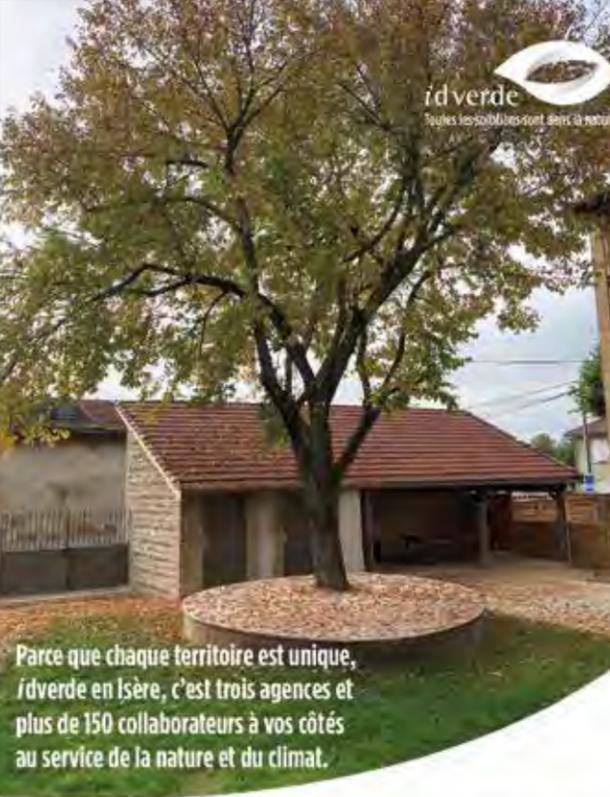
Pour en savoir plus, scannez ce QR CODE



www.jeanlain.com



idverde
 Toutes les solutions sont dans la nature.



Parce que chaque territoire est unique, idverde en Isère, c'est trois agences et plus de 150 collaborateurs à vos côtés au service de la nature et du climat.

Agence de Bourgoin Jallieu
 Agence de Grenoble
 Agence de Jarciou



Paul vient d'apprendre qu'il peut devenir propriétaire d'un logement neuf autrement grâce au BRS (Bail Réel Solidaire)

04 76 65 18 20
www.valrim-immobilier.com



©Adobe Stock

Les nouveaux députés

Source : site Web de l'Assemblée nationale - Août 2024



1^{re} circonscription

Hugo PREVOST

hugo.prevost@assemblee-nationale.fr

Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire



2^e circonscription

Cyrielle CHATELAIN

cyrielle.chatelain@assemblee-nationale.fr

Membre de la Commission de la défense nationale et des forces armées



3^e circonscription

Élisabeth MARTIN

elisa.martin@assemblee-nationale.fr

Membre de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République



4^e circonscription

Marie-Noëlle BATTISTEL

marie-noelle.battistel@assemblee-nationale.fr

Vice-présidente de la Commission des affaires économiques



5^e circonscription

Jérémie IORDANOFF

jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

Vice-président de la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République



6^e circonscription

Alexis JOLLY

alexis.jolly@assemblee-nationale.fr

Membre de la Commission des affaires étrangères



7^e circonscription

Yannick NEUDER

yannick.neuder@assemblee-nationale.fr

Rapporteur général de la Commission des affaires sociales



8^e circonscription

Hanane MANSOURI

hanane.mansouri@assemblee-nationale.fr

Membre de la Commission des affaires sociales



9^e circonscription

Sandrine NOSBÉ

sandrine.nosbe@assemblee-nationale.fr

Membre de la Commission des affaires économiques



10^e circonscription

Thierry PEREZ

thierry.perez@assemblee-nationale.fr

Membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation

LES ENTREPRENEURS NORD-ISÉROIS C'EST UNE SOLUTION DU SOL AU PLAFOND DEHORS COMME DEDANS À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Créée il y a plus d'une décennie, l'association **ENORI** regroupe plus de **150 chefs d'entreprise** à votre service.

Vous recherchez des artisans, des commerçants ou bien des entrepreneurs dans tous les corps de métiers et d'état avec de vraies valeurs et une proximité territoriale... www.enori.fr



SOLUTION VEILLEUSE



- ✓ Alternative à l'extinction nocturne
- ✓ Sentiment de sécurité
- ✓ Respect environnemental
- ✓ Facture réduite et économies d'énergie

Un éclairage équivalent à un clair de lune



Pour plus d'information : info@eclatec.com






TRAITEMENT DE TOITURE

ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR

PHOTOVOLTAÏQUE

CALCULEZ VOS AIDES AVEC CONFORT HABITAT !

ISOLATION DES COMBLES AMÉNAGEABLES

Un travail soigné et de QUALITÉ
Des prestations SUR-MESURES
Un RESPECT des délais
Un personnel QUALIFIÉ
Un SUIVI de chantier
Un devis détaillé et GRATUIT

Rénovation globale jusqu'à 70 000€ d'aides

NOUS CONTACTER

CONFORT HABITAT

355 Impasse des Genévriers
38300 RUY MONTCEAU

06 19 70 76 24

contact@c-habitat.fr

www.c-habitat.fr





VILLEFONTAINE

CRÉATION D'ESPACES PAYSAGERS

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

ÉLAGAGE



DÉAL
HYDRAULIQUE

FONTAINERIE

ARROSAGE

POMPAGE

JEUX D'EAU



Une expertise locale au service de votre commune !

Contactez-nous !

accueil@chazalsas.fr

04 37 25 36 00

www.chazalsas.fr

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes au cœur de l'action territoriale

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes garde le cap et travaille sur sa vision 2030 pour accompagner le développement économique, social et environnemental de la région. Fidèle à ses engagements, elle continue de se rapprocher des besoins des habitants pour un avenir durable et prospère.



GÉRALDINE ROLLAND
RESPONSABLE TERRITORIAL AIN & ISÈRE

ÊTRE UN ACTEUR DE LA RÉINDUSTRIALISATION DURABLE DES TERRITOIRES

Depuis deux ans, la volonté de faire émerger les projets de réindustrialisation est forte. En tant que banque territoriale, nous avons un rôle très important. Notre ADN est d'accompagner tous les acteurs sur le temps long en étant très présent dans l'ensemble des écosystèmes. Les enjeux d'innovation, d'emploi mais aussi de souveraineté industrielle sur les secteurs stratégiques sont plus que jamais d'actualité. Pour cela, nos équipes sont sans cesse formées par approches géographiques et sectorielles en lien avec la transition environnementale. Nous sommes autant que possible présents sur les salons dédiés et nous fédérons autour

de nous plusieurs partenaires. Nos offres sont donc sans cesse adaptées et elles sont déployées sur mesure. Par ailleurs, nous sommes investisseurs dans différents fonds sectoriels qui ont vocation à accompagner des entreprises de nos territoires pour accélérer leur développement ou leur transformation.

ÊTRE UN ACTEUR DU MIEUX LOGER

Nous vivons dans une région avec un dynamisme démographique important et on connaît les difficultés de certaines communes à accueillir au fil des années toutes les populations. Le constat est sans appel : il manque de logements sur notre territoire et leur accès est de plus en plus difficile (prix élevé, rareté de l'offre, logements peu adaptés). Par ailleurs, le vieillissement de la population, impliquent des adaptations fortes. Notre rôle est multiple :

- accompagner les collectivités dans leur politique publique de l'Habitat avec des financements dédiés. Bien sûr, les autres acteurs de l'immobilier (promoteurs, bailleurs sociaux...) ne sont pas oubliés ;
- et favoriser les parcours immobiliers de nos clients pour leur permettre d'acquérir leur résidence principale.

Nous mettons beaucoup d'énergie à mobiliser des fonds sur la rénovation des logements avec par exemple des Eco prêt à taux zéro. Plus important encore, nous travaillons main dans la main avec France Rénov' pour faciliter les rénovations

globales et proposer aux particuliers un parcours facilité d'accès aux subventions et à des artisans formés et compétents. Très prochainement, une offre spécifique pour financer les travaux de rénovation de copropriétés va voir le jour. Nous allons également déployer un accompagnement particulier pour l'adaptation des logements pour les seniors et les personnes à mobilité réduite (offre aidants / aidés). Du logement à la santé, il n'y a qu'un pas... Car on perçoit les inquiétudes de nos concitoyens sur le secteur de la Santé. La Caisse d'Épargne Rhône Alpes prend des engagements forts pour contribuer à son évolution positive.

ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS ET LES BESOINS DE PARCOURS DE SANTÉ

Notre Agence Santé, créée il y a maintenant 5 ans, accompagne les projets structurants du territoire : CHU, monde associatif de la santé et des seniors. En parallèle, nous déployons une offre dédiée pour les professions libérales de santé mais également pour accompagner les collectivités dans l'évolution des attentes, notamment les Maisons de santé. Ce dispositif est complété par la Communauté Santé qui a vocation de fédérer les actions territoriales (recherche de réserves foncières, accompagnement des professionnels et des collectivités...)

Communication
Gestion & Data
Gestion Documentaire

Impression Informatique
Sécurité

Koesio Connexion maximale
Avec les enjeux du numérique

Vos agences de proximité :

- BOURGOIN-JALLIEU**
35 avenue Alsace Lorraine - 04 76 40 07 58
- ECHIROLLES**
Zone Sud Galaxie, 3 rue de l'Octant - 04 76 40 07 58
- SALAISE SUR SANNE**
ZAC du Jonchain Nord RN7, Les Clématis - 04 26 60 90 66

www.koesio.com

SIGNATURE

EQUIPONS LA ROUTE ENSEMBLE

Agence Centre-Est

SIGNALISATION VERTICALE

SIGNALISATION HORIZONTALE

DISPOSITIFS DE RETENUE

REVÊTEMENTS DIFFÉRENCIANTS

AMÉNAGEMENTS SCOLAIRES

AMÉNAGEMENTS URBAINS

2 Centres de travaux de proximité
Des équipes qualifiées à votre écoute et à votre service

- Centre de Lyon
55200 VILLEVALEIX
Tél : +33 4 72 05 66
lyon@signature.fr
- Centre de Grenoble
38360 NOYAREY
Tél : +33 4 79 72 56 79
sechneval@signature.fr

Découvrez notre catalogue !

AGATE
Géomètres experts

Des géomètres experts spécialisés en urbanisme pour la facilitation de vos opérations foncières et immobilières.

GRENOBLE - VIF - TULLINS
LA TOUR DU PIN - FRONTONAS

GÉOMÈTRE EXPERT

La force d'un groupe pluridisciplinaire.

SETIS
Groupe Degaud

GRENOBLE

La précision de spécialistes de la mesure, du droit et de l'aménagement pour accompagner vos projets dans les territoires.

- TOPOGRAPHIE
- MESURE DE L'EXISTANT
- ÉTUDES (D'URBANISME)
- ACTION JURIDIQUE ET FONCIÈRE
- MÉTÉOROLOGIE
- MESURE INDUSTRIELLE

Plus d'informations sur www.groupe-degaud.com - Siège social : Grenoble 04 76 23 31 36

Un accès adhérents pour les Maires
SUR CHASSE38.COM

En tant que maire, peut-être êtes-vous sollicités pour répondre aux questions de vos administrés en matière de chasse. La Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère a mis à votre disposition sur son site internet Chasse38.com des ressources spécifiques.

- Annuaire de chasse :** identifiez les acteurs clés de la chasse sur votre commune et à l'échelle du département
- Règlements de chasse :** consultez la réglementation applicable en Isère et dans votre commune
- Assistance juridique :** bénéficiez de conseils en matière de chasse pour une cohabitation apaisée

Pour vos questions d'ordre juridique ou réglementaire, contactez le **04 76 62 61 21** ou juridique@chasse38.com

Pour tout autre sujet, appelez le **04 76 62 97 78** ou écrivez à fdc38@chasse38.com

Trop d'eau, pas assez d'eau, les entreprises se préparent !

Après la sécheresse de l'été 2023, la France a été touchée par des précipitations exceptionnelles pendant le premier semestre 2024. Le département de l'Isère n'a pas été épargné !

Le département de l'Isère a connu des crues spectaculaires comme celle qui a frappé la commune de Saint-Christophe-en-Oisans le 21 juin dernier. Plus de 200 000 m³ d'eau ont dévalé la vallée du Vénéon, martyrisant tout sur leur passage, routes et habitations. Près de cent personnes durent être évacuées par hélicoptère.

Historiquement, les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) se sont mobilisées pour accompagner les entreprises sur la problématique de l'eau, notamment pour les aider à se mettre en conformité avec l'évolution des réglementations en matière de rejets. Aujourd'hui la donne change, le sujet n'est plus seulement la qualité de l'eau rejetée qui s'est globalement bien améliorée, mais les risques de sécheresse ou d'inondation qui menacent l'activité productive. Le risque "eau", comme tous les impacts liés au changement climatique, est d'ailleurs intégré dans la nouvelle réglementation européenne, la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), qui fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier depuis 2024.

À titre expérimental, la CCI Nord Isère a signé des conventions avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'État, pour sensibiliser et accompagner les entreprises sur leur gestion de l'eau, notamment par l'élaboration de plans de sobriété hydrique, et par des recherches de financements pour les investissements liés. Un conseiller eau de la CCI Nord Isère propose ainsi cette nouvelle prestation depuis avril 2024.

UNE BONNE CONNAISSANCE DE LA RESSOURCE EST INDISPENSABLE

Sans cette connaissance les autorités pourraient être amenées à prendre des décisions excessives dans les arrêtés sécheresse ou dans les autorisations de construction et d'aménagement du territoire.

Aussi ne peut-on que saluer le travail remarquable au niveau national du projet Explore2 réalisé par un consortium scientifique, qui donne les évolutions potentielles de plus de 4 000 points de simulation des débits en France dont une cinquantaine en Isère. Une étude complémentaire, "Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et changement climatique", adaptée à nos enjeux tant de ressource que d'usage a été lancée l'an passé par le Département de l'Isère. Nous devrions en connaître les résultats complets en 2025. D'ores et déjà, le 25 avril dernier, la préfecture et le Département de l'Isère ont réuni au bord du lac de Paladru plus de 150 acteurs de l'eau du territoire pour échanger sur la gestion de la ressource en eau à partir des premiers résultats de cette étude territoriale. Celle-ci constate des cumuls de pluie annuels stables, des hivers beaucoup plus humides et des étés beaucoup plus secs avec une hausse de l'évapotranspiration des plantes (quantité d'eau que les plantes utilisent) de + 26 % sur la période 1960/2023. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir.

À NOUS DE NOUS PRÉPARER, DE NOUS ADAPTER

Il nous faut renforcer nos capacités de résilience et la robustesse de nos installations industrielles, en nous équipant par exemple de réservoirs d'eau de pluie pour alimenter les circuits de refroidissement industriels fermés, les sanitaires ou l'arrosage des espaces verts (dont nous avons besoin pour le développement et la préservation de la biodiversité). Cela ne pourra pas se faire sans une évolution des réglementations, un travail collectif associant toutes les parties, pour partager la ressource en eau de manière équitable et mutualiser les bonnes pratiques. Les CCI y prennent toute leur part.

PAS DE BORNAGE PAS DE GARANTIE !

Superficies et plans cadastraux sont des données et documents essentiellement visuels. Ces éléments n'apportent aucune garantie sur la définition des limites de propriété.

Seul le bornage garantit les limites de propriété et par conséquent la superficie et les dimensions réelles d'un bien.

Le législateur a imposé d'informer l'acquéreur de l'existence ou non d'un bornage lors de la vente d'un terrain à bâtir. Dans un lotissement ou une zone d'aménagement concerté (ZAC) le bornage est obligatoire.

Le géomètre-expert est le seul professionnel habilité à réaliser les travaux qui fixent les limites des biens fonciers et à dresser les plans et procès-verbaux de bornage nécessaires pour les garantir.

Pour savoir si votre terrain a déjà été borné : www.geofoncier.fr

AYEZ LE RÉFLEXE GÉOMÈTRE-EXPERT !



Union Nationale des Géomètres-Experts
E-mail : contact@unge.net

unge.net [in](#) [yt](#)

stratorial

Conseil en gestion et finances locales

Réaliser vos ambitions stratégiques et territoriales

Des consultants spécialisés La confiance de 1 200 clients

- ▶ Expertise financière et fiscale, périmètres intercommunaux, communes nouvelles
- ▶ Transferts de compétences
- ▶ Projets de territoire et stratégie d'action, pactes financiers et fiscaux
- ▶ Ingénierie contractuelle, montage de projets d'investissements, suivi de vos contrats
- ▶ Choix des modes de gestion et création de satellites
- ▶ Audit organisationnel, accompagnement au changement, optimisations
- ▶ Formations, accompagnement aux prises de poste



- Des consultants seniors aux expertises complémentaires
- Approches personnalisées et relation de proximité
- Des outils internes de traitement optimisés de vos données
- STRATORIAL est prestataire UGAP
- Agrément de formation des élus, formateurs certifiés

www.stratorial.fr
contact@stratorial.fr - Tél. 04 76 06 10 00

STORES & FERMETURES GROUP
CRÉATEUR DE CONFORT

Rideau Store intérieur
Brise-soleil orientable Volet

Visitez notre showroom !
405 Avenue de Savoie
38110 St Clair de la Tour
04 74 96 11 67

LANSARD
Nos énergies conjuguées au futur

LANSARD est votre partenaire de confiance pour tous vos projets de **Production d'Énergies Renouvelables** et de **Performances Énergétiques : chaufferies biomasse, géothermie, réseaux de chaleur...**

Contactez l'agence LANSARD la plus proche pour concrétiser vos projets !
www.lansard.fr

EIMI
ÉNERGIE

Zoom sur le département de l'Isère

7 431,5
km²

1 284 948
habitants

Pop. municipale Insee,
en vigueur au 1^{er} janvier 2024

18 intercommunalités
dont :

1 métropole

**3 communautés
d'agglomération**
(dont 1 interdépartementale)

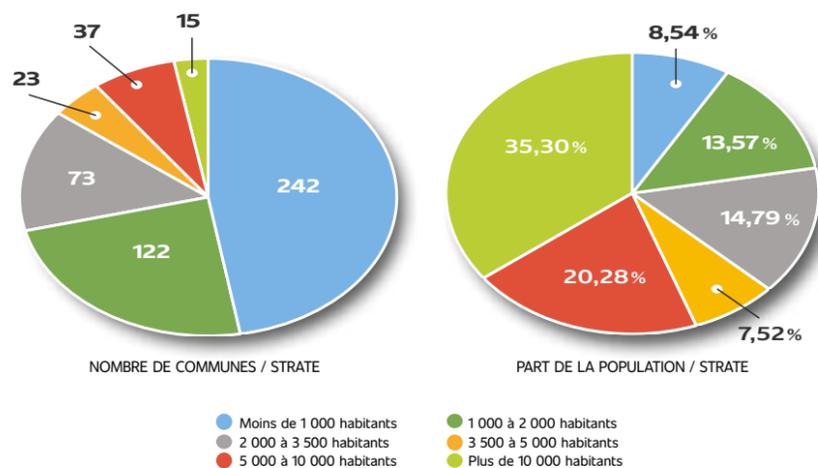
**14 communautés
de communes**
(dont 1 interdépartementale)

512 communes

407 communes classées rurales*,
soit 79% des communes
représentant 31,5% de la population
iséroise (*source : arrêté préfet de
l'Isère - 04/10/2022)

**171 communes classées
intégralement en zone de
montagne et 49 classées que
partiellement pour la partie haute
de leur territoire**, soit 43% des
communes.

Pour celles classées intégralement
en zone de montagne, leur
population représente 10,3% de la
population iséroise (chiffres 2019).



GUILLAUD
Traiteur

Spécialiste en Restauration Collective

- Crèches
- Restauration scolaire
- Portage à domicile
- Entreprises
- Hôpitaux
- Maisons de retraite

GUILLAUD TRAITEUR
du Champ à l'Assiette
2110, Chemin de la Voie Ferrée
38260 LA-CÔTE-SAINT-ANDRÉ
www.guillaud-traiteur.com
☎ 04 74 20 32 78

**Osez
l'aménagement
de votre cadre
de vie !**

« Le BTP, des métiers au
service des territoires »

BTP ISÈRE
CONSTRUCTION - RÉNOUVELLEMENT

PARCS & SPORTS

**PARCS & SPORTS ET SON ÉQUIPE
ISÉROISE DE SPORTS & PAYSAGES VOUS
ACCOMPAGNENT POUR CONCEVOIR
ET ENTREtenir VOS PLUS BEAUX
ESPACES SPORTIFS & PAYSAGERS.**

www.parcsetsports.fr

LYON / GRENOBLE / BOURG-EN-BRESSE / ANNECY / CANNES / NICE / MONACO / SENLIS

Pubalpes

**Fabricant isérois de panneaux de
signalisation et de signalétique**

FRANCE

EQUIPEMENT DE LA ROUTE

- PANNEAUX DE SIGNALISATION
- PRODUITS DE SÉCURITÉ

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

- SIGNALÉTIQUE
- TOTEMS
- MOBILIER URBAIN

75 rue de l'Eygata
Cent'alp - 38430 Moirans
04 76 50 24 54
accueil@pubalpes.fr

Zoom sur les élus isérois

COMMUNES

8 722 élus
512 maires
2 361 adjoints

Calcul théorique, selon l'effectif légal des conseils municipaux par strate de population - référence population municipale Insee, en vigueur au 1^{er} janvier 2020

EPCI

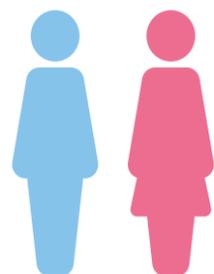
1 043 élus
18 présidents
217 vice-présidents

Source : Répertoire officiel des communes et communautés de l'Isère, Décembre 2023 (A.M.I.)

MAIRES

30 Âge du plus jeune
82 Âge du plus âgé

60,7
Moyenne d'âge

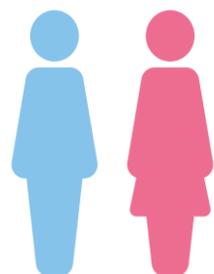


386 75,4%
126 24,6%

PRÉSIDENT-E-S

37 Âge du plus jeune
74 Âge du plus âgé

60,6
Moyenne d'âge



15 83,3%
3 16,7%

En Isère, la part des femmes à la tête des exécutifs dépasse celle du niveau national, qui est de 19,8% pour les maires et de 11,4% pour les présidentes.

Inventons aujourd'hui les territoires de demain

Des solutions numériques au service des villes et territoires intelligents engagés dans la transition écologique.

orange

PEUT-ON VENDRE UN BIEN APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE ?

Notaires **l'aCte!**

conseil juridique et notarial

PAS DE PROJET D'URBANISME sans notaire

AYEZ LE DE-CLIC >>>

Immobilier | Urbanisme | Lotissement | Gestion foncière | DPU | Bail commercial

www.passezalacte.com

Notaires

MEMOCLUB
votre nom devient une marque
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES
www.memoclub.fr

MADE IN FRANCE

CANINE ECOLO

GOODIES

FAB SUR MESURE

CAPOUETTE BONNET BAGAGERIE

TEXTILE VETEMENTS PRO

A VOS COTES DEPUIS 1988

VR000M

04 76 33 05 91 - 38320 BRESSON

Depuis 1941 nous accompagnons et équipons les professionnels des métiers de bouche

ÉTUDE/CONSEIL/INSTALLATION SAV/MAINTENANCE/FORMATION

mérenchole

MÉRENCHOLE S'ADAPTE À VOS BESOINS AINSI QU'À VOTRE BUDGET.

04.76.40.40.33 - www.merenchole.fr - 11 Avenue Marie Reynoard 38000 GRENOBLE

Libre et engagée,
**je choisis
l'eau du robinet**

85 % de l'eau distribuée sur le territoire n'est pas traitée car elle est naturellement bonne pour toute la famille*. La Métropole agit pour protéger cette ressource.

*La maternité du CHU Grenoble Alpes recommande l'eau de la Métropole pour les bébés.

Pour en savoir plus,
scannez-moi ou visitez
t.ly/CIJED



kineka.com



AVOCATS - NOTAIRES - GÉOMÈTRES

→ **GÉOMÈTRES EXPERTS - UNGE 38**

L'Union Nationale des Géomètres-Experts représente la chambre patronale des Géomètres-Experts de l'Isère
Pierre PAPAÏT - Géomètre Expert
pierre.papaït@geometre-expert.fr

→ **NOTAIRES DE L'ISÈRE**

Notariat
Catie LEVET - Chargée de communication
catherine.levet.cr.isere@notaires.fr

→ **ORDRE DES AVOCATS**

Conseil
Frédéric RAVASSARD - Secrétaire général
secretaire.general@avocats-grenoble.com

→ **SETIS/AGATE**

Géomètre Expert, topographie, mesure de l'existant, étude environnement, action juridique et foncière, métrologie-mesure industrielle
Jean-Luc ROUX - Gérant
jean-luc.roux@agate-ge.fr

→ **SINTEGRA**

Géomètres-Experts, topographie, cartographie terrestre et aérienne, métrologie, détection de réseau
Jérôme LEBOURG - Géomètre-Expert
jerome.lebourg@sintegra.fr

CONSTRUCTION - AMÉNAGEMENT

→ **ALP'ETUDES INGÉNIERIE ET PAYSAGES**

Bureau d'études VRD, aménagements du territoire, paysagiste concepteur
Lionel EPALLE - PDG
lionel.epalle@alpetudes.fr

→ **AMÉNAGEMENTS LYONNAIS**

Solutions pour la sécurité sur les aménagements routiers et toutes les améliorations en terme de mobilier urbain
Gérard GERBELOT - Président
gerard.gerbelot@amenagement-lyonnais.fr

→ **CAUE DE L'ISÈRE**

Conseil, formation et sensibilisation en architecture, en urbanisme et en environnement pour les collectivités et les particuliers
Dominique THIVOLLE - Directeur
dominique.thivolle@caue-isere.org

→ **CHAZAL**

Spécialisé en création d'espaces paysagers, entretien d'espaces verts et élagage sur la région lyonnaise et Nord-Isère
Cathy BECLERE - Resp. commerciale
c.beclere@chazalsas.fr

→ **DETECT RÉSEAU**

Détection et géo-référencement de réseaux
Christophe GIRARD - Gérant
cgirard@detect-reseaux.fr

→ **ECHO VERT**

Fournitures pour aménagements extérieurs, spécialisé sur l'entretien agronomique des stades
Pascal ARMEL - Gérant
pascal.armel@echovertrhonealpes.fr

→ **ELEGIA**

Aménagement et développement des territoires, construction, investissement, promotion immobilière
Elise BOUCHER - Directrice relations institutionnelles et communication
e.boucher@elegia-groupe.fr

→ **ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE**

Aménagements, équipement, travaux publics
Catherine JACQUEMET - Assistante direction
catherine.jacquemet@eurovia.com

→ **EUROVIA ALPES**

Aménagements, équipement, travaux publics
Catherine JACQUEMET - Assistante direction
catherine.jacquemet@eurovia.com

→ **ID VERDE**

Création et entretien d'espaces verts
Quentin HERBET - Directeur d'Agence
quentin.herbet@idverde.com

→ **INGÉNIERIE PUBLIQUE EN ISÈRE**

Conseil et réalisations en aménagement, urbanisme, foncier, architecture, environnement
contact@epfi-dauphine.fr
contact@epora.fr
accueil@aurg.asso.fr

CONSTRUCTION - AMÉNAGEMENT

→ I WOOD LOVE
Aménagement bois sur mesure
Michael DAMEN - Gérant / Designer
michael@iwoodlove.com

→ KAENA
Missions géotechniques
Benjamin GARDAVAUD - Président
b.gardavaud@kaena.fr

→ PARCS & SPORTS
Aménagements paysagers et espaces sportifs
Frédérique LUZET - Resp. communication
frederique.l@parcsetsports.fr

→ SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
Dorothee COCOZZA - Dir. départementale
contact38@safer-aura.fr

→ SERFIM
Réseaux Humides, secs et chaleurs - Eclairage public et connectivités - Réseaux aériens
Céline CORNEC - Assistante de direction
ccornec@serfim-eau.fr

→ SIGNATURE
Mise en oeuvre, maintenance et entretien de l'ensemble des équipements de la route. Balisage des chantiers, expertise règlementaire et gestion du patrimoine
Sylvie GAGLIARDI - Cheffe des ventes
sylvie.gagliardi@signature.eu

→ SNEF
Vidéo protection urbaine, GTB, contrôle d'accès, photovoltaïque et génie électrique et climatique
Thierry JACOUTON - Directeur commercial
thierry.jacouton@snef.fr

→ STORES ET FERMETURES GROUP
Installation de stores, volets, brise soleil extéreur, stores intérieurs, toiles confectionnées, rideaux
Roberto GROSSO - Gérant
contact@storesetfermeturesgroup.com

→ TEXABRI
Mobilier et équipements urbains
Mathias DEPERDU - Directeur commercial
m.deperdu@texabri.com

→ TRANSALP
Fabricant et aménageur d'équipements de loisirs ludiques et sportifs en accès libre
Florian MICHALLET - Directeur commercial
f.michallet@transalp.fr

COMMUNICATION - ÉVÉNEMENTIEL

→ LOCA RÉCEPTION
Aménageur d'espaces éphémères
Location de matériel événementiel
Florian VUONG - Chargé d'affaire activité salon
fvuong@loca-reception.fr

→ MEMOCLUB
Votre nom devient une marque. Objet publicitaire, textile personnalisé et EPI, cadeau d'affaire
Steve DANIELE - Gérant
steve.daniele@memoclub.fr

ÉNERGIES - ENVIRONNEMENT

→ AGEDEN
Accompagnement à la transition par la performance énergétique dans le bâti pour les collectivités et leurs administrés
Bruno BESANÇON
Responsable Relations Institutionnelles
bbsancon@ageden38.org

→ BAYWA R.E.
Énergies renouvelables
Nicolas CARNEIRO - Chef de projet solaire
nicolas.carneiro@baywa-re.fr

→ BLACHERE ILLUMINATION
Conception et fabrication d'illuminations festives
Soizic DE VANEL - Chargée d'affaires
s.devanel@blachere-illumination.com

→ CITEOS
Éclairage Public - Illuminations - Équipements urbains - Complexes sportifs - Réseaux secs - Réseaux d'infrastructures
Xavier KOCH - Chef d'entreprise
xavier.koch@citeos.com

→ CNR
CNR, 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable, transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône
Véronique GALAUP - Déléguée Territoriale
v.galaup@cnr.tm.fr

→ CONFORT HABITAT
Isolation - panneaux photovoltaïques - menuiseries extérieures - VMC
Dilek SIVGIN - Responsable commerciale
d.sivgin@c-habitat.fr

→ ECOSPH'R
Location entretien vente base-vie écologique autonome et mobile (bungalow et toilettes sèches)
Anne BAGGIONI - Gérante
abaggioni@ecosphr.com

→ EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES
Réseaux d'énergies, éclairage public, vidéo-protection urbaine, infrastructures de recharges pour véhicules électriques & centrale photovoltaïque
Loic VANBAELINGHEM - Directeur
loic.vanbaelinghem@eiffage.com

→ ENEDIS
Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité
Corinne CAPPONI
Directrice adjointe Territoire Isère
corinne.capponi@enedis.fr

→ ENVISOL
Bureau d'études spécialisé en sites et sols pollués et restauration des fonctions écosystémiques des sols
Lydia FIZE - Chargée de Communication
l.fize@envisol.fr

→ EVD
Travaux d'aménagements paysagers - Environnement - Entretien espaces verts
Guillaume HUGUET - Directeur
ghuguet@evd38.com

→ FREDON AURA
Expertise - Conseil (gestion du végétal, zéro phyto, biodiversité, gestion de l'eau...)
Sebastien GRATIER - Resp. pôle Environnement
sebastien.gratier@fredon-aura.fr

→ GHM-ECLATEC
Éclairage public et mobilier urbain
Lionel BERTRAND - Directeur régional
lionel.bertrand@eclatec.com

→ GRDF
Construction, exploitation et entretien du réseau de distribution de gaz naturel et biométhane
Yannick CARECCHIO
Conseiller collectivités territoriales
yannick.carecchio@grdf.fr

des SA SCIC au service des territoires

Bois local
Scieries
Construction
Habitat
Production maraîchère

Atticora contact@silvae.eco contact@atticora.fr
SILVAE

17 rd 523, Les Pautes, 38350 Goncelin

SOBECA

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

TERRITOIRES CONNECTÉS

- Éclairage public
- Infrastructures de recharge de véhicules électriques
- Vidéo-protection urbaine

RÉSEAUX NUMÉRIQUES

GAZ ET CHAUFFAGE URBAIN

SPÉCIALISTE NATIONAL DE LA CONSTRUCTION DE RÉSEAUX

SOBECA TULLINS - Parc d'Activités du Peuras, 74 Impasse tollignat, 38210 TULLINS-FURES
Tél : 04 76 07 00 24 - tullins@firalp.fr - www.firalp.fr

SPIE CityNetworks
Partenaire de la performance des territoires

RÉSEAUX D'ÉNERGIE
RÉSEAUX NUMÉRIQUES
SERVICES AUX TERRITOIRES
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks
Direction opérationnelle infrastructures Sud-Est
6, Allée du Levant - ZA Le Rivet - 38300 BOURGOIN JALLIEU
T. 04 74 19 04 38

www.spie.com

Sintégra
GEOMETRES EXPERTS

- PRISE DE VUES AÉRIENNES
PHOTOGRAMMÉTRIE AÉRIENNE ET TERRESTRE
ORTHOPHOTOPLAN
LIDAR AÉROPORTÉ
CARTOGRAPHIE PAR DRONE
- TOPOGRAPHIE
LASERGRAMMÉTRIE TERRESTRE
TOPOMÉTRIE / MÉTROLOGIE
BATHYMÉTRIE
 DÉTECTION DE RÉSEAUX
CARTOGRAPHIE MOBILE
- TRAVAUX FONCIERS
URBANISME
ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT
ÉTUDES VAD
- MODÉLISATION 3D
MAQUETTES VIRTUELLES
PANORAMAS

Agence de Grenoble (Lignes directes)
11, chemin des Prés - CS 30004 - 38261 MEYLAN Cedex
Tél. +33 (0)4 78 18 33 33
E-mail : info@sintegra.fr

Agence de Lyon
8, Boulevard Comptoul - 69500 VIGNON
Tél. +33 (0)4 78 00 83 83
E-mail : lyon@sintegra.fr

Agence de Saint-Marcellin
Le Central - 4 bis, avenue de France - 38165 SAINT-MARCELLIN
Tél. +33 (0)4 76 58 00 27
E-mail : saint-marcellin@sintegra.fr

Agence de Saint-Etienne de Saint-Genès
62 bis, Route de Chantoux - 38540 SAINT-ETIENNE-DE-SAINT-GENÈS
Tél. +33 (0)4 76 51 04 72
E-mail : bionne@sintegra.fr

ÉNERGIES - ENVIRONNEMENT

→ **GROUPE GEG**
Production, distribution & fourniture d'énergies renouvelables, éclairage public, mobilité durable
Justine REMOT - Resp. service communication
j.remot@geg.fr

→ **HARGASSNER FRANCE ALPES**
Chaufferie biomasse et solaire thermique - Réseau de chaleur
Sébastien PORCHEY - Gérant
sebastien.porchey@hargassner-france.com

→ **RWE RENOUVELABLES FRANCE**
Développeurs et exploitants de projets d'énergies renouvelables. Mise en place des projets avec les Territoires
Marianne DUMAS
Resp. nouveaux projets solaires
marianne.dumas@rwe.com

→ **SOBECA**
Réseaux électriques, numériques, éclairage public, gaz et chauffage urbain
Didier LACROIX - Directeur Agence
d.lacroix@sobeca.fr

→ **SPIE CITYNETWORK**
Construction et maintenance réseaux électriques
Carlos GONCALVES - Chef de Centre
carlos.goncalves@spie.com

→ **TE38**
Territoire d'Énergie Isère - Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz
Morgane PETON - Chargée de communication
communication@te38.fr

→ **VEOLIA**
Veolia accompagne les collectivités dans la gestion de leur énergie, l'optimisation de leur ressource en eau et la valorisation des matières recyclables
Julien VEYRET - Responsable collectivités
julien.veyret@veolia.com

FÉDÉRATIONS - GROUPEMENTS

→ **ENORI**
Réunir des entrepreneurs et organiser des rencontres avec les élus décideurs
Brigitte BESSON RITEL
brigitte.ritel@gmail.com

→ **FÉDÉRATION BTP ISÈRE**
Conseil, promotion et défense des entreprises du BTP adhérentes
Bertrand CONVERSO - Président
federation@fbtpisere.fr

→ **FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE CHASSEURS ISÈRE - FDCI**
Missions de service public : coordination des associations locales de chasse, conservation de la biodiversité
Patrice SIBUT - Directeur
fdc38@chasse38.com

→ **FÉDÉRATION PARTICULIERS EMPLOYEURS - FEPEM**
La FEPEM est l'unique organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs
Grégory PERRET - Responsable régional
gperret@fepem.fr

→ **VERDIR IDA**
Syndicat représentatif des producteurs horticoles dont le rôle est la défense et la représentation de la profession
Dominique BONNARDON
Référént collectivités locales
dominique.bonnardon@gmail.com

FINANCES - ASSURANCES

→ **AUXILIAIRE BTP (L')**
Assurance construction
Luc TOMBETTA - Inspecteur commercial
ltombetta@auxiliaire.fr

→ **CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES**
Gestion, financement et assurances
Géraldine ROLLAND - Responsable Territorial
geraldine.rolland@cera.caisse-epargne.fr

→ **CRÉDIT AGRICOLE SRA**
Comptes & cartes, épargne, assurances et crédits
Milena HILAIRE
Chargée d'Affaires Grands Comptes
milena.hilaire@ca-sudrhonealpes.fr

→ **GROUPAMA**
Assurances et mutuelle des élus : 1^{er} assureur des collectivités locales
Aurélien BAPTUT
Chargée d'affaires collectivités
abaptut@groupama-ra.fr

→ **LA POSTE GROUPE**
Services postaux, logistique urbaine, services bancaires, marketing, service à la personne, livraison de repas
Rémi COMPARATO - Délégué au développement territorial de l'Isère
remi.comparato@laposte.fr

→ **MFU - FRATERNELLE**
Protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique territoriale
Fabien FIORINA - Directeur
fabien.fiorina@fraternelle.fr

→ **STRATORIAL**
Conseil en gestion et finances locales
Marilyne GASSELIN - Assistante commerciale
marilyne.gasselins@stratorial.fr

IMMOBILIER - LOGEMENT

→ **ACTIS**
OPH de la métropole grenobloise au service des communes et habitants : construction, réhabilitation, gestion locative/sociale de proximité
Sophie HERRANZ - Respons. communication
sophie.herranz@actis.fr

→ **ADVIVO**
Fondé en 1914, Advivo construit et réhabilite des logements sociaux avec une approche humaine et éco-responsable
Nicolas BERTHON - Directeur général
dg@advivo.fr

→ **ALPES ISÈRE HABITAT**
Office Public de l'Habitat : des solutions d'habitat et de services diversifiées pour les particuliers et les professionnels
Audrey SCHEMBRI - Directrice Innovation Stratégie et Communication
audrey.schembri@alpeshabitat.fr

→ **BLAIN PROMOTION**
Promoteur - Constructeur
Renaud BLAIN - PDG
rb@rbi.immo

GRANDIR EN S'AMUSANT



- STRUCTURES SUR-MESURE
- SOL LUDIQUE & SPORTIF
- INSTALLATIONS & MAINTENANCE



- AIRES DE JEUX
- PUMPTRACK
- PADEL
- TERRAINS MULTISPORTS
- GLISSE URBAINE



JSM
Jeux SK8 & MATCH
Grandir en s'amusant
Julien Prat
07 71 71 17 09
julien.prat@jeuxskbetmatch.fr
www.jeuxskbetmatch.fr



Lilian JULIEN
Dr d'agence

Depuis 1972, la société Laquet développe son savoir-faire sur les régions Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et PACA.

Le domaine de nos compétences est large tant dans l'aménagement paysager, le béton décoratif, l'aménagement urbain, les aires de jeux, les terrains de sport (gazon synthétique et naturel) et plus récemment l'aménagement chez les particuliers.



643 Route de Beaurepaire
26210 LAPEYROUSE MORNAY
04 75 31 91 88
l.julien@laquet.fr



GAGNONS SUR LE TERRAIN

PREVENIR - OPTIMISER - PERENNISER

SONDAGES

LABORATOIRE

INGÉNIERIE

Kaëna Dauphiné & Siège social (38)
tél: 04 76 97 94 64

Kaëna Pays de Savoie (74)
tél: 04 58 10 05 74

Kaëna Rhône & Saône (69)
tél: 04 28 29 21 65

www.kaena.fr



LIDL, ACTEUR DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL DURABLE EN ISÈRE



LIDL S'ENGAGE EN ISÈRE

- Lidl propose **73%** de produits issus de fournisseurs français
- **Nouveauté** : retrouvez dans la plupart de nos supermarchés un corner de produits locaux « Produit près d'ici », en provenance de l'arc alpin
- **Plus de 89 %** des déchets revalorisés en 2022 en plateforme logistique
- **Un soutien solide** et pérenne aux Restos du Cœur :
> Dons effectués en 2023 : **39 666 €**
> Dons à venir en 2024 : **134 194 €**

CHIFFRES CLÉS EN ISÈRE

- **31** supermarchés
- **2** plateformes logistiques
- **1 083** salariés en CDI en supermarchés
- **691** salariés en CDI en plateformes logistiques
- **74** points de charge pour véhicules électriques et hybrides (dont une majorité en charge rapide)
- **5 326 m²** de panneaux photovoltaïques (générant une autoconsommation moyenne de 30%)

Directions Régionales
Auvergne - Rhône-Alpes
www.lidl.fr
Contact : marie-bismont@lidl.fr
anne-isa.corsaint@lidl.fr

IMMOBILIER - LOGEMENT

→ GILLES TRIGNAT RÉSIDENCES

Appartements, maisons, bureaux et locaux commerciaux neufs
Guillaume TRIGNAT - Directeur programmes
guillaume.trignat@trignat.fr

→ IMAPRIM

Promotion immobilière et logements collectifs
Mathieu MORESTIN - Directeur d'Agence
mathieu.morestin@imaprim.net

→ IMMOBILIÈRE VALRIM (L')

Acquisition, construction, réalisation de travaux, gestion et vente d'immeubles
Vincent BARROCHIN
Directeur Agence de Voiron
vbarrochin@groupe-valrim.fr

→ ISÈRE HABITAT

Promoteur immobilier - Logement social
Thomas POUDEIROUX - Dir. Développement
t.pouderoux@isere-habitat.fr

→ LIDL

Commerce à dominante alimentaire
Benjamin VINCENT
Responsable développement Immobilier
benjamin.vincent@lidl.fr

→ PLURALIS

Logement locatif social - Accession sociale à la propriété
Alexis REMANDE - Directeur Communication
alexis_remande@pluralis-habitat.fr

→ SAFILAF

Promoteur immobilier local, Safilaf s'inscrit dans les projets urbains portés par les collectivités locales
Anne-Célia BOUVIER
Directrice de la communication
ac.bouvier@safilaf.com

→ SCEREA

Société de coordination, née en 2020, scelle l'alliance des 3 OPH isérois : Actis, Advivo et Alpes Isère habitat (total : 48 000 lgts locatifs sociaux)
Isabelle RUEFF
Directrice Générale
direction.generale@scerea.fr

→ SILVAE

1^{re} et 2^e transformation du bois, eco-construction de logements et gestion de logements
Fabien MULYK - Chargé de développement
fabien.mulyk@silvae.eco

→ SOCIÉTÉ DAUPHINOISE POUR L'HABITAT - SDH

Habitations à loyer modéré
Céline ROMENTEAU - Resp. communication
c.romenteau@sdh.fr

→ SOLIHA ISÈRE SAVOIE

Aide à la rénovation énergétique, à l'adaptation de logements et lutte contre l'habitat indigne ou non-décent
Floriane BOUYOUD - Directrice
f.bouyoud@solihia.fr

INSTITUTIONNELS

→ ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ISÈRE

Information, assistance juridique, formation, représentation dans les commissions, et organisation d'évènements pour les élus des communes et intercommunalités de l'Isère
Geneviève BILLET - Directrice
g.billet@maires-isere.fr

→ BANQUE DES TERRITOIRES

Conseil et financement en prêt et investissement auprès de collectivités et professions juridiques
Corinne STEINBRECHER
Directrice Territoriale
corinne.steinbrecher@caissedesdepots.fr

→ CCI GRENOBLE

Conseil entreprises et collectivités - Formation
Hichem MAHBOUBI
Directeur Institutionnel & Territoire
h.mahboubi@grenoble.cci.fr

→ CCI NORD ISÈRE

Organisme consulaire
Pascale BESCH - DGA
p.besch@nord-isere.cci.fr

→ CDG38

Établissement public au service de tous les employeurs territoriaux de l'Isère (RH, médecine, concours...)
Frédéric CASTOLDI
DG des services
fcastoldi@cdg38.fr

DETECT RÉSEAUX
IDENTIFIE ET LOCALISE LES RÉSEAUX ENTERRÉS DE TOUTES NATURES

Missions

- Détection et Géo-référencement des réseaux enterrés
- Répondre à vos attentes AIPR
- Préparation de vos études et vos conceptions de projets
- Relevé et récolement patrimonial de vos réseaux (SIG)
- Récolement après Travaux neufs

Expertise

- Mission d'assistance à la conception projet (Plan réseaux enterrés - plan pour DCE)
- Aide à la réalisation et sécurité des chantiers

Detect Réseaux 38
38300 Saint-Agnin sur Bion
Tél. 06 86 55 83 20
cgirard@detect-reseaux.fr
www.detect-reseaux.fr

transalp
JEUX & SPORT
www.transalp.fr

179 route de Favèrge - 38470 l'Albenc - Tel. +33 (0)4 76 64 75 18

INSTITUTIONNELS

→ CHAMBRE AGRICULTURE ISÈRE

Information, conseil et accompagnement secteur agricole (futurs agriculteurs, agriculteurs et collectivités)
Héloïse GONZALO - Directrice générale
heloise.gonzalo@isere.chambagri.fr

→ C.C. LE GRÉSIVAUDAN

Collectivité - Établissement Public de Coopération Intercommunale
Joris BENELLE - DGS
jbenelle@le-gresivaudan.fr

→ COMMUNE DE CROLLES

Collectivité territoriale
Xavier PICAVET - DG des Services
picavet.x@ville-crolles.fr

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Collectivité territoriale
Jacqueline FUENTES
Chargée d'événementiel
jacqueline.fuentes@isere.fr

→ ISÈRE ATTRACTIVITÉ

Valorisation et promotion territoriale
Julia HEINTZ
Chef de projet événementiel
julia.heintz@isere-attractivite.com

→ PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

Services de l'État
Isabelle JARRY - Cabinet du Préfet
isabelle.jarry@isere.gouv.fr

→ RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Aides régionales - Subventions - Accompagnements
Gaëlle MARANO
Ass. Direction Service Action Territoriale
gaelle.marano@auvergnerhonealpes.fr

→ SDIS DE L'ISÈRE

Sapeurs-pompiers de l'Isère.
Réforme des contributions incendie, promotion du volontariat et DECI
dg.communication@sdis38.fr

MATÉRIEL POUR COLLECTIVITÉS

→ COLL EQUIP

Vente de matériel de manifestation : tables/ chaises/stands pliants/praticables de scène...
Olivier ARNAUD - Commercial
olivier.arnaud@sinotec.fr

→ ETS PHILIPPE

Installation de cuisines professionnelles auprès des collectivités et CHR
Guillaume LAFOND - Directeur général
guillaumelafond@ets-philippe.fr

→ JEUX SK8 ET MATCH

Jeux pour enfants - Terrains multisports - Padel - Pumptrack - Design actif - Sol souple EPDM
Julien PRAT - Directeur
julien.prat@jeuxsk8etmatch.fr

→ KILOUTOU MODULE

Location et vente de bâtiments modulaires : bungalows, sanitaires, containers, bureaux provisoires, salles de classe...
Fabienne CLOITRE - Directrice d'agence
fcloitre@kiloutou-module.fr

Votre assureur 100% BTP à Grenoble

Guy Cabanel, Luc Trombetta, Pascal Pellerin ainsi que leur équipe vous conseillent et vous accompagnent en vous proposant des solutions d'assurance sur mesure, adaptées à vos besoins.

- RESPONSABILITÉS CIVILE ET DÉCENNALE
- DOMMAGES-OUVRAGE
- FLOTTES AUTOMOBILES
- LOCAUX ET MATÉRIELS PROFESSIONNELS
- RISQUES CYBER

Contactez-nous au 04 76 87 90 61 ou grenoble@auxiliaire.fr

L'Auxiliaire BTP
88 avenue des Martyrs - 38000 Grenoble
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et soumise de plein droit de la TVA
Siège : 20 rue Garibaldi - 06 1402 - 06140 Lyon Cedex 06 - SIREN 75449024
code APE 4912Z - 04 72 74 52 52 - auxiliaire@auxiliaire.fr
Document à caractère publicitaire - créé : 20/04/2016

Piето
Innoviez pour un espace public plus sûr !
La silhouette PIETO alerte de la rencontre avec piétons. Le conducteur réagit à sa vue et ralentit.

Le jour...
ralentissement
image positive
pédagogie

délimitation
visibilité
comme la nuit !

www.pieto.eu
contact@pieto.eu
+33 (0)3 84 49 00 77
+33 (0)7 85 06 45 45

100% CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE

JOUONS LOCAL
La bonne idée pour animer votre territoire

Soutenez l'économie locale
Dynamisez votre image
Créez du lien durable

jouonslocal.fr
info@jouonslocal.fr
04.74.94.44.31

MATÉRIEL POUR COLLECTIVITÉS

→ KILOUTOU SIGNALISATION

Location & vente de matériel de signalisation et de sécurité pour chantiers et événements
Olivier FILIPPINI - Chef des ventes
ofilippini@kiloutou-signalisation.fr

→ MÉRENCHOLE

Équipement de cuisines professionnelles
Yannick MERENCHOLE - Directeur général
yannick.merenchole@merenchole.fr

→ PRO URBA

Aire de jeux - Espaces urbains, aquatiques et sportifs
prouba@prouba.com

MOBILITÉ - TRANSPORTS

→ DAUPHINÉ POIDS LOURDS

Mercedes-Benz et Fuso
Pierre HULLIER - Président
p.hullier@set-hullier.fr

→ JEAN LAIN E-CITY

Petits utilitaires électriques, micro-citadine branchée Microlino, voitures sans permis
Candice CHAPUIS
Chargée de projets marketing
cchapuis@jeanlain.com

→ PIETO 5HE

Silhouette de prévention pour passage piéton
Hubert EHLINGER - Gérant
contact@pieto.eu

→ PROXIMARK

Travaux de signalisation routière horizontale et verticale
Lionel GONCALVES - Directeur régional
lionel.goncalves@groupe-helios.com

PRESSE - ÉDITION

→ AFFICHES (LES)

Compagnie des Médias, groupe de presse, leader en matière d'annonces légales et marchés publics, édite plusieurs titres dont Les Affiches et la Mairie Magazine
Florence TRABALON - DG Déléguée
florence.trabalon@affiches.fr

→ DAUPHINE LIBÉRÉ (LE)

Annonces légales et judiciaires et dématérialisation
Catherine VIDAL
Resp. Marché des Annonces Légales
catherine.vidal@ebra.fr

→ ESSOR ISÈRE (L')

Habilité marchés et enquêtes publiques
Mise en ligne, diffusion, dématérialisation, suivi
Fabien CHARVET
Resp. des marchés et enquêtes publiques
fcharvet@legal2digital.fr

→ TERRE DAUPHINOISE

Journal d'information rural et départemental
Marion CHARPENTIER - Directrice
direction@terredauphinoise.fr

SANTÉ - SOCIAL - ENFANCE

→ CAF DE L'ISÈRE

Prestations et politique d'actions sociales familiales (compléments de revenus, équipements, suivis, conseils)
Alexandre PERUCHON - Resp. communication
alexandre.peruchon@caf38.caf.fr

→ CNAS

Action sociale pour les agents des collectivités territoriales
Dominique BONNET - Prés. délégation 38
d.bonnet@montbonnot.fr

→ COS 38

Le COS 38 est un super "comité d'entreprise" des collectivités territoriales
Fannie DUPE - Directrice
direction@cos38.com

→ GUILLAUD TRAITEUR

Restauration collective
Frédéric GUILLAUD - Gérant
f.guillaud@guillaud-traiteur.com

→ MSA ALPES DU NORD

La MSA est la sécurité sociale du monde agricole et un acteur de l'animation des territoires ruraux
Marc MASDURAUD - Sous-Directeur
masduraud.marc@alpesdunord.msa.fr

→ MUTUELLE ENTRENEOUS

Complémentaire santé "Mutuelle Communale"
Margaux MAURIN - DG adjointe
margauxmaurin@mutuelle-entreneous.fr

TECH - TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

→ ALTICE SFR

Altice SFR, à travers SFR, 2^e opérateur français, est un acteur incontournable des télécoms en Isère
Cyrille-Frantz HONEGGER - Délégué Régional
cyrille-frantz.honegger@sfr.com

→ BY ZE TOUCH

Numérisation 3D de bâtiments (relevés scanner laser et plans 2D/3D d'état des lieux)
Eric LATOUCHE-HALLE - Président
contact@byzetouch.fr

→ COMONGO

Comonimage, IA en ligne qui permet aux collectivités d'être 100 % alignées avec les attentes de leurs publics
Stéphane LABARTINO - Président
slabartino@comongo.fr

→ ILLIWAP

Application citoyenne
Julie DALVERNY - Responsable commerciale
julie@illiwap.com

→ JOUONS LOCAL

Aide à soutenir les acteurs locaux économiques et associatifs auprès des habitants
David FALCON
Dirigeant et responsable commercial
david.falcon@onlywin.fr

→ KOESIO

Communication unifiée, gestion documentaire, gestion et data, impression, informatique & sécurité
Pierre CARRIO
Directeur général délégué
pierre.carrio@koesio.com

→ ORANGE

Télécom
Julien MERMOZ
Chargé relations extérieures
julien.mermoz@orange.com

→ PROBESYS

Édition de logiciels libres, administration système et réseau, hébergement, développement d'application métier
Charline LOMBARDO
Responsable développement commercial
charline.lombardo@probesys.com

Valorisez l'énergie renouvelable de votre territoire. Construisons ensemble le paysage énergétique durable de demain !
Retrouvez BayWa re. au Congrès des Maires de l'Isère 2024.

Contact :
nicolas.carneiro@baywa-re.fr
07 63 72 21 35
Immeuble Confluence,
3 cours Charlemagne, 69002 Lyon
www.baywa-re.fr

ASSISTANT À MAITRISE D'OUVRAGE EXPERT TELECOMS

Nos missions : devenir votre guichet unique

- Audit
- Transfert de compétences
- Veille technologique et tarifaire
- Mise en place d'un schéma directeur
- Assistance à l'expression des besoins
- Cahier des charges - CCTP pour consultation
- Contrat annuel d'assistance de gestion niveau 2

Alain Freyssinet
04 76 33 28 27
06 88 53 63 16
alain.freyssinet@objectifs-telecoms.com

1270 A ch. Charrière Chaude
38760 St-Paul-de-Varces

OBJECTIFS Telecoms - Partenaire formation Association des Maires de l'Isère

www.objectifs-telecoms.com

Vous souhaitez valoriser le changement d'usage d'un bâtiment ?

RELEVÉS NUMÉRIQUES 3D DE BÂTIMENTS AVEC BY ZE TOUCH

AVANT-PROJETS · PLANS 2D ET MAQUETTES 3D, BIM · VISITES VIRTUELLES

Éric Latouche-Hallé
contact@byzetouch.fr - 06 89 90 97 58 - 38640 Claix - www.byzetouch.fr

Améliorer la qualité de l'air intérieur (QAI)

Afin d'assurer une meilleure qualité de l'air, l'État renforce et étend les normes d'entretien des ventilations.

FHV Isère vous accompagne

VMC préinstallé 1 fais/ann
HOTTE préinstallée 1 fais/ann
CLIM préinstallé 1 fais/ann

Diagnostic, évaluation, entretien et maintenance

Acteur local 38

04.82.29.42.81
isere@francehygieneventilation.fr

Acteur indépendant, **FREDON** est le 1er réseau d'experts au service de la santé du végétal, de l'environnement et des Hommes.

Nos champs d'activités :
Expertise - Conseil
Gestion du végétal, zéro phyto, biodiversité, gestion de l'eau, gestion des déchets verts, adaptation au changement climatique...

2, allée du Lazio
69800 Saint-Priest
06 84 52 88 44
sebastien.gratier@fredon-aura.fr

www.fredon.fr/aura

illiwap
L'application préférée des territoires Français !

3000 collectivités nous font déjà confiance en France !

illiwap, l'app pour :

- Alerter en temps réel
- Informer au quotidien
- Favoriser la participation citoyenne
- Promouvoir votre destination

Bénéficiaires de 2 emails offerts en vous abonnant à illiwap. La nôtre s'inscrit lors du Congrès des Maires de l'Isère.

jeulie@illiwap.com 06 41 33 67 62 www.illiwap.com

www.toiletteseches.com

location, entretien, vente
sanitaire écologique autonome
équipement mobile / événements, chantiers

04.56.62.50.20
ecosphr@mare-nostrum.eu

La Chambre d'agriculture de l'Isère, partenaire incontournable des collectivités et des territoires

- Aménager et gérer l'espace, le foncier, au plus près des réalités terrain
- Accompagner les projets de territoire, valoriser les produits locaux et contribuer à la gestion de l'eau
- Mettre en valeur le bois et les forêts privées dans le cadre d'une gestion forestière durable

34 rue du Rocher de Lorzier, Centr'Alp, 38430 Moirans | Tél : 04 76 20 67 11

TERRALTO
L'Énergie et l'Écologie des Forêts

A	• ECOSPH'R 119	• IMAPRIM 25	• POMA 75
• @ COM AUDIT 81	• EDF 39	• IMMOBILIÈRE VALRIM (L) 99	• PROBESYS 71
• ABSISE 82	• EDIFIM GROUPE 13	• ISÈRE HABITAT 57	• PROXIMARK - GROUPE
• ACTIS 21	• ELEGIA 64	J	HELIOS 120
• ALPES ISÈRE HABITAT Couv 4	• ENEDIS 6	• JEAN LAIN MOBILITÉS 99	• PUBALPES 107
• ALPÉTUDES 97	• ENORI 101	• JEUX SK8 & MATCH 115	R
• ALTICE SFR 31	• ENVISOL 47	• JOUONS LOCAL 116	• RÉGION AUVERGNE- RHÔNE ALPES 85
• AUXILIAIRE BTP (L') 117	• EPFL DU DAUPHINÉ 17	K	
B	• EPORA 80	• KAENA 115	S
• BANQUE POPULAIRE AURA 87	• ETS PHILIPPE 61	• KOESIO 103	• SAFILAF Encart attaché
• BAYWA R.E. 119	• ETS PHILIPPE CLIM 61	L	• SD ACCESS 28
• BLAIN PROMOTION 97	• EUROVIA 37	• LANSART 105	• SDH 41
• BY ZE TOUCH 119	F	• LAQUET (GROUPE VERIDIS) 115	• SERFIM 49
C	• FÉDÉRATION BTP ISÈRE 107	• LIDL 115	• SETIS / AGATE 103
• CAF DE L'ISÈRE 53	• FÉD. DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ISÈRE - FDCI 103	M	• SIGNATURE 103
• CCI NORD ISÈRE 77	• FRANCE HYGIÈNE VENTILATION 119	• MEMO CLUB 109	• SILVAE 113
• CDG 38 63	• FREDON 119	• MERCEDES BENZ DPL 87	• SINTEGRA 113
• CDMF AVOCATS 35	G	• MERENCHOLE 109	• SLS ACTIPARC SILLON ALPIN 93
• CHAMBRE D'AGRICULTURE 119	• GEG 73	• MFU - FRATERNELLE 95	• SMMAG Encart libre
• CHAZAL 101	• GÉOMÈTRES EXPERTS 105	• MIDALI 15	• SOBECA 113
• CITEOS 97	• GHM ECLATEC 101	• MODUS VALORIS 45	• SOLHIA 91
• CNR 8	• GILLES TRIGNAT RÉSIDENCES Couv 3	• MUTUELLE ENTRENOUS 69	• SPIE CITY NETWORKS 113
• COLL EQUIPE 94	• GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE 110	N	• STORES ET FERMETURES GROUP 105
• CONFORT HABITAT 101	• GROUPE REGUILLON 89	• NOTAIRES DE L'ISÈRE 109	• STRATORIAL 105
• CONSEIL AFFAIRES PUBLIQUES 93	• GUILLAUD TRAITEUR 107	O	• TE38 4 & 79
• COS38 99	I	• OBJECTIFS TELECOMS 119	• TERRAPUBLICA 43
D	• I WOOD LOVE 33	• ORANGE 109	• TEXABRI 91
• DECORTES 89	• ID VERDE 99	P	• TRANSALP 117
• DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE Couv 2	• ILLIWAP 119	• PARCS ET SPORTS 107	V
• DETECT RÉSEAUX 38 117		• PIETO 5HE 116	• VEOLIA 85
E		• PLURALIS 2	• VICAT 59
• ECHO VERT 97			

A

chetez utrement

Logement | Bureaux | Local commercial

Au plus proche des habitants
de votre commune

LE MARQUAGE POUR EMBELLIR ET SÉCURISER
VOTRE COLLECTIVITÉ

PROXIMARK
Marquage Routier

Z.A. du Rondeau, 25, rue du Tremblay
38130 Echirolles

04 76 09 00 99
proximark.38@groupe-helios.com

RETROUVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR GROUPE HELIOS

www.groupe-helios.fr

ENCHANTER *l'habitat*



S'ENGAGER
au service
des territoires

SE MOBILISER
pour des services
de qualité

SOUTENIR
la transition
environnementale

INCARNER
une entreprise
socialement
responsable



30 750

ÉQUIVALENTS LOGEMENTS

623

SALARIÉS



Alpes Isère Habitat est engagé aux côtés des territoires et de leurs habitants pour faciliter l'accès à tous à un logement et à des services de qualité.



Découvrez des illustrations de cet engagement en consultant les chiffres clés de l'entreprise.



www.alpeshabitat.fr

